

**BURKINA FASO**



Unité- Progrès- Justice  
**MINISTRE DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE ET DE  
L'ALPHABÉTISATION**

**MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE ET DE  
L'INNOVATION**

**MINISTRE DE LA JEUNESSE,  
DE LA FORMATION ET DE  
L'INSERTION  
PROFESSIONNELLE**

**PLAN D'ACTION PLURIANNUEL (PAP) 2017-2020 DU PLAN  
SECTORIEL DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION  
2017-2030**

Mai 2017

# Sommaire

<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>6</b>
<b>1 BILAN DU PAT PSEF 2014-2016</b> .....	<b>8</b>
1.1 BILAN FINANCIER.....	8
1.2 BILAN PHYSIQUE.....	8
1.3 PERSPECTIVES.....	8
<b>2 RAPPEL DE LA VISION ET DES ORIENTATIONS DU PSEF 2017-2030</b> .....	<b>9</b>
2.1 FONDEMENTS.....	9
2.2 VISION DU PSEF .....	9
2.3 ORIENTATIONS ET OBJECTIFS DU PSEF 2017-2030 .....	9
<b>3 METHODOLOGIE D'ELABORATION DU PAP/PSEF 2017-2020</b> .....	<b>10</b>
3.1 APPROCHE DE PROGRAMMATION ET SUIVI DES TRAVAUX D'ELABORATION .....	10
3.2 PROGRAMMES ET ACTIONS STRATEGIQUES.....	12
<b>4 PROGRAMMES ET ACTIONS PRIORITAIRES DU PAP</b> .....	<b>14</b>
<b>4.1 PROGRAMME 1 : DEVELOPPEMENT DE L'ACCES A L'EDUCATION ET A LA FORMATION</b> .....	<b>14</b>
<b>4.2 PROGRAMME 2 : AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION</b> .....	<b>26</b>
<b>4.3 PROGRAMME 3 : PILOTAGE ET SOUTIEN AU SECTEUR DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION</b> .....	<b>33</b>
<b>5 FINANCEMENT DU PAP 2017-2020</b> .....	<b>40</b>
5.1 PROGRAMMATION DES RESSOURCES .....	40
5.2 COUTS DES ACTIONS DU PAP 2017-2020 .....	42
5.3 BESOIN DE FINANCEMENT ET TAUX DE DEPENDANCE .....	43
5.4 STRATEGIE DE FINANCEMENT.....	43
<b>6 STRATEGIE DE MISE EN OEUVRE, DE SUIVI ET D'EVALUATION</b> .....	<b>43</b>
6.1 DISPOSITIF DE PILOTAGE ET DE SUIVI-EVALUATION DU PAP.....	43
6.2 STRATEGIE DE COMMUNICATION .....	44
<b>7 RISQUES MAJEURS</b> .....	<b>44</b>
<b>CONCLUSION</b> .....	<b>44</b>
<b>8 ANNEXE</b> .....	<b>45</b>

## SIGLES ET ABREVIATIONS

<b>ANPE</b>	: Agence nationale pour l'emploi
<b>APC</b>	: Approche par les compétences
<b>APE</b>	: Association des parents d'élèves
<b>ATER</b>	: Attaché temporaire d'éducation et de recherche
<b>BEP</b>	: Brevet d'études professionnelles
<b>BEPC</b>	: Brevet d'études du premier cycle
<b>BTP</b>	: Bâtiments et travaux publics
<b>CAADES</b>	: Commission d'attribution des autorisations de diriger, d'enseigner et de surveiller
<b>CAP</b>	: Certificat d'aptitude professionnelle
<b>CAST</b>	: Compte d'affectation spéciale du trésor
<b>CAST-FSDEB</b>	: Compte d'affectation spécial du trésor/fonds de soutien au développement de l'éducation de base
<b>CDMT</b>	: Cadre de dépenses à moyen terme
<b>CEB</b>	: Circonscription d'éducation de base
<b>CEBNF</b>	: Centre d'éducation de base non formelle
<b>CEFPO</b>	: Centre d'évaluation et de formation professionnelle de Ouagadougou
<b>CENAMAFS</b>	: Centre national des manuels et fournitures scolaires
<b>CEP</b>	: Certificat d'études primaires
<b>CFPNF</b>	: Centre de formation professionnelle non formelle
<b>CFPR-Z</b>	: Centre de formation professionnelle de référence de Ziniaré
<b>CGCF</b>	: Comité de gestion des centres de formation
<b>CNBS</b>	: Commission nationale des bourses et des stages
<b>CNEFP</b>	: Conseil national de l'emploi et de la formation professionnelle
<b>CNPVE</b>	: Conseil national pour la prévention de la violence à l'école
<b>COC</b>	: Cadre d'orientation du curriculum
<b>COGES</b>	: Comité de gestion d'écoles
<b>CPI</b>	: Cours préparatoire 1 <sup>ère</sup> année
<b>CPAF</b>	: Centre permanent d'alphabétisation et de formation
<b>CPI</b>	: Conseiller pédagogique itinérant
<b>CSD/EF</b>	: Cadre sectoriel de dialogue/éducation et formation
<b>CTP</b>	: Comité technique permanent
<b>CTPR</b>	: Comité technique permanent régional
<b>CTS</b>	: Comité technique de suivi
<b>CUP</b>	: Centre universitaire polyvalent
<b>DGESS</b>	: Direction générale des études et des statistiques sectorielles
<b>DGFP</b>	: Direction générale de la formation professionnelle
<b>DGREIP</b>	: Direction générale de la recherche en éducation et de l'innovation pédagogique
<b>DPBEP</b>	: Document de programmation budgétaire et économique pluriannuelle

<b>DPPD</b>	: Document de programmation pluriannuelle des dépenses
<b>DPENA</b>	: Direction provinciale de l'éducation nationale et de l'alphabétisation
<b>EFTP</b>	: Enseignement et formation techniques et professionnels
<b>EJE</b>	: Éducateur de jeunes enfants
<b>ENEP</b>	: École nationale des enseignants du primaire
<b>ENF</b>	: Éducation non formelle
<b>ET</b>	: Enseignement technique
<b>ETP</b>	: Enseignement technique et professionnel
<b>FAFPA</b>	: Fonds d'appui à la formation professionnelle et à l'apprentissage
<b>FAIB</b>	: Fédération des associations islamiques du Burkina
<b>FAQ</b>	: Formation accélérée qualifiante
<b>FCFA</b>	: Franc de la communauté financière africaine
<b>FEME</b>	: Fédération des églises et missions évangéliques
<b>FMQ</b>	: Formation modulaire qualifiante
<b>FOAD</b>	: Formation ouverte et à distance
<b>FP</b>	: Formation professionnelle
<b>FPDCT</b>	: Fonds permanent de développement des collectivités territoriales
<b>FTP</b>	: Formation technique et professionnelle
<b>FTS</b>	: Formation technique spécifique
<b>IAP</b>	: Instrument automatisé de prévisions
<b>IDS</b>	: Institut des sciences
<b>IEPD</b>	: Inspecteur de l'enseignement du premier degré
<b>IES</b>	: Institution d'enseignement supérieur
<b>INAFEEB</b>	: Institut national de formation des enseignants de l'éducation de base
<b>LFR</b>	Loi de finances rectificatives
<b>LMD</b>	: Licence-Master-Doctorat
<b>MENA</b>	: Ministère de l'éducation nationale et de l'alphabétisation
<b>MESRSI</b>	: Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation
<b>MINEFID</b>	: Ministère de l'économie, des finances et du développement
<b>MJFIP</b>	: Ministère de la jeunesse, de la formation et de l'insertion professionnelle
<b>ODD</b>	: Objectifs de développement durable
<b>ONG</b>	: Organisations non gouvernementales
<b>PAP</b>	: Plan d'action pluriannuel
<b>PASEC</b>	: Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la conférence des ministres de l'éducation
<b>PAT</b>	: Plan d'action triennal
<b>PAT PSEF</b>	: Plan d'action triennal du plan sectoriel de l'éducation et de la formation
<b>PDSEB</b>	: Programme de développement stratégique de l'éducation de base
<b>PFM</b>	: Plateforme multifonctionnelle
<b>PIP</b>	: Programme d'investissement public
<b>PME</b>	: Partenariat mondial pour l'éducation

<b>PNADES</b>	: Plan national d'action de développement de l'enseignement supérieur
<b>PNDES</b>	: Plan national de développement économique et social
<b>PN-EFTP</b>	: Politique nationale d'enseignement et de formation techniques et professionnels
<b>PSDMA</b>	: Plan stratégique décennal de modernisation de l'administration
<b>PSEF</b>	: Plan sectoriel de l'éducation et de la formation
<b>PSRC</b>	: Plan stratégique de renforcement des capacités
<b>PTF</b>	: Partenaire technique et financier
<b>RESEN</b>	: Rapport d'état du système éducatif national
<b>SEF</b>	: Secteur de l'éducation et de la formation
<b>SNEC</b>	: Secrétariat national de l'enseignement catholique
<b>SP/PDSEB</b>	: Secrétariat permanent du programme de développement stratégique de l'éducation de base
<b>TD</b>	: Travaux dirigés
<b>TIC</b>	: Technologies de l'information et de la communication
<b>TICE</b>	: Technologies de l'information et de la communication en éducation
<b>UK</b>	: Université de Koudougou
<b>UMF</b>	: Unité mobile de formation
<b>UNEEP-L</b>	: Union nationale des établissements d'enseignement privé laïc
<b>UO</b>	: Université de Ouagadougou
<b>UO1-JKZ</b>	: Université de Ouagadougou 1- Joseph Ki Zerbo
<b>UO2</b>	: Université de Ouagadougou 2
<b>UPB</b>	: Université polytechnique de Bobo
<b>VIH/SIDA</b>	: Virus d'immunodéficience humaine/ Syndrome immunodéficience acquise

## INTRODUCTION

Le Plan national de développement économique et social (PNDES) a retenu comme axe stratégique le développement du capital humain. Un de ses objectifs spécifiques est d'accroître l'offre et améliorer la qualité de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la formation, en adéquation avec les besoins de l'économie. Pour atteindre cet objectif, le Burkina Faso s'est doté d'un Plan sectoriel de l'éducation et de la formation (PSEF) couvrant la période 2017-2030

Pour la mise en œuvre du PSEF, le secteur « Éducation et Formation » a conçu un plan d'action pluriannuel (PAP) qui constitue son cadre d'opérationnalisation du PSEF sur la période 2017-2020. Le PAP a été élaboré à la suite de l'évaluation du Plan d'action triennal (PAT) 2014-2016 qui a permis de tirer les acquis, les insuffisances et les perspectives.

Le PAP traduit la volonté de trois départements ministériels que sont le Ministère de l'éducation nationale et de l'alphabétisation (MENA), le Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation (MESRSI) et le Ministère de la jeunesse, de la formation et de l'insertion professionnelle (MJFIP) de se doter d'un cadre unique de planification et de mise en œuvre de l'action publique en matière d'éducation et de formation. Il est désormais le cadre de référence pour l'ensemble des partenaires leur permettant d'inscrire leurs actions et d'évaluer leurs contributions respectives à sa mise en œuvre.

Pour sa mise en œuvre, le Burkina Faso bénéficie du concours financier de divers partenaires techniques et financiers soutenant le secteur de l'éducation et de la formation. Il bénéficie également de l'appui de diverses Organisations non gouvernementales (ONG) et Associations actives en éducation et formation.

Sa formulation a impliqué l'ensemble des structures intervenant dans le domaine de l'éducation et de la formation et a permis la définition d'actions pertinentes mais surtout d'assurer une cohérence entre les programmes sous-sectoriels. Le processus participatif qui a marqué l'élaboration du plan d'action vise à permettre l'appropriation de son contenu par tous les acteurs concernés et leur permettre d'avoir une vision partagée des rôles et des responsabilités entre les Ministères sous-sectoriels et ses différents partenaires.

Pour la programmation physique et financière du PAP/PSEF, un modèle de simulation a été utilisé pour estimer les besoins physiques et financiers à l'horizon 2030, dans l'optique de mettre en cohérence les objectifs du Secteur de l'éducation et de la formation (SEF) en exploitant les liens existant entre les sous-secteurs. Conçu sur la base des recommandations issues des résultats du Rapport d'état du système éducatif national (RESEN), des documents de politiques sectorielles et des engagements internationaux, le modèle dégage les grandes masses par poste de dépenses et donne des ordres de grandeur des besoins physiques pour une meilleure visibilité des actions et une meilleure prévisibilité des ressources mobilisables. Il ne permet pas de donner les détails qui sont contenus dans les documents de prévisions comme la Loi de finances, le Budget programme et le Cadre de dépenses à moyen terme (CDMT). En outre, il n'intègre les investissements sur les constructions d'infrastructures annexes (logement, latrines pour normalisation, magasins, cuisines, etc.) et de bâtiments à usage administratif ainsi que l'ensemble des investissements pour l'enseignement supérieur.

Le PAP s'articule autour des parties suivantes : (i) bilan du PAT/PSEF 2014-2016 ; (ii) rappel de la vision et des orientations du PSEF 2017-2030; (iii) méthodologie d'élaboration du PAP/PSEF 2017-2020, (iv) programme et actions prioritaires du PAP, (v) financement du PAP, (vi) stratégie de mise en œuvre, de suivi et dévaluation, et (vii) les risques majeurs.

# 1 BILAN DU PAT PSEF 2014-2016

## 1.1 Bilan financier

Le budget prévisionnel du PAT 2014-2016 a été estimé à 1 048,352 milliards de FCFA. Le niveau de mobilisation des ressources financières sur la période 2014-2016 a été satisfaisant à 99,32%. Il fait ressortir l'évolution des recettes propres de l'État consacrées au secteur de l'éducation et de la formation.

La situation d'exécution financière en fonction des sous-secteurs montre que les fonds mobilisés ont servi à financer l'éducation de base (71,63 % des dotations définitives de la Loi de finances rectificatives (LFR), les enseignements secondaire et supérieur (28,37 % des dotations définitives LFR).

Le financement de l'éducation et de la formation a été assuré sur ressources propres de l'État à hauteur de 86,32% et sur ressources extérieures pour 13,68% dont 3,75 % pour le PME. Il ressort que le financement de l'éducation est l'affaire de l'État. Cet engagement de l'État devrait se poursuivre et s'améliorer dans les années à venir du fait de la réduction continue des financements extérieurs.

La mobilisation des ressources internes s'est traduite par une augmentation des allocations budgétaires de l'Etat. On note que depuis 2014, l'État a fourni d'énormes efforts, en augmentant substantiellement sa contribution. En effet, les montants alloués par l'État sont passés de 300,853 milliards de FCFA en 2014 à environ 326, 264 milliards de FCFA en 2016.

## 1.2 Bilan physique

Le PAT 2014-2016 a été exécuté à hauteur de 59% au cours de la période 2014-2016 dont 59% en 2014 ; 56% en 2015 et 62% en 2016.

Pour développer l'offre éducative, 272 activités ont été programmées au cours de la période 2014-2016 dont 161 activités réalisées et 111 activités non réalisées avec un taux de réalisation de 59,2%.

En vue de renforcer la qualité, 284 activités ont été programmées dont 176 réalisées, 102 non réalisées et 06 en cours de réalisation soit un taux d'exécution global de 62%.

Pour développer l'offre éducative et améliorer la qualité de l'Education non formelle (ENF), sur 110 activités programmées 43 ont été réalisées, soit un taux d'exécution de de 39%.

Concernant la gouvernance, Le taux d'exécution du programme a été de 67% en 2014, 61% en 2015 et 39% en 2016 d'où un taux global moyen de 56% sur la période 2014-2016.

## 1.3 Perspectives

Des efforts doivent être faits pour remédier aux problèmes soulevés par les ministères en charge de l'éducation et de la formation en collaboration avec les ministères partenaires, les PTF, le secteur privé, la société civile, les collectivités territoriales et les communautés éducatives. Dans sa programmation, le PAP 2017-2020 doit tenir compte des actions issues des recommandations du présent bilan pour améliorer les performances du secteur.

## 2 RAPPEL DE LA VISION ET DES ORIENTATIONS DU PSEF 2017-2030

Le PSEF se veut être le référentiel qui canalise les interventions des départements ministériels que sont le MENA, le MESRSI et le MJFIP et de leurs partenaires pour le développement de l'éducation et de la formation. Il est assorti de fondements, d'une vision, des principes directeurs, des objectifs déclinés en programmes stratégiques et d'un mécanisme de suivi et d'évaluation.

### 2.1 Fondements

Au niveau national, le PSEF tire ses fondements des référentiels suivants : la Loi d'orientation de l'éducation ; l'Etude nationale prospective « Burkina 2025 » ; le Programme présidentiel 2016-2020 ; le Plan national de développement économique et social (PNDES 2016-2020) ; les politiques sous-sectorielles à savoir le Programme de développement stratégique de l'éducation de base (PDSEB 2012-2021), le Plan national de développement de l'enseignement supérieur (PNADES 2014-2023), la Politique nationale d'enseignement et de formation techniques et professionnels (PN-EFTP).

Au niveau mondial et sous régional, le Burkina Faso, à l'instar de la plupart des pays du monde, s'est engagé à atteindre les Objectifs de développement durable (ODD) à l'horizon 2030 et s'est également aligné sur l'agenda 2063 de l'Union africaine (UA) pour l'éducation. L'ensemble du secteur de l'éducation et de la formation est pris en compte dans l'objectif 4 de ces ODD. Cet objectif vise à assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et à promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.

### 2.2 Vision du PSEF

La vision du PSEF s'intitule comme suit : « **un système éducatif démocratique, performant, inclusif et ouvert sur le monde, développant les compétences et l'expertise nécessaires et suffisantes pour le développement socioéconomique du Burkina Faso** ».

L'atteinte de cette vision dépendra du respect des neuf (09) principes directeurs suivants : (i) la vision holistique du système éducatif; (ii) la participation et l'appropriation ; (iii) l'obligation scolaire qui couvre la période d'âge scolaire de 6 à 16 ans et la gratuité de l'enseignement de base; (iv) la professionnalisation de l'éducation à tous les niveaux; (v) la prise en compte de l'équité/genre; (vi) la prise en compte de la protection de l'environnement; (vii) la mutualisation des ressources; (viii) la gestion axée sur les résultats et (ix) la gouvernance démocratique du système éducatif.

### 2.3 Orientations et objectifs du PSEF 2017-2030

L'orientation stratégique du PSEF est « d'accroître l'offre et améliorer la qualité de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la formation, en adéquation avec les besoins de transformation de l'économie». Elle est déclinée en trois (03) objectifs stratégiques qui sont : (i) accroître l'offre à tous les niveaux et réduire les disparités; (ii) améliorer la qualité des apprentissages et des acquisitions scolaires ; (iii) renforcer la gouvernance du secteur de l'éducation et de la formation.

Chaque objectif stratégique correspond à un programme stratégique. De même, chaque programme stratégique se décompose en actions auxquelles sont associées des objectifs spécifiques.

### **3 METHODOLOGIE D'ELABORATION DU PAP/PSEF 2017-2020**

Les travaux de rédaction du PAP/PSEF 2017-2020 ont démarré avec la mise en place d'un dispositif d'élaboration du PSEF. Le plan sectoriel doit être assorti d'un PAP 2017-2020. Ainsi, un comité technique interministériel chargé de sa rédaction a été mis en place par un arrêté précisant ses attributions, son organisation et son fonctionnement.

#### **3.1 Approche de programmation et suivi des travaux d'élaboration**

##### **3.1.1 Approche de programmation**

L'approche adoptée pour la programmation des actions et des activités du SEF a été participative à travers des rencontres techniques de travail regroupant les cadres des ministères en charge de l'éducation, de la formation, de l'économie et des finances.

Pour chaque action du PSEF, le travail a consisté à identifier les activités et à évaluer les ressources nécessaires pour leur mise en œuvre en vue d'atteindre les objectifs à l'horizon 2020.

La période de programmation retenue pour le PAP/PSEF est triennale. Exceptionnellement, le premier PAP du PSEF couvre quatre ans, 2017-2020, pour prendre en compte la prorogation du plan triennal précédent dont la date de clôture a été repoussée en fin 2017.

L'élaboration des instruments de programmation et de suivi de la mise en œuvre du PAP 2017-2020 s'est faite à partir du PSEF, de la note technique du modèle de simulation financière du RESEN, des plans d'action et des rapports d'activités ministériels des années 2014, 2015 et 2016, de la maquette et du rapport d'évaluation du PAT 2014-2016, des rapports de suivi annuel du PDSEB 2014, 2015 et 2016, du CDMT global, du DPBEP 2017-2019, des Documents de programmation pluriannuelle des dépenses (DPPD) et des Budgets Programmes du MENA, du MJFIP et du MESRSI, du Rapport de suivi financier (RSF) 2014 2015 et 2016, des Programmes d'investissements publics (PIP) 2014, 2015, 2016 et 2017, de la liste des actions et mesures de réforme du CDMT 2016-2018 et du document de Programme du PME ainsi que divers documents de politiques sous sectorielles existants.

La production des instruments a nécessité les étapes suivantes :

- Etape 1 : l'élaboration d'un canevas d'élaboration du PAP 2017-2020 ;
- Etape 2 : l'élaboration du bilan du PAT 2014-2016 sur la base des plans d'action et des rapports d'activités des trois ministères du secteur de l'éducation et de la formation pour les années 2014, 2015 et pour le premier semestre de 2016 et pour tout autre document nécessaire pour compléter les informations ;
- Etape 3 : l'élaboration du plan d'action du PSEF couvrant la période 2017-2020. Particulièrement pour l'année 2017, en sus des programmations des ministères concernés tirées de leurs plans d'action de 2017 et du projet de loi de finances 2017, sont également prises en compte les actions financées sur les ressources PME programmées dans les années antérieures et non réalisées. En outre, sont

capitalisées les actions programmées suite à la prorogation d'utilisation des fonds du PME du PSEF précédent jusqu'en fin 2017. S'agissant des années 2018, 2019 et 2020, les programmations proviennent des supports cités ci-dessus et des dotations prévisionnelles du prochain PME estimées à environ 20 milliards de F CFA.

Les instruments élaborés portent essentiellement sur une maquette du cadrage budgétaire du PAP 2017-2020 indiquant par programme l'objectif stratégique ainsi que les actions. Pour chaque action, un objectif spécifique est défini et les activités identifiées sont regroupées par ordre d'enseignement. Au niveau de chaque activité, les informations suivantes ont été renseignées : les structures responsables, les programmations physique et financière de 2017 à 2020, les sources de financement et les montants de financement acquis et à rechercher.

S'agissant des programmations physique et financière des activités, les ministères en charge de l'éducation et de la formation ont fourni les quantités et les montants nécessaires à l'élaboration des dites programmations.

La programmation des ressources financières a nécessité l'élaboration du bilan financier des trois années antérieures. Ce bilan a été réalisé à partir des dotations allouées aux trois ministères et les dépenses effectuées. S'agissant des ressources de l'État, la situation du SEF pour les années 2014 à 2015 a utilisé les dotations définitives et initiales ainsi que les ordonnancements. Concernant les ressources extérieures, le bilan est obtenu de la mobilisation des ressources du Compte d'affectation spécial du trésor/fonds de soutien au développement de l'éducation de base (CAST/FSDEB) et du PME. Pour les informations relatives aux projets et programmes, elles sont tirées des bilans d'exécution du programme d'investissements publics de chaque ministère qui ont été compilées pour avoir la situation relevant du SEF.

Concernant la programmation budgétaire pour la période 2017-2020, l'évaluation des ressources de l'État a été faite en exploitant les avant-projets du budget des ministères, le projet de loi de finances pour l'exécution du budget de l'État, exercice 2017, le DPBEP 2017-2019 et les DPPD des ministères concernés. Les prévisions de ces instruments couvrent les années 2017 à 2019. Pour l'année 2020, les programmations sont faites à partir d'un traitement des informations provenant des projections du PNDES et de l'Instrument automatisé de prévisions (IAP).

S'agissant des financements extérieurs, les prévisions pour la période 2017, 2018, 2019 et 2020 sont obtenues à partir du titre V du projet de la loi des finances de l'exercice 2017, de l'IAP, de la prolongation du financement du PME pour l'année 2017, des annonces des PTF du CAST (hors PME), y comprises les nouvelles programmations financières des actions pour l'année 2020 estimées au niveau des sous-secteurs ainsi que celles des projets et programmes.

### 3.1.2 Suivi des travaux d'élaboration

Le processus d'élaboration du PAP/PSEF s'est déroulé sous la supervision et la coordination des premiers responsables des ministères chargés de la mise en œuvre du PSEF. Au sein des groupes de travail, la présidence est assurée par les directeurs techniques en charge de la planification et du suivi de la mise en œuvre des actions au sein des ministères concernés. Au cours des plénières, le Secrétaire général du MENA, président du comité technique et le Secrétariat permanent du programme de

développement stratégique de l'éducation de base (SP/PDSEB), coordonnateur des travaux, co-président les séances de travail d'amendement des projets de document du PAP. Ces responsables, y compris les présidents des groupes de travail apportent les amendements et les orientations nécessaires en vue de disposer d'un document cohérent et intégré du SEF.

Tout le long du processus, le comité technique rend compte régulièrement aux ministres en charge du SEF qui donne les directives et veille au bon déroulement de l'ensemble du processus d'élaboration du PAP/PSEF 2017-2020.

### 3.2 Programmes et actions stratégiques

Pour la mise en œuvre du PSEF, trois programmes ont été identifiés, à savoir ; (i) le développement de l'accès à l'éducation et à la formation ; (ii) la qualité de l'éducation et de la formation et (iii) le pilotage et la coordination du secteur de l'éducation et de la formation. Tous ces programmes contiennent des actions stratégiques et de support.

La méthodologie adoptée pour l'élaboration de ces programmes et actions stratégiques et de support a suivi une démarche participative en prenant en compte intégralement les programmations des ministères du SEF. La stratégie mise en place pour disposer du document du PAP/PSEF 2017-2020 s'est faite de la façon suivante :

- Etape 1 : l'élaboration des outils et des consignes précisant le contenu des produits attendus et la démarche à adopter dans la production des extraits au sein des groupes de travail ;
- Etape 2 : la constitution des groupes de travail composés des cadres des ministères impliqués dans la planification, la mise en œuvre et le suivi des programmes et actions stratégiques du SEF, y compris ceux du ministère en charge de l'économie et des finances ;
- Etape 3 : l'identification des objectifs spécifiques de chaque action ;
- Etape 4 : l'examen des extraits en plénière mi-parcours afin de s'assurer que les produits attendus se font selon les consignes définies. Ces produits portent sur la partie narrative et le cadre budgétaire des activités et des actions stratégiques et de support budgétisés du SEF ;
- Etape 5 : Après compilation des différents produits des groupes dans une logique de cohérence et de vision intégrée du SEF, les versions provisoires du document du PAP/PSEF 2017-2020 ont fait l'objet d'examen en plénières.

Pour chaque action des programmes, les objectifs spécifiques ainsi que les activités à mettre en œuvre ont été identifiés, décrits et évalués. En plus, sont prises en compte les activités programmées sur les années antérieures non réalisées ou partiellement réalisées.

En outre, des stratégies de réalisation ont été définies en vue d'assurer l'exécution desdites activités qui sont inventoriées par les ministères en charge du SEF, classées par ordre d'enseignement et leurs coûts de mise en œuvre calculés. Aussi, les structures responsables au sein du ministère concerné ont été indiquées pour faciliter le suivi.

Dans le cadre du suivi et d'évaluation des objectifs attendus, le projet de cadre des résultats du PSEF a fait l'objet de finalisation et une matrice des indicateurs de résultats et de processus a été élaborée.

Les informations de l'ensemble des produits fournis proviennent des différents supports documentaires de programmation sur la période 2017-2020 élaborés au MENA, au MJFIP, au MESRSI et au Ministère de l'économie, des finances et du développement (MINEFID).

## 4 PROGRAMMES ET ACTIONS PRIORITAIRES DU PAP

### 4.1 PROGRAMME 1 : DEVELOPPEMENT DE L'ACCES A L'EDUCATION ET A LA FORMATION

#### **Objectif stratégique : Accroître l'offre à tous les niveaux et réduire les disparités**

Le programme «Développement de l'accès à l'éducation et à la formation» vise à accroître l'offre d'éducation et de formation à tous les niveaux tout en réduisant les disparités. Il est réalisé à travers les actions suivantes : i) le développement et la gestion des infrastructures d'accueil à tous les niveaux, ii) l'offre d'enseignants et/ou de formateurs à tous les niveaux, iii) la santé-hygiène-nutrition et la prévention contre le VIH/SIDA dans toutes les structures d'éducation et de formation, iv) le maintien dans l'éducation formelle, v) l'égalité et l'équité d'accès pour tous, vi) la mobilisation sociale et l'implication des parties prenantes, vii) le développement de l'éducation inclusive, viii) le partenariat avec les structures privées d'enseignement et de formation, ix), l'offre et la demande en éducation non formelle, x) la diversification des offres de formation, xi) l'amélioration des conditions d'études dans les structures éducatives et de formation et xii) les actions de support du Programme 1. La réalisation de ces actions à travers des activités tout en réduisant les inégalités d'accès à tous les niveaux d'éducation et de formation permettra d'atteindre les cibles suivantes :

- au niveau du préscolaire, faire passer le taux de préscolarisation de 2,9% en 2016 à 10,9% en 2020 ;
- au niveau du primaire : faire évoluer le taux brut de scolarisation de 86,1% en 2016 à 95,0% en 2020 ;
- au niveau du post-primaire : faire passer le taux brut de scolarisation de 46,6% en 2016 à 60,5% en 2020 ;
- au niveau du secondaire : faire évoluer le taux brut de scolarisation de 15,0% en 2016 à 18,9% en 2020 ;
- au niveau de Post-primaire technique et professionnel, faire passer la proportion des effectifs de l'EFTP de 0,9% en 2016 à 14% en 2020 ;
- au niveau du supérieur, le nombre d'étudiants pour 100 000 habitants passera de 611 en 2015 à 829 en 2020.

Les choix tiennent compte du fait qu'au regard du rythme actuel de la croissance démographique, la question des arbitrages entre les rythmes de croissance des différentes parties du système scolaire reste centrale dans les politiques de développement du pays. Il est certain qu'une régulation rigoureuse des flux d'élèves entre la partie basse du système éducatif, qui correspond au droit de chaque enfant à une éducation de base et sa partie haute, régie par la sélection et les besoins en qualifications du pays, restera nécessaire pendant longtemps. Le modèle de simulation comme les expériences récemment vécues a montré que le maintien d'une certaine régulation au sein même de l'éducation de base, entre le cycle primaire et le post-primaire, restera également nécessaire pour préserver les conditions de l'universalité de la scolarisation primaire.

En rappel, dans le PSEF et le PDSEB de 2012, la politique dite du continuum scolaire occupait une place centrale. Cette politique se présentait sous trois aspects :

- Un aspect de régulation des flux : il s'agissait de desserrer progressivement la régulation de fin de cycle primaire et de laisser augmenter le taux de transition entre le primaire et le post-primaire, de façon à répondre à une forte demande sociale en ce sens et à donner vie à la loi d'orientation scolaire de 2007 disposant que le pays doit offrir une éducation de base à tous les jeunes de 6 à 16 ans. Ce desserrement de la régulation devait cependant rester prudent, sinon timide, jusqu'en 2016, de façon à ne pas dégrader les conditions d'accueil dans le post-primaire.
- Un aspect pédagogique : les programmes scolaires devaient être refondus de façon à ce que le continuum forme un bloc continu et articulé, les programmes du post-primaire se détachant de la logique de propédeutique (préparation théorique) à des études longues pour s'adapter à une vocation plus générale à dispenser des compétences de base communes à tous.
- Un aspect institutionnel : la volonté des autorités était de réunifier la gouvernance du continuum de l'éducation de base, alors dispersée entre plusieurs ministères.

Au bilan, on a constaté que deux des trois aspects de la politique du continuum annoncée en 2012 peuvent être considérés comme des acquis de la période. Le cadre d'orientation du curriculum de l'éducation de base, publié en 2014<sup>1</sup>, organise la refonte des programmes scolaires et la Direction générale de la recherche en éducation et de l'innovation pédagogique (DGREIP) du MENA a entrepris des travaux d'écriture et d'expérimentation progressive de nouveaux curricula orientés par l'idée d'éducation de base pour tous. Ces travaux comprennent notamment quelques allègements nécessaires, l'introduction de sujets pratiques orientés sur l'expérience quotidienne des enfants, et ménagent des possibilités multiples de passerelles ; ils donnent une traduction pédagogique de l'idée de continuum.

La réunification de la gestion de l'éducation de base est chose faite, l'ensemble de l'enseignement secondaire relevant désormais du MENA, ainsi que le préscolaire.

En ce qui concerne la régulation des flux, la tentative de desserrer le flux à la fin du primaire à la rentrée 2014/2015 a donné des résultats globalement peu satisfaisants. En effet, si bon nombre d'élèves ayant achevés le primaire ont eu accès au post-primaire, le déficit en salles de classes et en personnel enseignant a donné lieu au recours à des salles sous abris précaires et à l'utilisation d'un personnel faiblement qualifié pour dispenser les enseignements.

Au cours de la période à venir, il s'agira globalement de tenir compte des enseignements tirés de la mise en œuvre du continuum pour améliorer l'accès à tous les niveaux du système.

---

<sup>1</sup> *Cadre d'orientation du curriculum de l'éducation de base*, MENA 2014, 48 pages

#### 4.1.1 Action 1 : Développement et gestion des infrastructures d'accueil à tous les niveaux

**Objectif spécifique** : accroître les capacités d'accueil des structures d'éducation et de formation professionnelle

Cette action vise à accroître les capacités d'accueil des structures d'éducation et de formation. Il s'agira de mettre à disposition en qualité et en quantité suffisantes les infrastructures d'une part, et d'optimiser leur occupation d'autre part, par la construction, l'équipement et la réhabilitation d'infrastructures scolaires, universitaires et de centres de formation ainsi que la mise en place d'unités mobiles de formation (UMF).

Sur la période 2017-2020, il est prévu la construction des infrastructures éducatives pour améliorer les conditions d'apprentissage des élèves et de formation des enseignants.

**Au niveau du préscolaire, du primaire, du post-primaire général et du post-primaire technique**, les nouvelles réalisations portent sur 13 599 salles de classe, 1 816 latrines, 848 forages, et 1 711 logements. Il est par ailleurs prévu la réhabilitation de 1 883 salles de classe et l'acquisition de 89 039 tableaux blancs. En outre, 258 lycées seront construits au secondaire général et technique.

Les défis liés à la bonne exécution des constructions scolaires a conduit le MENA à identifier des mesures phares dans ce cadre. Ainsi, au préscolaire, le choix retenu consiste à réaliser des blocs de salles de classes au sein des établissements primaire. La construction d'un nombre important de salles de classe permettra ainsi d'assurer un accroissement plus rapide des effectifs du préscolaire publics par rapport au privé et au communautaire.

Au primaire, un accent sera mis non seulement sur l'expansion du système à travers les constructions de nouvelles salles de classe équipées, la résorption des écoles sous pailotes, mais aussi la normalisation des écoles multigrades et la suppression des recrutements biennaux dans certaines écoles à trois classes. Cette option de normaliser à 6 classes les écoles pratiquant le multigrade (au moins deux niveaux dans la même classe) a été retenue pour faire face aux difficultés rencontrées par les établissements qui totalisent plus de 60 voire 80 élèves dans les classes et qui continuent de pratiquer le multigrade. Quant à la suppression des recrutements biennaux, il s'agit de travailler de sorte à ce que les écoles de trois classes totalisant plus de 180 élèves puissent passer à un recrutement annuel. En plus de salles de classe, des infrastructures d'accompagnement (latrines, forages et logements) sont prévues. La gestion des logements sera confiée aux communes en vue d'une location aux enseignants conformément au décret pris par le gouvernement dans ce sens.

Au post-primaire général, outre les réhabilitations de salles de classe, il s'agira de construire des blocs de salles de classes pour les CEG et ce prioritairement dans l'enceinte des écoles primaires. Des logements et des latrines sont également prévus en accompagnement de ses blocs de salles de classe.

Au niveau du post-primaire technique, il s'agira de construire des collèges d'enseignement et de formation technique et professionnelle (CEFTP) équipés.

Au niveau du **secondaire général**, de nouveaux lycées à 6 classes et des établissements seront également réalisés. Pour le **secondaire technique**, des lycées

techniques, professionnels, et scientifiques seront construits et équipés dans les chefs-lieux de région conformément aux choix du gouvernement de mettre l'accent sur l'EFTP.

Pour réussir toutes cette programmation, il est prévu au cours de la période la mise en œuvre rigoureuses des actions entrant dans le cadre de la stratégie de réalisation des infrastructures éducatives, adoptée par le MENA en décembre 2016. Ces actions visent spécifiquement à améliorer le processus de programmation des constructions scolaires, de suivi des travaux, de passation des marchés et de prise en charge des questions environnementales.

Cette stratégie préconise au niveau de la planification, la déconcentration de la carte éducative et du suivi de réalisation des infrastructures ainsi que des ressources. Au niveau des procédures, il est envisagé l'accroissement de la maîtrise d'ouvrage délégué et le développement des maîtrises d'ouvrages communales des constructions scolaires. Elle préconise également une réduction significative voire une suppression de la maîtrise d'ouvrage direct et la mise à disposition des plans types par région.

Ce développement s'accompagnera de celui des capacités des structures déconcentrées chargées des fonctions de contrôle. Il sera expérimenté le transfert de fonds vers les communes via le Fonds permanent de développement des collectivités territoriales (FPDCT), qui sera amené à garantir la sécurité fiduciaire de ces opérations.

Concernant **la formation professionnelle**, les réalisations porteront, entre autres, sur : (i) 4 études architecturales pour la construction et l'équipement des centres de formation professionnelle ; (ii) 6 Centres Provinciaux de Formation Professionnelle ; (iii) 1 centre régional de formation professionnelle ; (iv) 2 unités mobiles de formation (UMF) dans chaque région. En plus, il est prévu la formation de 3000 apprentis selon le type dual en partenariat avec les entreprises les ONG, des associations et organisation professionnelle, la subvention de la formation de 23 800 apprenants à travers le FAFPA, la mise en œuvre du Programme de formation de 10 000 jeunes aux métiers par an, la mise en œuvre du Projet d'implantation d'un centre d'incubation et l'appui aux activités des centres de l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE), du Centre de formation professionnelle de référence de Ziniaré (CFPRZ), du Centre de formation professionnelle à vocation industrielle (CFPI) et du Centre d'évaluation et de formation professionnelle de Ouagadougou (CEFPO).

S'agissant de **l'enseignement supérieur**, les activités suivantes seront réalisées : construction de 5 amphithéâtres de 750 places qui permettront de dégager près de 5000 places supplémentaires dans l'ensemble des universités de Bobo-Dioulasso, Koudougou et Ouaga II (UO2). En plus, il sera créé une université virtuelle à Ouagadougou avec la mise en place de 13 espaces numériques dans les différentes régions qui touchera 118 900 étudiants. Par ailleurs, des infrastructures complémentaires seront réalisées et les sites des Centres universitaires polytechniques (CUP) viabilisés. Dans la même logique, pour permettre à l'UO2 de rejoindre son site, il sera procédé à l'achèvement des travaux de construction du restaurant, du centre médical et de l'amphithéâtre.

#### 4.1.2 Action 2 : Offre d'enseignant et/ou de formateurs à tous les niveaux

**Objectif spécifique** : disposer d'enseignants et de formateurs qualifiés et en nombre suffisant

L'accroissement des infrastructures d'éducation et de formation induit nécessairement une allocation conséquente de ressources humaines. Il s'agit donc de disposer d'enseignants et de formateurs en nombre suffisant et de qualité pour les structures d'éducation et de formation. Cette mise à disposition est perceptible dans le traitement financier du personnel notamment les salaires et les indemnités qui s'y rattachent.

**Au niveau de l'éducation de base**, il est prévu le recrutement de 29 791 nouveaux enseignants qui seront formés dans les écoles de formation des enseignants au cours de la période 2017-2020.

Le recrutement au préscolaire se poursuivra avec une augmentation plus rapide du nombre de moniteurs comparativement aux éducateurs du jeune enfant.

Au **primaire** où le problème de vivier ne se pose pas, le recrutement d'élèves maitres à former dans les Écoles nationales des enseignants du primaire (ENEP) ainsi que le recrutement sur mesures nouvelles d'enseignants à affecter directement dans les écoles se poursuivront.

L'un des éléments de la mise en œuvre du personnel enseignant du post-primaire au cours des trois ans à venir concerne la mise en œuvre du programme « emploi-jeunes » pour l'éducation nationale. Ce programme permettra de réduire considérablement le déficit en enseignant du post-primaire à l'horizon 2020. Cette opportunité nouvelle offre la possibilité de recrutements sur des contrats de trois ans, renouvelables une fois pour des fonctions d'enseignement au post-primaire. Des réponses seront apportées en termes de formation continue, de documentation et d'encadrement pédagogique de proximité de ces enseignants d'un type nouveau. Un programme spécifique de formation d'enseignants au profit de l'EFTP est également en cours d'exécution et permettra de résoudre les difficultés liées aux viviers de recrutement d'enseignants dans ce type d'enseignement.

Toutes ces mesures contribueront à réduire considérablement les heures de vacation dans l'enseignement post-primaire et secondaire.

**Pour la formation professionnelle**, il sera procédé : (i) à la création d'un corps de formateurs avec le statut qui l'accompagne ; (ii) au recrutement de 350 formateurs et (iii) à la création d'un vivier de 200 élèves-formateurs (maitres d'apprentissage, tuteurs, formateurs endogènes) dans les entreprises, les ONG, les associations et les organisations professionnelles impliquées dans la formation professionnelle. De façon spécifique, il s'agira de se référer aux expériences de vacations assurées par des cadres issus du monde de l'entreprise dans des cadres formalisés ou non en vue de promouvoir les interventions de cadres des entreprises comme formateurs dans les structures de formation.

Ces cadres bénéficieront de formation sur l'utilisation des supports de formation notamment des curricula, référentiels et programmes de formations existants et élaborés selon l'Approche par les compétences (APC) et aussi de l'andragogie.

**Au niveau de l'enseignement supérieur**, l'offre d'enseignants au supérieur portera sur le recrutement de 100 assistants/chercheurs par an, le recrutement de 900 Attachés temporaires d'éducation et de recherche (ATER).

#### 4.1.3 Action 3 : Santé-hygiène-nutrition et prévention contre le VIH/SIDA dans toutes les structures d'éducation et de formation

**Objectif spécifique** : assurer aux élèves, étudiants, apprenants et enseignants des conditions d'hygiène, de santé et de nutrition favorables à l'enseignement-apprentissage

La santé-hygiène-nutrition et la prévention contre le VIH/SIDA dans toutes les structures d'éducation et de formation contribuent à mettre les élèves, étudiants, apprenants et enseignants dans des dispositions physiques et psychologiques favorables au travail.

**Au niveau de l'éducation de base et de l'enseignement secondaire**, il est prévu un appui aux soins de santé et à la restauration, 225 campagnes de dépistage des Infections sexuellement transmissibles (IST), VIH/SIDA et des visites médicales au profit de 163 861 enfants du préscolaire.

La place de la santé de l'hygiène et de la nutrition dans l'enseignement a conduit à l'élaboration en 2016 d'une stratégie de santé hygiène nutrition qui traduit la volonté du gouvernement dans ce domaine. Des actions visant la sensibilisation, le déparasitage systématique annuel des élèves, leur supplémentation en micronutriment, la formation des principaux acteurs dans le domaine de la santé de l'hygiène nutrition ainsi que l'équipement en matériel spécifique au profit des écoles seront entreprises au cours de la période de mise en œuvre.

**Pour la formation professionnelle**, il s'agira de : (i) acquérir et installer lave-mains et des postes d'eau potable dans 06 centres ; (ii) construire et équiper des cantines et des infirmeries dans 03 centres de formation ; (iii) développer un programme d'éducation à l'hygiène, sécurité et santé au travail dans les centres de formation ; (iv) développer des modules sur les thèmes émergents (citoyenneté, genre et VIH-SIDA environnement, changement climatique, développement durable...). Plus spécifiquement, ce programme d'éducation permettra d'influencer les comportements des apprenants à travers la familiarisation à l'utilisation des techniques et des méthodes d'hygiène, de santé et de sécurité au travail.

#### 4.1.4 Action 4 : Maintien dans l'éducation formelle

**Objectif spécifique** : créer les conditions nécessaires permettant aux élèves, apprenants et étudiants d'achever un cycle donné

Au regard des abandons constatés, le maintien dans l'éducation et de la formation s'entend par la capacité du secteur à conduire les élèves, les apprenants et les étudiants du début jusqu'au bout de leur cursus scolaire et de leur formation professionnelle.

**Au niveau de l'éducation de base**, il est prévu l'acquisition de vivres au profit de 163 861 auditeurs, 12 751 865 élèves du primaire et 2 165 089 élèves du post-primaire et secondaire général et 280 050 élèves du post-primaire secondaire et technique. En outre, les activités suivantes seront exécutées : (i) suivre, superviser et coordonner les activités ; (ii) octroyer des bourses à 41 826 élèves orientés dans les filières scientifiques et à l'EFTP et (iii) tenir les sessions statutaires des commissions

(Commission nationale des bourses et des stages (CNBS), Certificat d'études primaires (CEP), Commission d'attribution des autorisations de diriger, d'enseigner et de surveiller (CAADES), Conseil national pour la prévention de la violence à l'école (CNPVE)).

**Dans la formation professionnelle**, il est prévu : (i) l'octroi de de bourses de formation professionnelle à 1400 apprenants ; (ii) la mise en place d'un dispositif de suivi conseil des apprenants dans 17 centres de formation professionnelle ; (iii) l'octroi de 200 bourses aux jeunes stagiaires en Algérie, Tunisie et Maroc.

#### 4.1.5 Action 5 : Égalité et équité d'accès pour tous

**Objectif spécifique** : assurer l'accès à tous les enfants et apprenants à un enseignement et/ou à une formation de qualité

**Au niveau de l'éducation de base**, l'égalité et l'équité d'accès de tous les enfants et apprenants à un enseignement et/ou à une formation de qualité visent à garantir à tous et à toutes, une éducation et une formation équitables et à donner à tous et à toutes les mêmes chances d'accès sans distinction de l'origine socio-économique, du milieu de résidence, de la situation géographique et du genre. Il s'agira de poursuivre la mise en application des textes législatif et réglementaire sur : (i) l'obligation scolaire ; (ii) l'interdiction du travail des enfants ; (iii) la mise en œuvre de la carte éducative et de la formation ; (iv) la formation et la sensibilisation à la scolarisation et à l'accompagnement des filles.

La dimension géographique des disparités dans l'accès et dans la qualité des services éducatifs est la plus marquée au Burkina Faso. La réduction de ces disparités passera par la mise en œuvre effective de la carte éducative et celle de la politique liée aux communes prioritaires pour des actions plus ciblées.

En 2014, le MENA a lancé une expérimentation consistant à développer des plans d'actions dans les communes prioritaires (10 sur le 43 ont été choisies pour une première phase). Ces plans d'actions impliquent les autorités communales, la coordination communale des Comités de gestion d'écoles (COGES), la Circonscription d'éducation de base (CEB) et la Direction provinciale de l'éducation nationale et de l'alphabétisation (DPENA). Ils s'appuient sur un diagnostic local concerté. Une première évaluation, en 2015, a conclu à la validité et à la pertinence de ces plans locaux et a pu vérifier que les activités qu'ils prévoient s'exécutent effectivement, mais qu'il est prématuré d'en mesurer aujourd'hui l'effet sur l'accès, la rétention ou la qualité.

Le repérage, le suivi et l'éradication des disparités géographiques demandent également un niveau de détail dans l'analyse des données et dans la prise de décision qu'il n'est pas facile d'atteindre depuis une planification centrale. Par ailleurs, le mouvement de décentralisation s'amplifie, donnant un poids important aux communes. Pour ces deux raisons, le MENA s'est engagé dans la voie de la déconcentration de sa planification. La carte éducative doit désormais être établie et gérée au niveau provincial. Ce mouvement de déconcentration technique est déjà amorcé et doit continuer. Il implique des travaux, déjà entamés :

- La création et le renforcement de capacités techniques de planification dans les DPENA à travers la formation de planificateurs locaux. Il reste à renforcer l'équipement en matériel des DPENA.

- le diagnostic et la révision par l'administration centrale (DGESS), des normes applicables à la création ou à l'extension des établissements scolaires. Ces normes et leur suivi doivent rester, à terme, le cœur des attributions de l'administration centrale en la matière. La mise en place d'un comité des normes est en projet, elle devrait se concrétiser dans un avenir très proche.

L'étude des mouvements de transferts scolaires (migration des élèves d'un établissement à un autre) pourrait aider à construire une image plus précise des disparités géographiques, mais elle est aujourd'hui difficile sur la seule base des enregistrements administratifs des écoles, qui sont imparfaits et incomplets.

Il est prévu l'immatriculation des élèves du primaire en vue de mesurer les transferts en temps réel et d'avoir une image plus précise des disparités réelles dans l'accès.

Aussi, il est prévu l'aide à l'orientation des filles, les cours d'appuis aux filles en difficulté, les subventions à la scolarisation des filles nouvellement inscrites au CP1. Les plans d'action des communes prioritaires seront élaborés et mis en œuvre. Il sera également assuré la gratuité de la cantine scolaire, l'achat de tenues scolaires et la distribution de rations sèches en faveur des filles. De même, des manuels et fournitures scolaires seront mis à la disposition des élèves des régions et communes prioritaires du post-primaire. Un appui à la scolarisation des élèves des régions prioritaires dans le secondaire général et technique sera assuré par le paiement des frais de scolarité.

**S'agissant de la formation professionnelle**, la mise en œuvre de cette action permettra à 3 500 jeunes d'avoir accès à ce type d'enseignement. Ainsi, il s'agira de : (i) mettre en place une plateforme de formations (FMQ, FAQ, Plateforme Multifonctionnelle (PFM), etc.) adaptée aux filières prioritaires (textile, agriculture, élevage et agro-alimentaire, BTP) ; (ii) mettre en place un mécanisme de renforcement du continuum alphabétisation-formation professionnelle; (iii) subventionner les coûts de formation et mettre en place des mesures incitatives fortes acceptées de façon concertée au profit des jeunes femmes, filles et groupes très défavorisés ; (iv) octroyer des aides, bourses, prêts au profit des ménages pauvres et en difficulté et (v) prendre en compte la FP dans les orientations des élèves en fin de cycle (primaire, post-primaire et secondaire).

#### 4.1.6 Action 6 : Mobilisation sociale et implication des parties prenantes

**Objectif spécifique** : améliorer la participation des communautés à la gestion des structures éducatives

La mobilisation de l'ensemble des acteurs de l'éducation et de la formation vise essentiellement à résoudre les problèmes de l'éducation et de la formation professionnelle par l'implication et la responsabilisation effectives des communautés de base et des collectivités territoriales dans l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des plans et programmes de développement de l'éducation et de la formation.

**Au niveau de l'éducation de base**, il s'agira principalement de sensibiliser les populations des zones à faibles taux de scolarisation à participer au programme d'éducation parentale ; de mettre en place les COGES dans les établissements post-primaire et secondaire ; d'impliquer les COGES du primaire dans le suivi de la scolarisation des élèves dans les zones à faibles taux de scolarisation ; de mettre en œuvre la stratégie d'autonomisation et de pérennisation des COGES et des CCC. Les

bonnes pratiques en faveur de la qualité de l'éducation et de la formation en matière d'implication et de responsabilisation de la communauté éducative pourront être capitalisées et diffusées.

A ce titre, il s'agira de renforcer les capacités opérationnelles des COGES, des Association des parents d'élèves (APE), des Association des mères éducatrices (AME) et de faire un plaidoyer pour le transfert effectif des ressources aux collectivités territoriales et aux structures déconcentrées.

La subvention directe des COGES sera aussi expérimentée dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie d'autonomisation et de pérennisation des COGES. D'autres actions entrant dans ce cadre seront réalisées à savoir : i) diffuser la stratégie auprès des acteurs du MENA notamment ceux de la chaîne financière ; ii) relire l'arrêté conjoint portant organisation et fonctionnement des COGES et CCC pour intégrer les aspects liés à la subvention ; iii) mettre en place des subventions directes aux COGES et aux CCC/CCA sur le financement du budget de l'Etat et des Collectivités Territoriales ; iv) impliquer davantage les COGES, les CCC/CCA dans le suivi des constructions scolaires ; v) doter les COGES d'un KIT minimum leur permettant de prendre en charge les petites réfections de bâtiments et réparations de mobiliers et de matériels didactiques ; vi) former les membres de bureaux COGES alphabétisés dans l'élaboration des plans d'actions, le suivi- évaluation des activités et des rapports d'activités ; et vii) instituer des audits communautaires annuels des COGES et des CCC/CCA. Au niveau de l'EFTP, il sera question de renforcer les capacités des acteurs pour élaborer et mettre en œuvre des projets d'établissements d'EFTP.

**Par rapport à la formation professionnelle**, en vue d'améliorer la participation des communautés à la gestion des structures de formation professionnelle, les activités porteront sur : (i) le renforcement des capacités de 4 collectivités territoriales en matière de pilotage et d'orientation sur les priorités régionales relatives à la formation et à l'insertion professionnelles ; (ii) la mise en place des Comités de gestion des centres de formation (CGCF) dans 31 centres tout en assurant leur fonctionnement et la formation de leurs membres.

#### 4.1.7 Action 7 : Développement de l'éducation inclusive

**Objectif spécifique** : mettre en œuvre la stratégie nationale d'éducation inclusive

Le développement de l'éducation inclusive consistera à intégrer dans le processus d'éducation et de formation l'ensemble des enfants et des jeunes vivant avec un handicap, dans les mêmes conditions d'apprentissage que les autres.

**Au niveau de l'éducation de base et de l'enseignement secondaire**, il est prévu la diffusion de la Stratégie nationale de développement de l'éducation inclusive (SNDEI) et son plan d'action. D'autres activités seront réalisées telles que : (i) l'harmonisation et la validation des différents modules spécifiques en cours d'écriture, (ii) la formation continue des enseignants et des encadreurs de l'éducation de base en Éducation inclusive (EI), (iii) la formation spécialisée des enseignants et des encadreurs de l'éducation de base par type de déficience, (iv) le renforcement du partenariat entre l'Etat et les structures privées de formation spécialisée, (v) la sensibilisation des familles, des leaders coutumiers et religieux, des Comités villageois de développement (CVD), des structures déconcentrées de l'Etat et des collectivités dans la mise en œuvre de la SNDEI.

## Action 8 : Partenariat avec les structures privées d'enseignement et de Formation

**Objectif spécifique** : accompagner les promoteurs privés dans le développement de l'offre d'éducation et de formation

**Pour l'éducation de base et l'enseignement secondaire**, il est envisagé d'apporter un appui financier à l'enseignement privé confessionnel (Secrétariat national de l'enseignement catholique (SNEC), à la Fédération des associations islamiques du Burkina (FAIB), à la Fédération des églises et missions évangéliques (FEME)) d'un montant de 16,165 milliards F CFA sur les quatre (04) années. Au profit de l'enseignement privé laïc (Union nationale des établissements d'enseignement privé laïc (UNEEP-L), il est prévu une subvention d'un montant total de 1,046 milliard F CFA pour la même période.

En dépit de la part importante des effectifs du privé, la politique éducative prévoit globalement une évolution moins rapide des effectifs du privé sur la période à venir. Ce choix est dû en partie aux charges relativement élevés supportés par les parents des élèves inscrits dans les privés et la probabilité élevée d'un enseignement de faible qualité dispense dans ces établissements (enseignants peu qualifié, matériels insuffisant). Dans le cadre de l'opérationnalisation de cette vision, les principales modalités d'appui au privé se poursuivront. La subvention à la scolarisation de 209 181 élèves envoyés dans le privé d'un montant total de 10,459 milliards de FCFA sera accordée.

Pour accompagner le processus de prise en compte du privé, le contrôle de l'application des cahiers de charge sera accentué.

**Concernant la formation professionnelle**, les promoteurs privés bénéficieront d'accompagnement à travers la mise en œuvre des activités suivantes : (i) le renforcement des capacités opérationnelles de 210 promoteurs de centres privés (ressources formatives, gestion des centres de formation) ; (ii) la mise à disposition de 210 promoteurs privés des outils pédagogiques (référentiels et autres guides) ; (iii) la formation de 420 formateurs des centres privés (utilisation des référentiels, ingénierie pédagogique, modules thèmes émergents, etc.).

### 4.1.8 Action 9 : Offre et demande en Éducation non formelle (ENF)

**Objectif spécifique** : accroître l'accès des jeunes et adultes déscolarisés et non scolarisés à l'ENF

Le développement de l'ENF sera orienté prioritairement vers les jeunes dans les Centres d'éducation de base non formelle (CEBNF).

Les activités porteront sur : (i) la construction de 138 Centre permanent d'alphabétisation et de formation (CPAF) ; (ii) la construction et l'équipement de 42 CEBNF ; (iii) la mobilisation sociale pour susciter une large adhésion aux activités d'alphabétisation (collectivités, associations, ONG) ; (iv) la mise en œuvre progressive de la carte communale de l'ENF dans 360 communes ; (v) la mutualisation de 350 salles de classe pour l'alphabétisation des adultes dans 04 région ; (vi) l'ouverture de 06 centres au profit des groupes spécifiques et (viii) le suivi évaluation des centres.

La mise en œuvre de ces activités permettra de rehausser les effectifs des jeunes apprenants à 13 480 et 248 300 d'adultes à l'horizon 2020.

#### 4.1.9 Action 10 : Diversification des offres de formation

**Objectif spécifique** : créer de nouvelles filières de formation en adéquation avec les besoins de l'économie

Il s'agit de diversifier les offres de formation en s'orientant vers les filières prioritaires que sont : l'agriculture, l'agroalimentaire et l'élevage. La diversification des offres de formation vise à offrir aux étudiants et aux apprenants une gamme variée de choix de filières de formation en adéquation avec les réalités de l'économie et les besoins en main d'œuvre des entreprises.

Dans le sous-secteur de la formation professionnelle, une stratégie de généralisation de la formation professionnelle a été adoptée par le Gouvernement en 2014. Ce document stratégique prévoit entre autres mesures le développement de filières de formation porteuses en lien avec les potentialités économiques nationales et locales. Pour cela, elle s'appuie sur les filières prioritaires retenues dans la PN/EFTP dont principalement les filières agricoles.

#### 4.1.10 Action 11 : Amélioration des conditions d'études dans les structures éducatives et de formation

**Objectif spécifique** : accroître la fourniture des services sociaux aux élèves, étudiants et apprenants

L'amélioration des conditions de vie et d'études des élèves, étudiants et apprenants en difficultés consiste à créer des conditions favorables aux activités d'enseignement/apprentissage et de formation.

**Concernant la formation professionnelle**, l'amélioration des conditions d'études se fera à travers l'approvisionnement des cantines en vivres, la dotation des infirmeries en produits et consommables pharmaceutiques dans 03 centres de formation professionnelle.

**Au niveau de l'enseignement supérieur**, il est entrepris la construction et l'équipement de 04 cités universitaires d'une capacité de 6 000 lits, la construction de 2 restaurants universitaires, l'équipement de 02 restaurants universitaires, l'installation de 5 forages positifs avec compresseurs dans les cités universitaires et l'acquisition de 135 bus au profit des étudiants. En plus, il est prévu des bourses d'un montant total de 26,2 milliards de FCFA et des aides et prêts à hauteur de 26,765 milliards de FCFA.

#### 4.1.11 Action de support du programme 1

Dans ce programme, les actions de support suivantes ont été retenues:

1. La relecture du document des normes à tous les niveaux ;
2. La préparation d'un manuel de procédure de localisation des sites des écoles pour les Direction régionale de l'éducation nationale et de l'alphabétisation (DRENA) ;
3. L'accompagnement des communes dans l'élaboration et la mise en œuvre de la carte éducative communale ;

4. La mise à disposition des communes d'informations relatives aux infrastructures de l'année N en année N-1 ; réalisation des conditions préalables à la mise en œuvre de la réforme de l'EFTP ;
5. Le fonctionnement des commissions de la carte éducative au niveau déconcentré ; création d'un point d'information sur les métiers dans les établissements scolaires et universitaires ;
6. L'analyse en lien avec la réduction des disparités et l'initiation des programmes d'appui aux communes ; ciblage des ménages vulnérables pour assurer l'équité dans la qualité ;
7. Le développement de la maîtrise d'ouvrage par les communes avec l'implication des communautés ;
8. La conception d'un manuel de procédure ou un guide de gestion des fonds destiné aux constructions d'infrastructures éducatives ;
9. L'expérimentation du dispositif de suivi par les COGES à travers la diffusion d'un dispositif consensuel ;
10. Le développement des actions de formation à l'attention des communes sur la gestion des marchés publics (programmation, passation et exécution des marchés publics) ;
11. La révision de la convention type Maîtrise d'ouvrage délégué (MOD) ;
12. L'élaboration des EIS ou NIE pour les projets et programmes soumis à l'obligation réglementaire ;
13. Le suivi et l'évaluation de l'impact du programme « Emploi jeune » pour l'éducation nationale ;
14. La transformation des CUP en universités pleines.

## 4.2 PROGRAMME 2 : AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION

**Objectif stratégique** : Améliorer la qualité des apprentissages et des acquisitions scolaires

L'amélioration de la qualité de l'éducation et de la formation a pour objectif d'améliorer la qualité des enseignements et des apprentissages.

Il est prévu d'une part, la subvention de la cantine à raison de 20 000 F CFA par élèves et par an et d'autre part la subvention de frais pour la visite médicale des enfants dans le cadre de l'amélioration de l'hygiène la santé et la nutrition des enfants.

Un accent sera mis sur le recrutement d'enseignants à travers l'opérationnalisation du programme « emploi-jeunes » pour l'éducation nationale et les recrutements classiques de sorte à faire passer la proportion du volume horaire assuré en vacance de 45% à 0%. Les recrutements concerneront également le personnel non enseignant (administration, gestion et animation de la vie scolaire) de sorte à maintenir le ratio à 176 élèves par personnel non enseignant.

Pour améliorer les apprentissages, il est envisagé l'extension de la cantine scolaire et la réorganisation du dispositif pour garantir l'effectivité de la gratuité des plats servis aux élèves.

Pour réussir la réforme de l'EFTP, l'Etat devra travailler à rendre plus attractif le sous-secteur et opter pour un choix clair en matière de filières porteuses à promouvoir.

Pour atteindre les objectifs, le programme est centré sur douze actions principales tirées du PSEF et complétées par une action de support. Les actions principales comprennent : (i) la formation du personnel enseignant et d'encadrement ; (ii) le suivi et l'encadrement pédagogique ; (iii) les curricula et les programmes d'enseignement/formation ; (iv) les matériels pédagogiques, didactiques et la matière d'œuvre ; (v) la promotion du multilinguisme, de la culture et du sport dans l'éducation et la formation ; (vi) l'opérationnalisation des passerelles ; (vii) la recherche-action et la recherche développement ; (viii) l'évaluation et la certification des connaissances et des compétences dans le formel ; (ix) l'ingénierie de la formation professionnelle ; (x) la qualité de l'éducation non formelle, (xi) l'évaluation et la certification des acquis et des apprentissages en ENF et dans la formation professionnelle et (xii) la mise en œuvre de l'assurance qualité dans les Institutions d'Enseignement Supérieur (IES).

### 4.2.1 Action 1 : Formation du personnel enseignant et d'encadrement

**Objectif spécifique** : Renforcer les capacités des enseignants/formateurs et des personnels d'encadrement pédagogique

**Au préscolaire** il s'agira de recruter et assurer la formation initiale de 1335 encadreurs (Moniteurs et éducateurs) du préscolaire à l'INFTS, d'assurer les conférences annuelles des personnels d'éducation préscolaire et de renforcer les capacités des encadreurs du préscolaire en pédagogie sur des thématiques prioritaires.

**Au primaire**, il s'agira d'assurer la formation initiale de 14 558 élèves maîtres et de 1659 élèves encadreurs, de construire et d'équiper l'Ecole Nationale des Enseignants du Primaire de Kaya, d'assurer les conférences annuelles du personnel enseignant et du personnel d'encadrement. Il est également prévu de renforcer les capacités des enseignants en pédagogie sur des thématiques prioritaires

**Au post-primaire et secondaire**, les activités à mettre en œuvre devront permettre d'assurer la formation initiale de 12 310 professeurs du post-primaire, de 1 588 professeurs du secondaire et de 1 432 animateurs de la vie scolaire et de renforcer les capacités des professeurs en pédagogie sur des thématiques prioritaires.

S'agissant de la formation continue des enseignants, une stratégie a été conçue depuis 2003 et se déroule à travers des stages de recyclage, des groupes pédagogiques, des conférences pédagogiques et des visites de classes. Toutefois, la stratégie mérite d'être relue pour prendre en compte les enseignants du préscolaire, du post-primaire et du secondaire et les problèmes d'ordre logistique, de carburant, de financement et de pertinence des thèmes sont à résoudre. Les ENEP seront mises à contribution pour la formation continue des enseignants. La relecture de la stratégie prendra en compte les ENEP comme bassins de formation des enseignants.

**Au niveau de la formation professionnelle**, il est prévu de former 300 formateurs des centres de formation et 30 personnels d'encadrement, de renforcer les compétences pratiques de 600 formateurs et de développer des stages d'immersion en entreprise au profit de 600 formateurs des centres.

**Au supérieur**, il s'agira non seulement de construire et d'équiper le bâtiment R+4 pour le CPU de l'UK, le bâtiment pédagogique en R+2 à l'ENS/UK ainsi que 15 salles de cours à l'ENS/UK mais également de mettre en œuvre la pédagogie universitaire dans les Universités.

#### 4.2.2 Action 2 : Suivi et encadrement pédagogique

**Objectif spécifique** : Assurer l'encadrement pédagogique de proximité à tous les niveaux du système

**Au niveau de l'éducation de base et de l'enseignement secondaire**, il est prévu d'élaborer une stratégie intégrée de suivi et d'encadrement pédagogique adaptée aux différents ordres d'enseignement, de mettre en œuvre la stratégie intégrée de suivi et d'encadrement pédagogique, d'assurer le suivi et l'encadrement de proximité à travers les visites de classes et des visites d'écoles, de renforcer les capacités opérationnelles des CEB à travers leur équipement en matériel informatique et connexion internet et d'appuyer le fonctionnement courant des CEB.

L'Inspecteur ou le Conseiller pédagogique est amené à accomplir des sorties dans l'aire de la circonscription pour des visites d'écoles et de classes en vue d'apporter aux enseignants l'accompagnement nécessaire à l'accomplissement de leurs tâches. Une politique particulière sera développée en faveur du début de cycle primaire, avec des aspects structurels de gestion (résorption prioritaire des sureffectifs en CP, précisément le cycle où les sureffectifs sont les plus fréquents) et des aspects pédagogiques (priorité aux CP dans les écoles, affectation en CP des maîtres les plus expérimentés, concentration sur les apprentissages fondamentaux, supervision et encadrement renforcés sur ces apprentissages).

**Au niveau de la formation professionnelle**, un système d'encadrement technique et pédagogique de 100 formateurs sera mis en place.

#### 4.2.3 Action 3 : Curricula et programmes d'enseignement/formation

**Objectif spécifique** : Disposer de curricula adaptés au développement des compétences.

En vue de disposer de curricula adaptés au développement des compétences, **au niveau de l'éducation de base**, les activités suivantes seront mises en œuvre : (i) la construction de nouveaux curricula ; (ii) l'expérimentation des nouveaux curricula ; (iii) la formation des acteurs expérimentateurs des nouveaux curricula et (iv) la modernisation des écoles franco arabes (PREFA).

Le nouveau curriculum se déroule sur 770 heures annuelles pour le préscolaire et le primaire, 795 heures annuelles pour le post-primaire et 720 pour l'éducation non formelle.

Pour assurer effectivement le volume horaire officiel dans l'éducation de base formelle, le MENA a enregistré récemment un progrès considérable dans l'organisation de la rentrée, par une réforme de procédure permettant que les enseignants nouvellement affectés soient payés effectivement le mois même de la rentrée, ce qui élimine l'ancienne période de flottement nuisible au démarrage effectif des classes en octobre.

En outre, la mise en place d'un système de suivi des enseignants et des élèves impliquant les parents d'élèves permettra d'assurer un suivi rapproché de la gestion du temps d'apprentissage.

**Au secondaire général et technique**, il est envisagé l'évaluation des programmes et des enseignements en vigueur, la construction de nouveaux curricula et leur expérimentation.

**Dans le sous-secteur de l'enseignement supérieur**, les actions programmées visent la mise en œuvre du système LMD. À cet effet il est prévu l'écriture des curricula et l'harmonisation des programmes.

#### 4.2.4 Action 4 : Matériels pédagogiques, didactiques et matière d'œuvre

**Objectif spécifique** : Mettre à la disposition des apprenants, des étudiants et des établissements la matière d'œuvre, les supports didactiques, les ressources documentaires et les supports d'enseignement physiques et virtuels.

Au **préscolaire**, il est prévu d'acquérir 195 137 kits pédagogiques et ludiques.

Au **primaire**, les actions prévues concernent la mise en œuvre de la stratégie nationale de production des matériels didactiques, l'élaboration et l'acquisition de nouveaux manuels et des guides pédagogiques pour 183 297 enseignants. Il sera également question du transfert de ressources financières aux communes pour l'acquisition du cartable minimum et des consommables scolaires pour le fonctionnement des écoles, de l'équipement des écoles en matériel didactique et de la dotation des élèves en kits scolaires.

**Au post-primaire et au secondaire**, il est prévu la production des manuels scolaires au plan local ainsi que la construction de 125 laboratoires dans les établissements d'enseignement secondaire.

Pour assurer la distribution à temps des intrants pédagogiques, il sera fait recours à des professionnels de la logistique pour déterminer un mix de moyens de distribution présentant un rapport coût/efficacité raisonnable tout en s'appuyant sur des logistiques déjà existantes pour le besoin d'autres services de l'Etat ou de services commerciaux privés.

La possibilité de déléguer l'achat de manuels à des niveaux déconcentrés ou décentralisés n'est pas prévue, comme c'est le cas pour l'acquisition des fournitures et consommables scolaires du fait de la non disponibilité des manuels scolaires au niveau national.

**Dans le domaine de la formation professionnelle**, il s'agira de rendre disponible les référentiels de formation dans plusieurs métiers et les structures de formation, d'acquérir la matière d'œuvre pour les exercices pratiques au profit de 40 000 apprenants et de mettre en place un dispositif pour assurer la maintenance des équipements dans les infrastructures de formation professionnelle réalisées dans le cadre du PRFP.

**Au supérieur**, il s'agira d'opérationnaliser la bibliothèque virtuelle pour les universités.

#### 4.2.5 Action 5 : Promotion du multilinguisme, de la culture et du sport dans l'éducation et la formation

**Objectif spécifique** : Assurer la promotion des langues et l'intégration de l'école au milieu socioculturel par la promotion du sport, de l'art et de la culture.

Cette action concerne uniquement les niveaux **primaire, post-primaire et secondaire**.

Il s'agira de doter les 228 collèges bilingues et lycées multilingues en matériel didactique spécifique et d'assurer la formation des enseignants exerçant dans ces structures. Il est également envisagé de poursuivre l'expansion du multilinguisme par la transformation des structures éducatives existantes en collèges ou lycées multilingues sur la base de la demande des communautés.

En outre, une évaluation externe et indépendante de la stratégie mise en œuvre sera réalisée afin d'en dégager les forces et les faiblesses et de mettre en évidence les défis y relatifs. Les résultats de cette évaluation permettront de redéfinir une nouvelle stratégie plus adaptée aux besoins socioéconomiques du pays.

#### 4.2.6 Action 6 : Opérationnalisation des passerelles

**Objectif spécifique** : Développer le système des passerelles entre les différents ordres et/ou niveau d'éducation et de formation.

Dans le cadre de l'opérationnalisation des passerelles et dans le domaine de **l'éducation non formelle**, il est prévu de mettre à la disposition des ONG des ressources pour i) l'ouverture des centres de la stratégie de scolarisation accélérée/passerelles (SSA/P), ii) l'élaboration d'un document guide d'opérationnalisation entre l'éducation de base formelle et l'ENF et vice versa, iii) la

supervision des centres SSA/P et iv) l'élaboration d'un dispositif de pilotage et de suivi-évaluation de la mise en œuvre des passerelles.

**Au niveau de la formation professionnelle**, il s'agira de définir les modalités d'opérationnalisation des passerelles entre l'enseignement technique et la formation professionnelle d'une part, et entre l'ENF et la formation professionnelle d'autre part.

#### 4.2.7 Action 7 : Recherche-action et recherche développement

**Objectif spécifique** : Promouvoir la recherche-action sur l'enseignement /apprentissage.

Tous les référentiels s'accordent sur la place prépondérante de la Recherche-action et recherche développement (professionnelle et/ou universitaire) dans le développement de l'éducation et de la formation en ce sens qu'elle constitue un support d'enseignement. De ce fait, elle est un déterminant de l'amélioration de la qualité des enseignements et des apprentissages et de la performance globale du système éducatif.

**Au niveau de l'éducation de base**, il s'agira de promouvoir principalement la Recherche Action sur la qualité de l'éducation, en élaborant et en mettant en œuvre un plan directeur de développement de la recherche. De façon transitoire, les actions à mettre en œuvre vont porter sur l'évaluation nationale des acquis scolaires et l'évaluation internationale des acquis scolaires selon la méthodologie du Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la conférence des ministres de l'éducation (PASEC). Egalement deux études seront menées respectivement sur le réinvestissement à l'issue de la formation continue et sur le profil d'enseignant à recruter par niveau en lien avec les nouveaux champs disciplinaires définis dans les curricula. Par ailleurs, il est envisagé d'approfondir les résultats de l'étude PASEC réalisée en 2014 dans les régions de la Boucle du Mouhoun et du Sahel.

**S'agissant de la formation professionnelle**, la promotion de la recherche action sur l'apprentissage consistera à : (i) la modélisation/adoption de formes alternatives de formation professionnelle, d'apprentissage et de transfert des compétences des métiers au profit des jeunes et hommes ; (ii) leur vulgarisation dans les centres de formation.

**En ce qui concerne l'enseignement supérieur**, la recherche-action et la recherche développement se mène dans les laboratoires. Ainsi, il est envisagé la construction d'un laboratoire de travaux pratiques de physique chimie à l'UK, la construction d'une bibliothèque centrale extensible en R+ 4 à l'Université de Koudougou et l'organisation d'un Prix d'excellence en recherche.

#### 4.2.8 Action 8 : Évaluation et certification des connaissances et des compétences dans le formel

**Objectif spécifique** : Améliorer l'évaluation et la certification des apprentissages.

**Au niveau de l'éducation de base et de l'enseignement secondaire**, les examens et concours scolaires (CEP, entrée en 6ème, BEPC, CAP, BEP) et professionnels ainsi que les concours de l'excellence seront régulièrement organisés.

**Au supérieur**, il s'agira d'organiser régulièrement les sessions de l'examen du baccalauréat et de mettre en œuvre les activités dans les universités publiques et à l'IDS.

#### 4.2.9 Action 9 : Ingénierie de la formation professionnelle

**Objectif spécifique** : Améliorer l'offre et la qualité de la formation professionnelle en adéquation avec les besoins de l'économie.

Dans le cadre de l'amélioration de l'offre et de la qualité de la formation professionnelle en adéquation avec les besoins de l'économie, il est prévu de développer l'ingénierie de formation à travers (i) l'élaboration de 15 nouveaux référentiels suivant l'APC en privilégiant les filières prioritaires déjà identifiées ; (ii) la révision de 10 référentiels pour les adapter à l'évolution de la technologie et aux exigences du savoir-faire en milieu du travail ; (iii) le développement de programmes de reconversion au profit de groupes spécifiques. A terme, l'élaboration et la révision des référentiels devrait être transférées aux branches professionnelles.

#### 4.2.10 Action 10 : Qualité de l'éducation non formelle

**Objectif spécifique** : Améliorer les apprentissages en donnant des qualifications et des compétences opérationnelles aux apprenants

Dans le but d'améliorer la qualité de l'éducation non formelle, il est prévu la formation initiale de 22 571 animateurs des structures d'adolescents, de 1028 acteurs administratifs et pédagogiques des niveaux central et déconcentré, le recyclage chaque année de 916 (50%) responsables administratifs et pédagogiques des niveaux central et déconcentré ainsi que le suivi et l'évaluation des acquis et des apprentissages. En outre, les animateurs des structures d'adolescents seront dotés de 1029 kits d'enseignement et la formule enchaînée sera étendue à douze (12) nouvelles langues d'alphabétisation.

Pour améliorer les contenus des formation et l'environnement lettré, les actions suivantes seront engagées : (i) la vulgarisation des nouveaux curricula, (ii) l'élaboration des modules de FTS tournés vers des activités génératrices de revenus (AGR) et/ou des métiers porteurs d'emplois au profit des adolescents, jeunes et adultes suivant les besoins du monde économique, (iii) le développement des programmes de production et la traduction de textes, de documents et de manuels de référence sur l'éducation parentale en langues nationales, (iv) la promotion de l'utilisation des langues nationales dans l'administration publique et les autres secteurs, (v) l'utilisation des TIC comme canaux de distribution de messages publics par les opérateurs de téléphonie mobile et la description scientifique et l'instrumentalisation des langues nationales.

#### 4.2.11 Action 11 : Évaluation et certification des acquis et des apprentissages en ENF et dans la formation professionnelle

**Objectif spécifique** : Améliorer l'évaluation et la certification des apprentissages en ENF et dans la formation professionnelle.

En ce qui concerne l'ENF, les activités à mettre en œuvre dans cette action visent à mieux organiser l'évaluation des acquis des apprenants à travers des épreuves

standards à tous les niveaux d'apprentissage (CPAF, CEBNF et structures similaires). A cette fin, il est prévu la validation du guide et des outils d'évaluation et de certification, l'organisation des sessions d'évaluation certificative avec des épreuves standards pour tous les CPAF et l'organisation des sessions d'évaluation des acquis des apprenants dans les CEBNF et structures similaires et la reproduction des certificats et attestations.

Au niveau de la formation professionnelle, il s'agira d'améliorer la couverture des examens aussi bien du point de vue géographique que des métiers concernés. A cet effet, au-delà de l'organisation périodique des examens, les actions viseront la mise en œuvre du projet de renforcement de la certification des formations, le renforcement du dispositif national de certification professionnelle et sa réglementation, l'élaboration des principaux textes règlementaires (règlements d'examen, habilitations, jury, etc...) de la certification professionnelle. En aval de ces actions, il sera entrepris une communication sur la certification et les titres professionnels pour mieux les faire connaître, l'organisation de séances de formation des principaux acteurs et des jurys et l'amélioration de l'informatisation du système de données sur la certification.

#### 4.2.12 Action 12 : Mise en œuvre de l'assurance qualité dans les Institutions d'Enseignement Supérieur (IES)

**Objectif spécifique** : Disposer d'un mécanisme d'assurance qualité dans les IES.

Cette action passe par (i) la relecture et l'harmonisation des textes juridiques de portée générale dans les IES et les écoles doctorales, (ii) le renforcement des capacités des acteurs, (iii) le suivi et l'évaluation du système LMD, (iv) l'opérationnalisation de la cellule de coordination du mécanisme d'assurance qualité, (v) la sensibilisation des acteurs sur le mécanisme d'assurance qualité, (vi) l'écriture d'un référentiel et des manuels de procédure d'assurance qualité, et (vii) l'implémentation du mécanisme d'assurance qualité dans les IES. Un appui institutionnel sera apporté à travers l'acquisition de véhicules 4x4 et d'ordinateurs portables.

### 4.3 PROGRAMME 3 : PILOTAGE ET SOUTIEN AU SECTEUR DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION

**Objectif stratégique** : Renforcer la gouvernance du secteur de l'éducation et de la formation

#### 4.3.1 Action 1 : Coordination du secteur de l'éducation et de la formation

**Objectif spécifique** : Renforcer les capacités de pilotage et de coordination du secteur

**Au niveau de l'éducation de base et secondaire**, il s'agira principalement de maintenir le dialogue permanent avec les partenaires sociaux de l'éducation ainsi que les partenaires techniques et financiers soutenant le sous-secteur de l'éducation de base.

Par ailleurs, il s'agira d'assurer la tenue régulière des Conseil d'administration du secteur ministériel (CASEM) pour l'adoption des programmes d'activités, plan d'action et rapports ; d'effectuer des missions de contrôle des activités des structures ; d'assurer le suivi de l'exécution et la coordination des activités du PDSEB et de contribuer au fonctionnement des organismes internationaux.

**Dans la formation professionnelle**, le renforcement des capacités de pilotage et de coordination du secteur se fera à travers la mise en œuvre des activités suivantes : (i) tenir les sessions du Comité Technique Permanent (CTP) du Conseil National de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (CNEFP) ; (ii) renforcer les capacités des membres du CTP ; (iii) assurer le fonctionnement de la DGFP ; (iv) renforcer les capacités des acteurs de la formation professionnelle en pilotage de la formation professionnelle.

**Au niveau de l'enseignement supérieur** cette action se réalisera à travers la construction et l'équipement du siège de la DGESS ; l'organisation de sessions techniques pour le pilotage et la coordination (CASEM CTP, CPES, CCEES, HCNRSI, CNBES, CESP, CNRETD, CTVP Conseil de discipline, etc.) ; la dynamisation de la coopération bilatérale et multilatérale et l'inspection générale des services.

#### 4.3.2 Action 2 : Planification, suivi et évaluation des activités du secteur de l'éducation et de la formation

**Objectif spécifique** : Mettre en œuvre les outils de planification, de suivi et d'évaluation du secteur de l'éducation et de la formation

La mise en œuvre de cette action nécessitera le développement et l'application d'un ensemble d'outils de programmation et de gestion du SEF que sont : le programme d'investissements publics (PIP), le référentiel de suivi-évaluation des activités du ministère, les plans d'actions, les programmes et rapports d'activités.

**Au niveau de l'éducation de base et secondaire**, les activités à réaliser concernent : la mise en œuvre des activités de la dimension éducative dans le centre de recherche

en santé de Nouna ; l'élaboration des outils de planification, de programmation et de suivi des activités du MENA (Plan d'action annuel, CDMT sectoriel, programmes et rapports d'activités consolidés ; plan de trésorerie ; rapport de suivi financier, Programme d'investissement Public (PIP), annuaires statistiques, manuel de procédures administratives et financières, manuel de procédures de gestion de l'information éducative, carte éducative). Le dialogue avec les Partenaires techniques et financiers sera poursuivi dans le cadre des revues sectorielles de performance du PDSEB.

**Pour la formation professionnelle**, il sera question de : (i) mettre en place un dispositif de traçabilité des formés des centres de formation professionnelle du Burkina Faso ; (ii) construire la carte de la formation professionnelle, l'actualiser et la diffuser sur support physique et électronique (clé, DVD) ; (iii) renforcer les capacités (humaines, matérielles et financières) des organes de suivi-évaluation et des structures productrices de données et (iv) mettre en place et assurer le fonctionnement du dispositif de planification, de suivi et d'évaluation du PSEF au sein du MJFIP.

De façon spécifique, dans **l'enseignement supérieur**, il s'agira d'élaborer les outils de planification, de programmation et de suivi de la politique de l'enseignement supérieur (carte universitaire, programmes et rapports d'activités, programme d'investissement prioritaire (PIP), référentiel de suivi évaluation, manuel de procédures administratives et financières, manuel de procédures de gestion de l'information éducative) et de mettre en œuvre le système national de recherche et d'innovation. Des activités relatives au suivi de l'application du cahier de charges dans les institutions privées d'enseignement supérieur, au suivi des actions des intervenants extérieurs (autres projets et programmes intervenant au ministère, ONG, OSC, secteur privé et collectivités territoriales) et à la mise à jour de la base de données des ONG seront réalisées. Des revues sectorielles (mi-parcours et annuelles) de mise en œuvre des politiques sectorielles seront également tenues.

#### 4.3.3 Action 3 : Gestion des ressources humaines

**Objectif spécifique** : Améliorer la gestion des ressources humaines

**Au niveau de l'éducation de base et secondaire**, la mise en œuvre de l'action se fera à travers : la prise en charge des salaires du personnel administratif ; l'organisation des concours directs et professionnels ; la tenue des sessions d'affectation du personnel pour convenance personnelle ; le renforcement des capacités des PAG et la gestion des carrières des personnels. Par ailleurs, la formation continue du personnel et le développement d'outils d'évaluation des performances s'avèrent nécessaires pour une gestion optimale des ressources humaines.

**Au niveau de la formation professionnelle**, l'accent sera mis sur l'adoption et la mise en œuvre d'un plan de formation des formateurs et des personnels des centres de formation professionnelle ainsi que le renforcement des capacités des acteurs à l'ingénierie de la formation professionnelle. Il s'agira en outre de capitaliser l'expérience taiwanaise à travers l'assistance technique taiwanaise (formations, voyages, séminaires etc...).

**Au niveau du supérieur**, la mise en œuvre de cette action va consister à : renforcer les capacités opérationnelles des structures à travers le paiement des salaires des personnels de l'enseignement supérieur ; assurer la formation du personnel du ministère ; gérer des ressources humaines et à tenir les commissions nationales d'affectation des agents du supérieur.

#### 4.3.4 Action 4 : Gestion des ressources matérielles et financières

**Objectif spécifique** : assurer une gestion optimale des ressources matérielles et financières au sein du secteur de l'éducation et de la formation

En vue d'assurer une gestion efficace et efficiente des ressources matérielles et financières à tous les niveaux, les activités phares porteront sur : (i) l'élaboration et la mise en œuvre du budget programme et du Plan de Passation des Marchés ; (ii) la mise en place de la comptabilité matières. En outre, il s'agira d'acquérir des consommables et des pièces pour assurer le fonctionnement courant des structures éducatives et de formation, et la maintenance des équipements didactiques et pédagogiques.

#### 4.3.5 Action 5 : Renforcement des capacités

**Objectif spécifique** : renforcer les capacités de planification et de gestion des acteurs et des structures en charge du secteur

Le renforcement des capacités des acteurs du SEF, se fera à travers des formations sur les nouveaux outils de programmation et de gestion dont le Budget Programme.

**Au niveau de l'éducation de base et secondaire**, le Plan stratégique de renforcement des capacités (PSRC) constitue le référentiel de base en matière de renforcement des capacités. Il est composé de huit (08) domaines de capacités organisationnelles : les ressources humaines, les ressources matérielles et financières, les ressources technologiques, les systèmes de l'organisation, la communication interne et externe, le soutien à l'enseignement/apprentissage, la motivation organisationnelle et l'éducation non formelle.

Cinq (05) axes de renforcement des capacités ont été identifiés : (i) le soutien à l'enseignement/apprentissage des élèves et des apprenants, (ii) des ressources humaines formées, motivées et valorisées (iii) une gestion efficace et efficiente au service de l'action (iv) une information organisée et une communication dynamique (v) le MENA en partenariat avec son milieu.

Ce plan complète le dispositif de mise en œuvre du PSEF et comprend principalement des formations, des guides et des études nécessaires pour alimenter la réflexion sur les huit domaines de capacités organisationnelles. Sa mise en œuvre s'opèrera à travers un PAP 2015-2017 glissant, décliné en Plans de Travail Annuel (PTA) qui prend en charge les activités annuelles retenues, quelle qu'en soit la source de financement. Le budget national sera la principale source de financement du fait que le renforcement de capacité relève de la responsabilité régalienne de l'Etat.

En outre, il s'agira de : mettre en œuvre des activités de développement institutionnel ; de réaliser l'audit de gestion annuelle du CAST/FSDEB ; de mettre en œuvre le plan

d'amélioration des services financiers ; et de mettre en œuvre les recommandations des missions conjointes de suivi du PDSEB.

**Au niveau de la formation professionnelle**, les activités suivantes seront menées : (i) assurer la formation continue des acteurs en planification et en gestion ; (ii) acquérir du matériel informatique au profit des acteurs.

**Au supérieur**, les activités suivantes seront menées : (i) développer des outils harmonisés de programmation et de suivi-évaluation ; (ii) former les acteurs sur les outils harmonisés et (iii) organiser des sessions de réflexion avec les responsables de programmes dans le cadre du budget programme en vue de déterminer les dépenses prioritaires et les critères pour une meilleure planification et programmation budgétaire.

Le MJFIP et le MESRSI mettront en place un mécanisme de renforcement de interne et externe des capacités en prenant exemple sur le Plan stratégique de renforcement des capacités (PSRC) développé au MENA.

#### 4.3.6 Action 6 : Gestion des systèmes d'informations

**Objectif spécifique** : Disposer d'un système intégré d'informations statistiques pour le secteur

Le développement d'un système intégré d'informations statistiques du SEF, nécessite la mise en place d'un mécanisme d'information fluide et la mise à disposition d'informations fiables, de qualité et dans les délais. Son opérationnalisation se fera à travers une base de données alimentée au sein du SEF qui permettra d'élaborer des annuaires statistiques et des tableaux de bord. En plus, il est prévu l'informatisation de la gestion des archives, leur numérisation, le développement des TIC et du système informatique, la mise en place d'une plateforme site web et son actualisation.

Plus spécifiquement, il s'agira au niveau de **l'éducation de base et secondaire**, d'adapter le système d'information Statistique et de Gestion de l'Education (SIGE) aux réformes institutionnelles. Au niveau de **formation professionnelle**, les activités porteront sur l'élaboration d'un tableau de bord ; la mise en place d'un Système d'information et de production statistique et de salles de documentation technique dans les centres de formation professionnelle au profit des apprenants. Au **supérieur**, il s'agira de la production des annuaires statistiques et du tableau de bord ; de l'informatisation de la gestion des archives et des documents du MESRSI.

#### 4.3.7 Action 7 : Communication interne et externe

**Objectif spécifique** : Améliorer la visibilité et la lisibilité des actions du secteur

Pour améliorer la visibilité et la lisibilité des actions du SEF, les activités se feront à travers le renforcement de la communication et le fonctionnement de la presse ministérielle.

Il s'agira : (i) d'élaborer et mettre en œuvre un plan de communication sur le SEF. De façon spécifique, (ii) de piloter les activités de communication et d'information ; (iii) d'assurer la communication et le fonctionnement de la presse ministérielle ; (iv)

d'organiser le salon des métiers et des olympiades des métiers au niveau de la formation professionnelle.

#### 4.3.8 Action 8 : Renforcement de la gestion décentralisée de l'éducation

Objectif spécifique : renforcer la gestion décentralisée du secteur

Le PNDES publié en 2016 fait de la décentralisation et de la déconcentration des points importants de la politique de développement du Burkina-Faso<sup>2</sup>. Il s'agit d'un mouvement continu amorcé voici plus de dix ans et destiné à s'accélérer. En témoignent, dans le domaine de l'éducation, deux décrets importants du 30 octobre 2014 portant modalités de transfert de compétences et de ressources aux régions et aux communes.<sup>3</sup>

La décentralisation apparaît ainsi comme un axe fort de la politique éducative burkinabè. Il est connu que cela renforcera l'implication des communautés à la base dans la gestion de l'éducation de leur enfants ; ce qui améliorera significativement les rendements scolaires. Des efforts ont été consentis par l'Etat pour transférer des ressources aux communes pour la mise en œuvre des compétences dans le domaine de l'éducation. On a constaté au cours des deux dernières années une baisse en valeur absolue des ressources transférées aux communes consécutive à la baisse globale des allocations du MENA et des régulations budgétaires qui ont marquées l'exécution des budgets 2014 et 2015. C'est pourquoi, pour les trois ans à venir, un accent particulier sera mis sur le transfert des ressources aux communes. Le plan d'action 2017 a permis d'amorcer ce nouvel élan avec une croissance significative des ressources à transférer aux communes en 2017. On a également assisté à un transfert de ressources pour l'acquisition des vivres pour la cantine scolaire à hauteur de plus de 18 milliards de FCFA.

Pour accompagner cette dynamique engagée et qui se poursuivra au cours de la période à venir, il est prévu un renforcement des capacités des acteurs de la décentralisation et un mécanisme de suivi qui permettra d'évaluer la mise en œuvre des compétences transférées. Au niveau de la programmation, un document de programmation pluriannuelle des constructions et des ressources transférées aux communes sera élaboré et actualisé chaque année pour mieux traduire cette vision dans les plans d'actions annuels. Les actions de déconcentration de la carte éducative seront également effectuées en tenant compte d'une meilleure implication des autorités communales. La décentralisation de la gestion de l'éducation se poursuivra également à travers l'implication des COGES dans la gestion de l'école. A cet effet, le transfert direct de ressources aux structures éducatives sera effectif pour renforcer ladite implication.

Au niveau de l'exécution, le renforcement des capacités des acteurs de l'éducation dans le domaine de la gestion des ressources humaines, financière et de passation des marchés prendra en compte les acteurs chargés de ces questions dans les communes.

---

<sup>2</sup> Sous l'objectif stratégique 1.3 « renforcer la décentralisation et promouvoir la bonne gouvernance », le PNDSE prévoit de « faire passer la part du budget de l'État transférée aux collectivités territoriales de 4,65% en 2015 à 15% en 2020,(...) la concomitance des processus de décentralisation et de déconcentration, l'accélération du transfert des compétences, des ressources et des patrimoines, l'amélioration de la coordination de l'action publique au niveau déconcentré, un meilleur accompagnement des collectivités territoriales par les services techniques déconcentrés, l'amélioration de la coordination des actions de développement à la base, la mobilisation des acteurs locaux (...) »

<sup>3</sup> Décrets n° 2014-923 (régions) et 2014-931 (communes)

La mise à disposition des communes du personnel d'administration et de gestion de l'éducation est un élément important qui permettra d'améliorer les capacités opérationnelles des communes. Le renforcement de la communication et de la concertation entre acteurs du système éducatif au niveau communal et l'organisation des sessions de concertation entre les structures déconcentrées du MENA et les partenaires locaux entre dans le cadre de ces actions.

En ce qui concerne le suivi de la mise en œuvre, **le mécanisme conjoint MENA/Communes** de suivi de ressources transférées aux communes bénéficiera d'une attention particulière. En effet, ce document qui a été adopté par arrêté interministériel prévoit un rendu de compte trimestriel des activités menées par les communes aux MENA. Le rapport annuel de la mise en œuvre dudit mécanisme est exploité aux cours des travaux de la MCS du PDSEB.

La gestion décentralisée de l'éducation est accompagnée par la déconcentration de l'éducation. L'option de déconcentrer davantage la gestion de l'éducation tient à deux raisons majeures : la taille et le niveau de déconcentration des ministères qui limitent désormais une gestion centralisée et la nécessité de libérer les structures centrales pour les permettre de se concentrer sur les actions de pilotage et de détermination des normes clés de gestion.

Sur cette base, les structures déconcentrées seront responsabilisées pour mettre en œuvre l'ensemble des actions d'encadrement pédagogique sur le terrain, de suivi des constructions scolaires, de suivi/contrôle des établissements privés, de sensibilisation des acteurs de gestion de la carte éducative, de gestion de la vacation et de mise en œuvre d'actions liées à la résorption des disparités géographique et de genre. Elles bénéficieront d'une délégation de crédits, exécuteront les activités et rendront compte elles-mêmes de la mise en œuvre desdites activités.

La déconcentration ne se limitera pas au niveau provincial mais s'étendra jusqu'au niveau des CEB qui constituent le centre opérationnel où se déroule les enseignements de l'éducation de base. À ce niveau, comme le recommande plusieurs études<sup>4</sup> qui pointent du doigt les difficultés dont font face ces structures, des ressources seront mises à la disposition des CEB pour leur fonctionnement courant. Ces ressources permettront à financer essentiellement des groupes d'animation pédagogique, des conférences pédagogiques, des stages de formation et de recyclage, de rencontres pédagogiques initiées dans les CEB, de la mise en œuvre des plans d'amélioration individuel (PAI) ou collectif (PAC) et des séances de préparations aux examens et concours professionnels des enseignants. Le signal fort de cette mesure est donné dans le plan d'action 2017 où une allocation de 2,5 millions FCFA en moyenne a été faite pour cela. Pour moderniser davantage les structures opérationnelles un montant d'un million de FCFA a été alloué pour l'acquisition d'un router par CEB, ce qui leur permettra de bénéficier d'une connexion internet.

L'idée directrice qui sous-tend toutes ces actions est l'accroissement de l'autonomisation des structures déconcentrées ; toute chose qui leur permettra de contextualiser leurs actions pour les adapter aux défis de leurs localités.

Au niveau de la formation professionnelle, les directions régionales et provinciales sont mises à contribution pour développer la FP notamment la délivrance des autorisations

---

<sup>4</sup> Etude sur le fonctionnement courant des CEB, DGESS 2016

d'ouverture des centres de formation et l'organisation des examens de certification professionnelle.

#### 4.3.9 Action 9 : Renforcement de la déconcentration de l'Enseignement Supérieur

**Objectif spécifique** : Poursuivre la déconcentration de l'enseignement supérieur

Au niveau de l'enseignement supérieur on observe une faible déconcentration de ce niveau, En effet, on note seulement l'existence de sept directions régionales de la recherche scientifique et de l'innovation (DR/RSI). Ces Directions régionales assurent la mise en œuvre de la politique du ministère en matière de recherche scientifique et d'innovation. Comme on le constate l'aspect enseignement supérieur est occulté. Pour y remédier, il s'agira de créer et d'opérationnaliser pour la période 2017-2020, 13 directions régionales de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation. Elles prendront en charge d'une part la mise en œuvre de la politique du ministère en matière d'enseignement supérieur, de recherche scientifique et d'innovation et d'autre part la mise en œuvre de la carte universitaire.

#### 4.3.10 Actions de support du programme 3

Les actions de supports retenues dans ce programme sont les suivantes :

1. développement d'un système d'information sur les secteurs porteurs en matière d'emploi en vue de promouvoir l'insertion socio-professionnelle ;
2. sécurisation foncière des établissements.

## 5 FINANCEMENT DU PAP 2017-2020

### 5.1 Programmation des ressources

#### 5.1.1 Ressources du budget de l'Etat

**Tableau 5-1 : Ressources allouées par l'Etat au Secteur Education 2016-2020 (millions de FCFA)**

Nature de dépenses	Années				
	2017	2018	2019	2020	2017-2020
<b>Dépenses courantes</b>	<b>327, 414</b>	<b>365, 349</b>	<b>406, 335</b>	<b>418, 525</b>	<b>1 517, 623</b>
MENA	262, 615	305, 554	345, 458	355, 822	1 269, 450
MESRSI (Enseignement supérieur)	63, 063	58, 022	59, 062	60, 834	240, 981
MJFIP (Formation professionnelle)	1,736	1, 773	1, 815	1, 869	7, 192
<b>Dépenses en capital (ressources propres de l'Etat)</b>	<b>103, 733</b>	<b>119, 254</b>	<b>129, 767</b>	<b>124, 439</b>	<b>477, 193</b>
MENA	69, 144	82, 817	92, 843	95, 628	340, 432
MESRSI (Enseignement supérieur)	31, 733	32, 937	32, 474	24, 228	121, 372
MJFIP (Formation professionnelle)	2, 856	3, 500	4, 450	4, 584	15, 390
<b>TOTAL Budget Etat</b>	<b>431,146</b>	<b>484, 603</b>	<b>536, 102</b>	<b>542, 965</b>	<b>1 994, 816</b>
Total Secteur Education	426, 554	479, 330	529, 838	536, 512	1 972, 235
Total Secteur Education et Formation	431, 146	484, 603	536,102	542,965	1 994, 816
<b>Ressources propres de l'Etat (y compris ABG)</b>	<b>2 004,478</b>	<b>1 953,783</b>	<b>2 314, 446</b>	<b>2 631, 310</b>	<b>8 904, 017</b>
% Education dans ressources propres de l'Etat	21,28%	24,53%	22,89%	20,39%	22,15%
% Education de base dans ressources propres de l'Etat	16,55%	19,88%	18,94%	17,16%	18,08%
% Education et Formation dans ressources propres de l'Etat	21,51%	24,80%	23,16%	20,63%	22,40%

Source : Projet de lois de finances exercice 2017 ; DPBEP 2017-2019 ; les DPPD

Les ressources prévisionnelles de l'Etat consacrées pour le développement du SEF sur la période 2017-2020 sont estimées à 1 994,816 milliards de FCFA. Ces ressources sont réparties comme suit : (i) 76 % pour les dépenses courantes et (ii) 24 % pour les dépenses en capital.

Sur la période, l'Etat allouera 24,02 % de ses ressources propres (y compris les appuis budgétaires) au secteur de l'éducation et de la formation. Cette part est de 18,08 % pour le MENA.

### 5.1.2 Ressources extérieures

**Tableau 5-2 : Ressources extérieures allouées au secteur Education et Formation**

Modalités de financement	Années	2017	2018	2019	2020	2017-2020
	Montants en milliards de FCFA					
<b>MENA</b>						
CAST / FSDEB		17,486	9,456	1,507	0,308	<b>28,758</b>
Projets (financements extérieurs hors contrepartie Etat)		20,532	15,045	6,814	-	<b>42,391</b>
<b>MERSI</b>						
Projets (financements extérieurs hors contrepartie Etat)		5,204	11,443	2,604	-	<b>19,251</b>
<b>MJFIP</b>						
Projets (financements extérieurs hors contrepartie Etat)		5,772	2,807	-	-	<b>8,579</b>
<b>Total</b>		<b>48,994</b>	<b>38,752</b>	<b>10,924</b>	<b>0,308</b>	<b>98,979</b>

Source : PIP

Les ressources extérieures allouées au secteur de l'éducation et de la formation sont estimées à 98,979 milliards de FCFA sur la période 2017-2020. Ces ressources extérieures sont réparties ainsi que suit : 71,88% pour le MENA, 19,45% pour le MESRSI et 8,67% pour MJFIP.

### 5.1.3 Ressources totales

**Tableau 5-3 : Ressources allouées au secteur de l'Education et de la formation**

Sources de financements / Ministère	2017	2018	2019	2020	2017-2020
	Montants en milliards de FCFA				
<b>Ressources propres de l'Etat</b>	<b>431,146</b>	<b>484,603</b>	<b>536,102</b>	<b>542,965</b>	<b>1 994,816</b>
MENA	331,759	388,372	438,301	451,450	1 609,881
MESRSI	94,795	90,959	91,537	85,062	362,353
MJFIP	4,592	5,273	6,265	6,453	22,582
<b>Ressources extérieures (hors PME)</b>	<b>48,994</b>	<b>38,752</b>	<b>10,924</b>	<b>0,308</b>	<b>98,979</b>
MENA	38,018	24,501	8,321	0,308	71,149
<i>dont CAST/FSDEB</i>	<i>17,486</i>	<i>9,456</i>	<i>1,507</i>	<i>0,308</i>	<i>28,758</i>
MESRSI	5,204	11,443	2,604	-	19,251
MJFIP	5,772	2,807	-	-	8,579
<b>Total Education et Formation</b>	<b>480,141</b>	<b>523,355</b>	<b>547,027</b>	<b>543,273</b>	<b>2 093,795</b>
<b>Education de base et enseignement secondaire (MENA)</b>	369,778	412,873	446,622	451,758	1 681,030
<i>dont CAST/FSDEB</i>	<i>17,486</i>	<i>9,456</i>	<i>1,507</i>	<i>0,308</i>	<i>28,758</i>
<b>Enseignement supérieur (MESRSI)</b>	100,000	102,402	94,140	85,062	381,604
<b>Formation professionnelle (MJFIP)</b>	10,364	8,080	6,265	6,453	3,1161

Source : Projet de lois de finances exercice 2017 ; DPBEP 2017-2019 ; les DPPD et le PIP

L'ensemble des ressources allouées au secteur de l'éducation et de la formation sur la période 2017-2020 est estimée à 2 093, 795 milliards de FCFA. La part relative de l'éducation de base et de l'enseignement secondaire est de 98,51% et celle de la formation professionnelle se situe à 1,49%. Les ressources allouées au SEF proviennent essentiellement des ressources propres de l'Etat à hauteur de 95,27%.

## 5.2 Coûts des actions du PAP 2017-2020

### 5.2.1 Coût total du PAP 2017-2020 par niveau éducatif

**Tableau 5-4 : Dépenses par niveaux éducatifs/ordre d'enseignement (en milliards de FCFA)**

	2017	2018	2019	2020	Total	%
<b>MENA</b>	<b>369,777</b>	<b>437,290</b>	<b>450, 738</b>	<b>461,696</b>	<b>1 719,502</b>	<b>79,65%</b>
<i>Education de base</i>	318,043	360,523	371,384	377,629	1 427,579	
<i>Enseignement secondaire général</i>	25,910	38,562	39,763	42,976	147,211	
<i>Enseignement secondaire technique</i>	17,734	28,331	29,349	30,038	105,453	
<i>Education non formelle</i>	8,090	9,873	10,242	11,053	39,258	
<b>MJFIP</b>						
<i>Formation professionnelle</i>	10,364	10,063	9,416	9,095	38,938	1,80%
<b>MESRSI</b>						
<i>Enseignement supérieur</i>	100,000	109,515	100,068	90,929	400,511	18,55%
<b>Total</b>	<b>480,141</b>	<b>556,867</b>	<b>560,222</b>	<b>561,720</b>	<b>2 158,951</b>	<b>100,00%</b>

Source : Cadre budgétaire 2017-2020

Le coût total du PAP 2017-2020 du PSEF atteint 2 158,951 milliards de FCFA. L'éducation de base et l'enseignement secondaire représentent 79,65% du coût total avec un montant de 1 719,502 milliards de FCFA. L'enseignement supérieur et la formation professionnelle représentent respectivement 18,55% et 1,80%, soit 439,449 milliards de FCFA.

### 5.2.2 Coût total du PAP 2017-2020 par programme

**Tableau 5-5 : Dépenses par programme (en milliards de FCFA)**

	2017	2018	2019	2020	Total
<b>Programme 1 : Développement de l'accès à l'éducation et à la formation</b>	<b>328, 878</b>	<b>399, 502</b>	<b>401, 689</b>	<b>399, 408</b>	<b>1 529, 478</b>
<b>Programme 2 : Qualité de l'éducation et de la formation</b>	<b>80, 009</b>	<b>79, 862</b>	<b>74, 999</b>	<b>74, 548</b>	<b>309, 417</b>
<b>Programme 3 : Pilotage et coordination du secteur de l'éducation et de la formation</b>	<b>71, 254</b>	<b>77, 504</b>	<b>83, 534</b>	<b>87, 764</b>	<b>320, 056</b>
<b>Total PAP</b>	<b>480,141</b>	<b>556, 867</b>	<b>560,222</b>	<b>561, 720</b>	<b>2 158, 951</b>

Source : Cadre budgétaire 2017-2020

### 5.3 Besoin de financement et taux de dépendance

**Tableau 5-6 : Les ressources attendues, les dépenses anticipées, le besoin de financement et le taux de dépendance par ministère (en milliards de FCFA)**

	2 017	2 018	2 019	2 020	Total
<b>MENA</b>					
Ressources attendues	369,778	412,873	446,622	451,758	1681,03
Dépenses	369,777	437,29	450,738	461,696	1719,502
GAP	-	24,417	4,116	9,939	38,471
Taux de dépendance globale	0%	6%	1%	2%	2%
<b>MESRSI</b>					
Ressources attendues	100,000	102,402	94,140	85,062	381,604
Dépenses	100,000	109,515	100,068	90,929	400,511
GAP		7,113	5,928	5,866	18,907
Taux de dépendance globale	0%	7%	6%	7%	5%
<b>MJFIP</b>					
Ressources attendues	10,364	8,080	6,265	6,453	31,161
Dépenses	10,364	10,063	9,416	9,095	38,938
GAP	-	1,983	3,152	2,642	7,777
Taux de dépendance globale	0%	25%	50%	41%	25%
<b>TOTAL</b>					
<b>Ressources attendues</b>	<b>480,141</b>	<b>523,355</b>	<b>547,027</b>	<b>543,273</b>	<b>2093,795</b>
<b>Dépenses</b>	<b>480,141</b>	<b>556,867</b>	<b>560,222</b>	<b>561,72</b>	<b>2158,951</b>
<b>GAP</b>	<b>0</b>	<b>33,512</b>	<b>13,196</b>	<b>18,447</b>	<b>65,155</b>
<b>Taux de dépendance globale</b>	<b>0%</b>	<b>6%</b>	<b>2%</b>	<b>3%</b>	<b>3%</b>

Source : Source : Projet de lois de finances exercice 2017 ; DPBEP 2017-2019 ; les DPPD, le PIP et le cadre budgétaire du PAP 2017-2020

Le besoin de financement du PAP 2018-2020, hors ressources PME 2018-2020 estimées à 33,8 millions de dollars US (20,280 milliards FCFA), s'élève à 65,155 milliards FCFA soit un taux de dépendance globale de 3% sur la période. Le GAP de l'éducation de base et de l'enseignement secondaire s'élève à 38,471 milliards de FCFA.

### 5.4 Stratégie de financement

Au niveau interne, plusieurs stratégies permettront d'améliorer la mobilisation des ressources auprès de l'État, des collectivités territoriales, des ménages, des entreprises privées nationales, des ONGs et associations nationales, etc. Dans la perspective d'une maîtrise des dépenses publiques, le PSEF prévoit des économies sur les dépenses courantes et plus d'efficacité sur les dépenses d'investissement. Les concours financiers des partenaires bilatéraux et multilatéraux viendront soutenir les efforts de l'État. En sus, l'exploitation des potentialités nationales issue d'un partenariat public-privé notamment pour la réalisation des infrastructures publiques devra être privilégiée.

## 6 STRATEGIE DE MISE EN OEUVRE, DE SUIVI ET D'EVALUATION

### 6.1 Dispositif de pilotage et de suivi-évaluation du PAP

Le Cadre sectoriel de dialogue «Éducation et Formation» (CSD/EF) tiendra lieu de comité de pilotage du PSEF. Présidé par les ministres en charge du secteur de l'éducation et formation, le Comité de Pilotage est chargé d'orienter la mise en œuvre

du PSEF. Le CSD/EF s'organisera en groupes thématiques de travail et sera assisté d'un secrétariat technique chargé : (i) d'appuyer, de suivre et d'analyser les réalisations du PAP 2017-2020 et du PAT sectoriels; (ii) de préparer les rapports périodiques à soumettre aux revues sectorielles (à mi-parcours et annuelle), (iii) de proposer toute mesures et actions susceptibles d'améliorer l'exécution des plans d'actions sectoriels ; (iv) de renforcer les capacités des acteurs impliqués dans le dispositif de suivi et d'évaluation du PSEF.

De ce fait, le Secrétariat technique, en relation avec le Comité Technique de Suivi (CTS), sera chargé de préparer les documents à examiner par le Comité de pilotage. Une matrice de performances sera proposée annuellement pour faciliter le suivi-évaluation et la reddition des comptes sur les résultats atteints au regard des prévisions.

La mise en œuvre du PAP doit être guidée par les principes de cohérence des interventions et d'engagement sur les résultats en vue d'une synergie d'action des acteurs impliqués.

## 6.2 Stratégie de communication

Elle accompagne la mise en œuvre du PAP-PSEF en donnant une visibilité aux actions et en facilitant le dialogue et l'appropriation. Dans ce sens, le PAP 2017-2020 prévoit la conduite d'une campagne de communication sur les grandes mutations touchant le domaine de l'éducation et de la formation. Ainsi, il sera organisé des consultations régionales, des conférences publiques, des émissions radiophoniques et télévisuelles, des théâtres dans l'ensemble des contrées du Burkina Faso.

## 7 RISQUES MAJEURS

Les risques majeurs sont susceptibles d'entraver la mise en œuvre du PAP 2017-2020 sont entre autres : i) le risque lié à la forte demande sociale due à la démographie galopante, ii) le risque lié aux troubles socio-politique, iii) le risque sécuritaire, iv) le risque financier, v) le risque lié aux effets de la crise économique internationale.

## CONCLUSION

La mise en œuvre efficace du PAP/PSEF 2017-2020 permettra de contribuer significativement au développement de l'éducation et de la formation à travers une coordination efficace et une mise en cohérence des interventions des sous-secteurs ministériels et des autres acteurs concernés.

Au regard de l'ambition affichée, l'exécution du PAP 2017-2020 du PSEF nécessite une synergie d'actions de l'ensemble des structures du secteur. Chaque ministère, pour sa part, s'engage à jouer pleinement sa partition pour la bonne exécution du présent PAP.

## 8 ANNEXE

### 8.1.1 Le cadre de résultats du PAP 2017-2020

Programme	IMPACT	Résultats	Dimension	N°	Indicateurs d'impact	Référence		2016	2016/2017 2017			2017/2018 2018			2018/2019 2019			2019/2020 2020			Origine		Date de production/ périodicité de parution	Source de vérification						
						Unité	Valeur de base 2015		Cible	Réalisation	Ecart	Cible	Réalisation			Ecart	Structure responsable	Structure associée												
Accès	Objectif stratégique 1: Accroître l'offre à tous les niveaux et réduire les disparités	Tous les enfants d'âge scolaire sont pris en charge dans le système éducatif	Participation	1.	Taux net de scolarisation au primaire	%	65,7	71,1										100			DGESS/MENA		Annuelle	Annuaire statistique						
				2.	Taux net de scolarisation au post primaire	%	25,2	25,8														DGESS/MENA		Annuelle	Annuaire statistique					
				3.	Taux net de scolarisation au secondaire	%	4,0	4,9															DGESS/MENA		Annuelle	Annuaire statistique				
			Equité/ Disparité	4.	Rapport de côtes entre les milieux urbain et rural au post primaire														1				DGESS/MENA		Annuelle	Annuaire statistique / Tableau de bord statistique				
Qualité	Objectif stratégique 2: Améliorer la qualité des apprentissages et des acquis	Les compétences des apprenants sont améliorées	Compétences	5.	Nombre moyen d'emplois décents créés par an	Emploi	22 700														DGESS/MENA		1 an	Annuaire Statistique						
				6.	Proportion des effectifs de l'EFTP dans le post primaire et le secondaire	%	3,4				9,5							16					DGESS/MENA		1 an	Annuaire Statistique				
				7.	Nombre d'étudiants pour 100 000 habitants	Ratio	461	478	496				515					534			554			DGESS/MESRSI		1 an	Annuaire Statistique			
				8.	Taux d'insertion des jeunes formés	%	77	ND	80				90					92						DGESS/MJFIP		1 an	Annuaire Statistique			
Pilotage	Objectif stratégique 3: Renforcer la gouvernance du secteur de l'éducation et de la formation	La traçabilité des dépenses du secteur de l'éducation et de la formation est améliorée	Transparence	9.	Taux d'exécution du budget (hors dépenses du personnel)	%	85,1	95					96					97			98			DAF/MEN A		1 an				
				10.	Taux d'exécution financière des ressources allouées au programme Pilotage et soutien aux services de l'éducation formelle et non formelle	%	50,6	95					95					95			95						DAF/MEN A		1 an	
				11.	Taux d'exécution financière des ressources allouées au programme Qualité de l'éducation non formelle	%	98,6	95					95					95			95						DAF/MEN A		1 an	

ACCES	EFFETS	Résultats	Dimension	N°	Indicateur d'effets	Référence		2016	2016/2017			2017/2018			2018/2019			2019/2020			Origine		Date de production / périodicité de parution	Source de vérification	
						Unité	Valeur de base 2015		2017			2018			2019			2020			Structure responsable	Structure associée			
									Cible	Réalisation	Ecart														
Action 1: Développement et gestion des infrastructures d'accueil à tous les niveaux																									
<b>Objectif spécifique:</b> Accroître les capacités d'accueil des structures d'éducation et de formation professionnelle		<b>Les capacités d'accueil des structures d'éducation et de formation sont accrues</b>	Participation	12.	Taux de résorption des salles de classe sous paillotes au primaire	%	15,2	11	12,39				14,1				16,5			100		DGESS/M ENA	Annuelle	Annuaire statistique / Tableau de bord statistique	
				13.	Taux brut de scolarisation dans le préscolaire	%	3,9	2,9	5,4				6,1				6,9			7,9		DGESS/M ENA	Annuelle	Annuaire statistique / Tableau de bord statistique	
				14.	Nombre d'étudiants pour 100 000 habitants	Pour 100 000	468	513	513				515				534			574		DGESS/M ESRSI	Annuelle	Annuaire statistique / Tableau de bord statistique	
				15.	Taux de participation des apprenants aux programmes d'enseignement technique et professionnel (15-24 ans).	%																DGESS/M ENA	DGESS/MJFIP	Annuelle	Annuaire statistique / Tableau de bord statistique
				16.	Proportion des effectifs de l'EFTP par rapport aux effectifs totaux du post-primaire et du secondaire	%	3,02	3,94	4,82				5,65				6,53			7,41		DGESS/M ENA	DGESS/MJFIP	Annuelle	Annuaire statistique / Tableau de bord statistique
				17.	Taux brut d'admission au post primaire général	%	48,1	49,5	51,2				54				56,7			57,9		DGESS/M ENA		Annuelle	Annuaire statistique / Tableau de bord statistique
Action 4: Maintien dans l'éducation formelle																									
<b>Objectif spécifique:</b> créer les conditions nécessaires permettant aux élèves, apprenants et étudiants d'achever un cycle donné		<b>Les conditions nécessaires permettant aux élèves, apprenants et étudiants d'achever un cycle donné sont réunies</b>	Offre	18.	Taux des élèves bénéficiaires de cantines scolaires par an	%	94	91	88				85				82			79		DGESS/M ENA	Annuelle	Annuaire statistique / Tableau de bord statistique	
Action 5: Egalité et équité d'accès pour tous																									
<b>Objectif spécifique:</b> Assurer l'accès à tous les enfants et apprenants à un enseignement et/ou à une formation de qualité		<b>L'accès à tous les enfants et apprenants à un enseignement et/ou à une formation de qualité est garanti</b>	Equité	19.	Indice de parité du TBA au secondaire	ratio	0,66	0,7	0,76				0,8				0,92			1		DGESS/M ENA	Annuelle	Annuaire statistique / Tableau de bord statistique	
				20.	Proportion d'étudiants en situation de handicap bénéficiant d'un appui spécifique	%	ND	10	20				30				40			50		DGESS/M ESRSI	Annuelle	Annuaire statistique / Tableau de bord statistique	

				21.	TBS au primaire des 43 communes prioritaires	%	53,8	54,9									DGESS/M ENA	Annuelle	Annuaire statistique / Tableau de bord statistique				
				22.	Rapport de côtes entre les milieux urbain et rural au post primaire								1				DGESS/M ENA	Annuelle	Annuaire statistique / Tableau de bord statistique				
<b>Action 8: Appui aux structures privées d'enseignement et de formation</b>																							
	Objectif spécifique: accompagner les promoteurs privés dans le développement de l'offre d'éducation et de formation	<b>Un soutien technique et financier est apporté aux promoteurs privés dans le développement de l'offre d'éducation et de formation</b>	Participation	23.	Pourcentage des élèves scolarisés dans le privé au post primaire	%	35,1	36,1	34,4					34,1			33,7		33,4	DGESS/M ENA	Annuelle	Annuaire statistique / Tableau de bord statistique	
<b>Action 9: Offre et demande en Éducation non formelle (ENF)</b>																							
	Objectif spécifique: accroître l'accès des jeunes et adultes déscolarisés et non scolarisés à l'ENF	<b>L'accès des jeunes et adultes déscolarisés et non scolarisés à l'ENF est promu</b>	Participation	24.	Taux d'accroissement des effectifs des apprenants en éducation non formelle des adolescents et des adultes	%	6,3	6,3	6,3					6,3			6,3	6,3	6,3	6,3	DGESS/M ENA	Annuelle	Annuaire statistique / Tableau de bord statistique
<b>Action 11: Amélioration des conditions d'études dans les structures éducatives et de formation</b>																							
	Objectif spécifique: accroître la fourniture des services sociaux aux élèves, étudiants et apprenants	<b>Les services sociaux aux élèves, étudiants et apprenants sont fournis</b>	Participation	25.	Proportion d'étudiants bénéficiant d'assistance financière (bourses)	%	8,09	9,37	10,65					11,93			13,21		14,49	DGESS/M ESRSI	Annuelle	Annuaire statistique / Tableau de bord statistique	
				26.	Proportion d'étudiants bénéficiant d'assistance financière (aide et prêt)	%	58,49	65,94	71,9					76,79			80,74		79,25				
				27.	Proportion des étudiants demandeurs de logement admis en cités et résidences universitaires	%	75	76	77					78			79		80		DGESS/M ESRSI	Annuelle	Annuaire statistique / Tableau de bord statistique

QUALITE	EFFETS	Résultats	N°	Indicateur d'effets	Résultats																	
<b>Action 8 : Évaluation et certification des connaissances et des compétences dans le formel</b>																						
	Objectif spécifique: Améliorer l'évaluation et la certification des apprentissages	<b>L'évaluation et certification des apprentissages sont renforcées</b>	Apprentissage	28.	Score moyen au CP2 en Français	Score	51,1												DGESS/M ENA	PASEC	6 ans	Rapport sur les Evaluations des acquis scolaires (EAS)
				29.	Score moyen au CM1 en Français	Score	43,2													DGESS/M ENA	PASEC	6 ans



				44.	Proportion des étudiants inscrits dans des filières professionnalisantes adaptées au processus de transformation structurelle	%	8													30			DGESS/M ERSRI	1 an	Rapport d'enquête	
				45.	Proportion des filières professionnalisantes	%	10														30			DGESS/M ERSRI	1 an	Rapport d'enquête
				46.	Proportion d'étudiants ayant achevé un cycle	%	28														60			DGESS/M ERSRI	1 an	Annuaire Statistique
				47.	Proportion d'étudiants en situation de handicap bénéficiant d'un appui spécifique	%	11														50			DGESS/M ERSRI	1 an	Annuaire statistique

PILOTAGE	EFFETS	Résultats	N°	Indicateur d'effets																					
	<b>Action 2: Planification, suivi et évaluation des activités du secteur de l'éducation et de la formation</b>																								
	Objectif spécifique: Mettre en œuvre les outils de planification, de suivi et d'évaluation du secteur de l'éducation et de la formation	<b>Les outils de planification, de suivi et d'évaluation du secteur de l'éducation et de la formation contribuent à la mise en œuvre réussie des programmes</b>	Gouvernance	48.	Taux d'exécution physique des infrastructures éducatives	%																			
	<b>Action 4: Gestion des ressources matérielles et financières</b>																								
	Objectif spécifique : assurer une gestion optimale des ressources matérielles et financières au sein du secteur de l'éducation et de la formation	<b>La gestion des ressources matérielles et financières au sein du secteur de l'éducation et de la formation est efficiente</b>	Efficience dans la gestion financière	49.	Proportion des dépenses courantes de l'Education	%	17,4	17,00%	18,68%					18,29%							18,17%				19,42%
				50.	Taux d'exécution du budget hors dépenses de personnel	%	55,05	80	95					95							95				
				51.	% des dépenses publiques totales consacrées à l'Education	%	17,96%	17,04%	21,53%					23,66%							22,83%				23,61%
				52.	Taux d'exécution du Budget	%																			
				53.	Pourcentage du budget des structures déconcentrées dans le budget alloué au secteur de l'éducation et de la formation	%	83,50%	88,00%																	
	<b>Action 8: Renforcement de la gestion décentralisée de l'éducation</b>																								
	Objectif spécifique : renforcer la gestion décentralisée du secteur	<b>La gestion décentralisée du secteur de l'éducation et de la formation est efficace</b>	Efficience dans la gestion financière	54.	Taux d'absorption des crédits transférés aux communes	%																			

Accès	Actions de support	N°	Indicateur de processus																
	Relecture des conventions avec les promoteurs privés dans le secteur de l'éducation et de la formation	55.	Les conventions de partenariats avec les promoteurs privés de l'éducation et de la formation sont relues et signées					oui		oui			oui						
	Programmation pluriannuelle des infrastructures éducatives et de formation	56.	Une loi de programme relative à la réalisation des constructions éducatives et de formation					oui		oui			oui						
	Institutionnalisation des journées provinciales de validation des sites en vue d'une programmation concertée des constructions scolaires	57.	Arrêté instituant les journées provinciales de validation des sites signé					oui		oui			oui						
	Mise en œuvre des conditions nécessaires au développement de l'EFTP	58.	Les établissements appliquent les conditions nécessaires au développement de l'EFTP					oui		oui			oui						
	Création d'un point d'information sur les métiers dans les établissements scolaires et universitaires	59.	Les établissements disposent d'un guichet d'information et d'orientation sur les métiers					oui		oui			oui						
	Ciblage des ménages vulnérables pour assurer l'équité dans l'accès	60.	Les ménages vulnérables sont ciblés					oui		oui			oui						
	Création des conditions d'opérationnalisation des passerelles	61.	Les passerelles intra sectorielles et inter cycles sont opérationnelles					oui		oui			oui						
Pilotage	Actions de support	N°	Indicateur de processus																
	Sécurisation foncière des établissements	62.	Les établissements d'éducation et de formation disposent de documents d'affectation de leur domaine					oui		oui			oui						
	Création des conditions de recrutement et de gestion des enseignants par les communes elles-mêmes dans le contexte du transfert des ressources et des compétences	63.	Les conditions nécessaires au recrutement et à la gestion des enseignants par les communes sont créées					oui		oui			oui						
	Création des conditions nécessaires à la mise en place d'académies dans la vision holistique du secteur de l'éducation et de la formation	64.	Les académies sont conceptualisées					oui		oui			oui						

## 8.1.2 Le cadre budgétaire du PAP 2017-2020

Identifiants	Activités par programmes	Structures responsables	Programmation physique						Programmation budgétaire (millions de FCFA)					Total PAP	Source de financement					
			Unité	2 017	2 018	2 019	2 020	Total	Coût unitaire (millions de FCFA)	2 017	2 018	2 019	2 020		Budget Etat (ress. Propres)	CAST	Projets (ress ext.) T5	PME	% Pr dans total PME	Financement total
1	<b>Programme1 : Développement de l'accès à l'éducation et à la formation</b>								328 878	399 502	401 689	399 408	1 529 478	1 395 255	26 062	54 842	15 210	-	1 491 369	38 108
	<b>Objectif Stratégique 1 : Accroître l'offre à tous les niveaux et réduire les disparités</b>																			
1.1	<b>Action 1: Développement et gestion des infrastructures d'accueil à tous les niveaux</b>								85 764	125 307	120 299	112 959	444 329	354 074	17 255	29 238	15 210	-	415 777	28 552
	<b>Objectif spécifique: accroître les capacités d'accueil des structures d'éducation et de formation professionnelle</b>																			
	<b>Préscolaire</b>								1 105	3 362	3 868	4 393	12 728	6 155	2 487	-	1 000	-	9 642	3 087
1.1.1	Réaliser des salles de classes équipées pour le préscolaire	DGESS	SDC	120	221	254	289	884	9,21	1 105	2 035	2 339	2 662	8 142	4 655	2 487	1 000		8 142	-
1.1.2	Réhabiliter des SDC	DGESS	SDC	0	144	166	188	498	2,5	-	1 326	1 529	1 731	4 587	1 500				1 500	3 087
	<b>Primaire</b>								28 735	38 850	38 507	30 062	136 154	84 779	10 868	24 539	12 468	-	132 654	3 500
1.1.3	Réaliser des SDC équipées pour l'expansion du primaire	DGESS	SDC	510	996	1044	749	3299	9,21	4 697	9 173	9 615	6 898	30 384	21 318	5 066	4 000		30 384	-
1.1.4	Réaliser des salles de classes équipées pour l'éducation de base dans le cadre de PAPDSEB		Forfait	1	1	1				2 046	1 263	1 078		4 386	223			4 164	4 386	-
1.1.5	Réaliser des SDC équipées pour la résorption des salles sous paillotes	DGESS	SDC	750	480	480	480	2190	9,21	6 908	4 421	4 421	4 421	20 170	13 749	4 421	2 000		20 170	-
1.1.6	Réaliser des SDC équipées pour normalisation (CMG et suppression du recrutement biennal)	DGESS	SDC	228	797	835	1 002	2862	9,21	2 100	7 340	7 690	9 228	26 359	21 891		4 468		26 359	-

Identifiants	Activités par programmes	Structures responsables	Programmation physique					Programmation budgétaire (millions de FCFA)							Total PAP	Source de financement					Financement à rechercher
			Unité	2 017	2 018	2 019	2 020	Total	Coût unitaire (millions de FCFA)	2 017	2 018	2 019	2 020	Budget Etat (ress. Propres)		CAST	Projets (ress ext.) T5	PME	% Pr dans total PME	Financement total	
1.1.7	Réaliser des SDC équipées pour la réduction des disparités (Communes prioritaires)	DGESS	SDC	30	199	208	225	662	9,21	276	1 833	1 916	2 072	6 097	2 716	1 382		2 000		6 097	-
1.1.8	Réaliser des SDC au profit du post primaire dans le cadre du projet Post primaire phase 1	DGESS	Forfait	1	1	1		3		2 938	2 024	901		5 863	181		5 682		5 863	-	
1.1.9	Réaliser des SDC au profit du post primaire et du secondaire dans le cadre du projet PAAQE	PAAQE	Forfait	1	1	1		3		5 071	4 995	5 022		15 088	395		14 693		15 088	-	
1.1.10	Réaliser des latrines	DGESS	Latrine	168	332	348	250	1097,66667	4	672	1 328	1 392	999	4 391	3 391				3 391	1 000	
1.1.11	Réaliser des logements de maîtres	DGESS	Logement	161	278	277	277	993	6,69	1 077	1 860	1 853	1 853	6 643	6 643				6 643	-	
1.1.12	Réaliser des forages	DGESS	Forage	133	238	238	239	848	7,5	998	1 785	1 785	1 793	6 360	5 360				5 360	1 000	
1.1.13	Réhabiliter des SDC	DGESS	SDC	299	308	308	308	1223	4	1 181	1 216	1 216	1 216	4 829	3 329				3 329	1 500	
1.1.14	Electrifier des infrastructures éducatives	DGESS	SDC		10624	10672	10377	31673	0,05	772	531	534	519	2 356	2 356				2 356	-	
1.1.15	Acquérir des table-banc pour l'équipement complémentaire des SDC	DGESS	Table-banc		28750	28750	28750	86250	0,035	-	1 006	1 006	1 006	3 019	3 019				3 019	-	
1.1.16	Acquérir des tableaux blancs pour les SDC	DGESS	Tableau blanc			1044		2789	0,075	-	75	78	56	209	209		-		209	-	

Identifiants	Activités par programmes	Structures responsables	Programmation physique						Programmation budgétaire (millions de FCFA)						Total PAP	Source de financement					
			Unité	2 017	2 018	2 019	2 020	Total	Coût unitaire (millions de FCFA)	2 017	2 018	2 019	2 020	Budget Etat (ress. Propres)		CAST	Projets (ress ext.) T5	PME	% Pr dans total PME	Financement total	Financement à rechercher
<b>Post Primaire Général</b>										<b>6 881</b>	<b>15 959</b>	<b>10 007</b>	<b>8 829</b>	<b>41 676</b>	<b>35 180</b>	<b>2 496</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>37 676</b>	<b>4 000</b>
1.1.17	Réaliser des SDC équipées pour l'expansion du Post primaire (CEG)	DGESS	SDC	828	1325	824	725	3702	9,21	6 881	12 203	7 589	6 677	33 350	26 854	2 496				29 350	4 000
1.1.18	Réaliser des latrines	DGESS	Latrine	0	331	206	181	719	4	-	1 325	824	725	2 874	2 874					2 874	-
1.1.19	Réaliser des logements	DGESS	Logement	0	331	206	181	718	6,69	-	2 214	1 378	1 211	4 803	4 803					4 803	-
1.1.20	Réhabiliter des SDC	DGESS	SDC	0	54	54	54	162	4	-	216	216	216	648	648					648	-
<b>Post Primaire technique</b>										<b>3 640</b>	<b>4 298</b>	<b>5 496</b>	<b>5 661</b>	<b>19 094</b>	<b>15 689</b>	<b>1 405</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>17 094</b>	<b>2 000</b>
1.1.21	Réaliser des CFTP équipés (CET)	DGESS	CFTP	7	10	10	10	37	520	3 640	4 298	5 496	5 661	19 094	15 689	1 405				17 094	2 000
<b>Secondaire général</b>										<b>4 340</b>	<b>9 800</b>	<b>9 800</b>	<b>9 800</b>	<b>33 740</b>	<b>33 740</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>33 740</b>	<b>-</b>
1.1.22	Réaliser de nouveaux lycées équipés	DGESS	lycée	25	64	64	64	217	140	3 500	8 960	8 960	8 960	30 380	30 380					30 380	-
1.1.23	Réaliser des laboratoires équipés	DGESS	SDC	24	24	24	24	96	35	840	840	840	840	3 360	3 360					3 360	-
<b>Secondaire technique</b>										<b>12 597</b>	<b>28 016</b>	<b>28 016</b>	<b>31 389</b>	<b>100 018</b>	<b>98 018</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>98 018</b>	<b>2 000</b>
1.1.24	Réaliser des lycées techniques équipés	DGESS	lycée	1	3	3	4	11	3373,38	3 373	10 120	10 120	13 494	37 107	35 107					35 107	2 000
1.1.25	Réaliser des lycées professionnels équipés	DGESS	lycée	2	5	5	5	17	3136,69	6 273	15 683	15 683	15 683	53 324	53 324					53 324	-
1.1.26	Réaliser des lycées scientifiques équipés	DGESS	lycée	4	3	3	3	13	737,5	2 950	2 213	2 213	2 213	9 588	9 588					9 588	-

Identifiants	Activités par programmes	Structures responsables	Programmation physique						Programmation budgétaire (millions de FCFA)						Total PAP	Source de financement					
			Unité	2 017	2 018	2 019	2 020	Total	Coût unitaire (millions de FCFA)	2 017	2 018	2 019	2 020	Budget Etat (ress. Propres)		CAST	Projets (ress ext.) T5	PME	% Pr dans total PME	Financement total	Financement à rechercher
<b>Formation professionnelle</b>										<b>7 878</b>	<b>6 730</b>	<b>6 054</b>	<b>5 440</b>	<b>26 102</b>	<b>19 380</b>	<b>-</b>	<b>4 699</b>	<b>1 742</b>	<b>-</b>	<b>25 821</b>	<b>280</b>
1.1.27	Réaliser des études architecturales pour la construction et l'équipement des centres de la formation professionnelle	DGESS, DGFP (DCFPA)/MJFIP	Etudes	0	2	1	1	4	40,000	-	80	40	40	160	120	-	-	-	120	40	
1.1.28	Construire et équiper des Centres Provinciaux de Formation Professionnelle	DCFPA/MJFIP	Centre	1	2	2	1,326	6,326	1 060	1 060	2 120	2 120	1 406	6 706	5 646			1 060	6 706	-	
1.1.29	Construire et équiper des centres régionaux	DCFPA/MJFIP	Centre	0,55	0,45	0		1	1 967	1 082	885	-	-	1 967			1 967		1 967	-	
1.1.30	Former des apprentis selon le type dual en partenariat avec des entreprises, des ONG, des associations et organisations professionnelles	DPP, DCFPA/MJFIP	Apprenants	0	1000	1000	1000	3000	0,161		161	161	161	482				482	482	- 0	
1.1.31	Subventionner la formation d'apprenants à travers le FAFPA	FAFPA/MJFIP	Apprenants	23800	0	0	0	23800	0,15	2 732				2 732			2 732		2 732	-	
1.1.32	Etablir des conventions avec des centres privés pour y affecter directement des apprenants	DPP, DCFPA/MJFIP	Apprenants	0	500	500	500	1500	0,161	-	80	80	80	241					-	241	

Identifiants	Activités par programmes	Structures responsables	Programmation physique						Programmation budgétaire (millions de FCFA)						Total PAP	Source de financement					
			Unité	2 017	2 018	2 019	2 020	Total	Coût unitaire (millions de FCFA)	2 017	2 018	2 019	2 020	Budget Etat (ress. Propres)		CAST	Projets (ress ext.) T5	PME	% Pr dans total PME	Financement total	Financement à rechercher
1.1.33	Installer des unités mobiles de formation (UMF) dans chaque région	DCFPA/MJFIP	UMF	0	1	0	1	2	100	-	100	-	100	200				200		200	-
1.1.34	Mettre en œuvre le Programme de formation de 10 000 jeunes aux métiers par an	ANPE/MJFIP	Formé	100 00	100 00	100 00	10000	40000	0,069	600	650	750	750	2 750	2 750					2 750	-
1.1.35	Mettre en œuvre le Projet d'implantation d'un Centre de Formation Professionnelle/ Centre d'Incubation (CFP/CI)	CEFPO	Formé	570	570	570	600	2310	1,126	400	600	800	800	2 600	2 600					2 600	-
1.1.36	Mettre en œuvre le Projet de renforcement du Centre de Formation Professionnelle Industrielle de Bobo-Dioulasso (CFPI/B)	CFPI-B/MJFIP	Formé	400	500	600	700	2200	1,205	600	650	700	700	2 650	2 650					2 650	-
1.1.37	Appui aux activités des centres de l'ANPE	ANPE/MJFIP	Formé	220 0	225 0	230 0	2300	9050	0,209	473	473	473	473	1 892	1 892					1 892	-
1.1.38	Appui aux activités du CFPR/Z	CFPR-Z/MJFIP	Formé	400	500	600	750	2250	0,720	405	405	405	405	1 620	1 620					1 620	-
1.1.39	Appui aux activités du CEFPO	CEFPO/MJFIP	Formé	100	150	160	200	610	0,922	141	141	141	141	563	563					563	-
1.1.40	Appui aux activités du CFPI-B	CFPI-B/MJFIP	Formé	200	250	300	350	1100	0,018	5	5	5	5	20	20					20	-

Identifiants	Activités par programmes	Structures responsables	Programmation physique					Programmation budgétaire (millions de FCFA)							Total PAP	Source de financement					
			Unité	2 017	2 018	2 019	2 020	Total	Coût unitaire (millions de FCFA)	2 017	2 018	2 019	2 020	Budget Etat (ress. Propres)		CAST	Projets (ress ext.) T5	PME	% Pr dans total PME	Financement total	Financement à rechercher
1.1.41	Appui aux activités du FAFPA	FAFPA/MJFIP	Formé	2400	2400	2400	2400	9600	0,158	380	380	380	380	1 520	1 520					1 520	-
<b>Supérieur</b>										<b>20 589</b>	<b>18 294</b>	<b>18 550</b>	<b>17 385</b>	<b>74 817</b>	<b>61 132</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>61 132</b>	<b>13 685</b>
1.1.42	Construire un amphithéâtre de 750, 500 et 300 places à l'Université de Koudougou	UK	Amphi de 750, 500 et 300	0,08	0,05	0,05	0,82	1	3 100	261	150	150	2 539	3 100	561					561	2 539
1.1.43	Etendre la station d'expérimentation de Bama	UPB	Station d'expérimentation	1	1	1	1	4	Forfait	100	100	100	200	500	500					500	-
1.1.44	Achèver la 2ème tranche de l'INSSA	UPB	INSSA	1				1	155	155	-	-	-	155	155					155	-
1.1.45	Assurer la connectivité haut débit pour les IES publiques	PNADES	Réseau intra et internet			1	-	1	1 024	-	-	1 024	-	1 024	1 024					1 024	-
1.1.46	Créer une université virtuelle (construction du siège et connectivité)	PNADES	Bâtiment connecté	0,54	0,15	0,15	0,15	1	6 714	3 642	1 024	1 024	1 024	6 714	5 690					5 690	1 024
1.1.47	Construire 13 espaces numériques ouverts (un par région)	PNADES	Bâtiment	4	3	3	3	13	378	1 513	1 135	1 135	1 135	4 918	3 783					3 783	1 135
1.1.48	Subventionner le premier ordinateur pour les étudiants du cycle Licence	PNADES	Ordinateur	28 900	30 000	30 000	30 000	118 900	0,15	4 335	4 500	4 500	4 500	17 835	13 335					13 335	4 500

Identifiants	Activités par programmes	Structures responsables	Programmation physique					Programmation budgétaire (millions de FCFA)				Total PAP	Source de financement					Financement à rechercher			
			Unité	2 017	2 018	2 019	2 020	Total	Coût unitaire (millions de FCFA)	2 017	2 018		2 019	2 020	Budget Etat (ress. Propres)	CAST	Projets (ress ext.) T5		PME	% Pr dans total PME	Financement total
1.1.49	Construire un amphithéâtre jumelé de 750 places à Ouaga II (02), UPB (01), UK (01)	PNADES	Amphi de 750	1	1	1	1	4	1 987	1 987	1 987	1 987	1 987	7 947	5 960					5 960	1 987
1.1.50	Construire et équiper un bâtiment pédagogique R+2 au CUP de Gaoua	PNADES	Bâtiment R+2	-	1			1	1 605	-	1 605	-	-	1 605	1 605				-	1 605	-
1.1.51	Construire et équiper un bâtiment pédagogique en R+2 au CUP de Kaya	PNADES	Bâtiment R+2	-	1	-	-	1	1 605	-	1 605	-	-	1 605	1 605				-	1 605	-
1.1.52	Construire les bâtiments pédagogiques	PNADES	Bâtiment pédagogique			1	1	2	Forfait			1 997	2 500	4 497	1 997					1 997	2 500
1.1.53	Construire et équiper un bâtiment pédagogique en R+2 au CUP de Ouahigouya	PNADES	Bâtiment	1		1			1 605	1 605	-	1 605	-	3 210	3 210					3 210	-
1.1.54	Construire et équiper un bâtiment pédagogique en R+2 au CUP de Fada	PNADES	Bâtiment	1		1			1 605	1 605	-	1 605	-	3 210	3 210					3 210	-
1.1.55	Construire et équiper un bâtiment pédagogique en R+2 au CUP de Dédougou	PNADES	Forfait		1				1 605	-	1 605	-	-	1 605	1 605					1 605	-

Identifiants	Activités par programmes	Structures responsables	Programmation physique					Programmation budgétaire (millions de FCFA)				Total PAP	Source de financement					Financement à rechercher			
			Unité	2 017	2 018	2 019	2 020	Total	Coût unitaire (millions de FCFA)	2 017	2 018		2 019	2 020	Budget Etat (ress. Propres)	CAST	Projets (ress ext.) T5		PME	% Pr dans total PME	Financement total
1.1.56	Construire et équiper 2 bâtiment pédagogiques en R+2 au CUP de Kaya et de Gaoua	PNADES	Forfait				2		1 605	-	-	-	3 210	3 210	3 210					3 210	-
1.1.57	Viabiliser les sites des CUP (Aménagements internes, fonctionnement)	PNADES	Forfait	1	1	1	1		Forfait	210	1 288	178	290	1 966	1 966					1 966	-
1.1.58	Construire un bâtiment R+ 2 à usage de salle de cours et de TD à l'UPB	PNADES	Bâtiment R+2	1	-	-	-	1	460	460	-	-	-	460	460				-	460	-
1.1.59	Construire un complexe d'amphithéâtre de 500, 800 et de 1200 places à l'UPB	PNADES	Complexe d'amphithéâtre	1	1	1	-	3	Forfait	220	395	345	-	960	960				-	960	-
1.1.60	Viabiliser les sites des CUP (forage équipé, château d'eau, électricité et voiries)	PNADES	Sites viabilisés	2	1	1		4	Forfait	300	200	200	-	700	700				-	700	-
1.1.61	Aménager la Voirie de l'UO 2	PNADES	Voirie	1	-	-	-	1	696	696	-	-	-	696	696					696	-
1.1.62	Achever les infrastructures à l'Université Ouaga 2 (Restaurant, centre médical et amphithéâtre)	UO2	Bâtiment	1	-	-	-	1	3 500	3 500	-	-	-	3 500	3 500					3 500	-
1.1.63	Construire et équiper un bâtiment pédagogique en R+4 à ailes à l'UO2	UO 2	Bâtiment		0,5	0,5	-	1	1 600	-	800	800	-	1 600	1 600					1 600	-

Identifiants	Activités par programmes	Structures responsables	Programmation physique					Programmation budgétaire (millions de FCFA)				Total PAP	Source de financement					Financement à rechercher			
			Unité	2 017	2 018	2 019	2 020	Total	Coût unitaire (millions de FCFA)	2 017	2 018		2 019	2 020	Budget Etat (ress. Propres)	CAST	Projets (ress ext.) T5		PME	% Pr dans total PME	Financement total
1.1.64	Construire et équiper des salles de classe de 60 places à l'IDS	UO 2	Salle		20	20	-	40	20	-	400	400	-	800	800					800	-
1.1.65	Construire et équiper un hôtel de 50 chambres à l'UO1 Pr JKZ	UO 1			0,5	0,5	-	1	3 000	-	1 500	1 500	-	3 000	3 000					3 000	-
<b>1.2</b>	<b>Action 2: Offre d'enseignant et/ou de formateurs à tous les niveaux</b>									<b>179 458</b>	<b>186 747</b>	<b>204 228</b>	<b>214 227</b>	<b>784 660</b>	<b>784 506</b>	<b>-</b>	<b>37</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>784 543</b>	<b>117</b>
	<b>Objectif spécifique: disposer d'enseignants et de formateurs qualifiés et en nombre suffisant</b>																				
	<b>Education de base et enseignement secondaire</b>									<b>178 263</b>	<b>185 082</b>	<b>202 147</b>	<b>212 183</b>	<b>777 675</b>	<b>777 675</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>777 675</b>	<b>-</b>
1.2.1	Assurer les enseignements dans les classes à travers la prise en charge des salaires du personnel enseignant	DRH	Personnel	71 198	79 585	86 952	94 865	332 600	2,3	174 468	183 842	200 860	210 903	770 073	770 073					770 073	-
1.2.2	Payer les indemnités des classes multigrades, des écoles bilingues, les frais de vacation et heures supplémentaires	DGEF	Forfait	1	1	1	1		Forfait	3 795	1 240	1 287	1 280	7 602	7 602					7 602	-
	<b>Formation professionnelle</b>									<b>37</b>	<b>40</b>	<b>57</b>	<b>20</b>	<b>154</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>37</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>37</b>	<b>117</b>
1.2.3	Créer le corps de formateur avec le statut qui l'accompagne (élaborer et faire adopter les textes de création et d'organisation de l'emploi)	DGFP, DRH/MJFIP	Statut	0	1			1	10,000	-	10	-	-	10						-	10
1.2.4	Recruter des formateurs	DRH/MJFIP	Formateur	0	150	100	100	350	0,200	-	30	20	20	70						-	70

Identifiants	Activités par programmes	Structures responsables	Programmation physique						Programmation budgétaire (millions de FCFA)					Total PAP	Source de financement							
			Unité	2 017	2 018	2 019	2 020	Total	Coût unitaire (millions de FCFA)	2 017	2 018	2 019	2 020		Budget Etat (ress. Propres)	CAST	Projets (ress ext.) T5	PME	% Pr dans total PME	Financement total	Financement à rechercher	
1.2.5	Créer un vivier de formateurs (maîtres d'apprentissage, tuteurs et formateurs endogènes) dans les entreprises, les ONG, les associations et les organisations professionnelles	DGFP, DRH/MJFIP	Formateur	100	0	100	0	200	0,370	37	-	37	-	74			37			37	37	
<b>Supérieur</b>										1 157	1 626	2 024	2 024	6 831	6 831	-	-	-	-	6 831	-	
1.2.6	Recruter des ATER	PNADES	ATER	100	200	300	300	900	4	466	935	1 333	1 333	4 067	4 067					4 067	-	
1.2.7	recruter les assistants au profit des universités et de chercheurs au profit des centres de recherche	DRH		100	100	100	100	400	Forfait	691	691	691	691	2 764	2 764					2 764	-	
1.3	<b>Action 3: Santé-hygiène-nutrition et prévention contre le VIH/SIDA dans toutes les structures d'éducation et de formation</b>									-	344	467	527	1 337	262	782	267	-	-	1 311	26	
	<b>Objectif spécifique: assurer aux élèves, étudiants, apprenants et enseignants des conditions d'hygiène, de santé et de nutrition favorables à l'enseignement-apprentissage</b>																					
<b>Education de base</b>										-	243	366	436	1 044	262	782	-	-	-	1 044	-	
1.3.1	Effectuer la visite médicale des enfants au préscolaire	DAMSSE	Enfant	0	41 883	54 058	67 920	163861	0,002	-	84	108	136	328	228	100				328	-	
1.3.2	Organiser des campagnes de dépistage des IST/VIH/SIDA	CMLS	Campagne	0	50	75	100	225	0,1	-	5	8	10	23	23					23	-	

Identifiants	Activités par programmes	Structures responsables	Programmation physique					Programmation budgétaire (millions de FCFA)				Total PAP	Source de financement					Financement à rechercher				
			Unité	2 017	2 018	2 019	2 020	Total	Coût unitaire (millions de FCFA)	2 017	2 018		2 019	2 020	Budget Etat (ress. Propres)	CAST	Projets (ress ext.) T5		PME	% Pr dans total PME	Financement total	
1.3.3	Concevoir des modules et des livrets guides de formation des acteurs sur les thématiques, méthodes et stratégies relatives au programme	DAMSSE	Atelier		1			1	Forfait		12			12	12					12	-	
1.3.4	Reproduire les livrets guides en quantité suffisante	DAMSSE	guide			1		1	Forfait			40		40	-	40				40	-	
1.3.5	Effectuer des visites médicales au profit des élèves	DR			1	1	1	3			30	60	60	150	-	150				150	-	
1.3.6	Effectuer le déparasitage systématique annuel et la supplémentation en micronutriments des élèves	DR			1	1	1	3				50	100	100	250	-	250				250	-
1.3.7	Elaborer d'un manuel de procédures, détaillant : les critères de ciblage des écoles, les rations type des cantines et la dotation des vivres	DAMSSE			1							12		12	-	12				12	-	

Identifiants	Activités par programmes	Structures responsables	Programmation physique					Programmation budgétaire (millions de FCFA)					Total PAP	Source de financement					Financement à rechercher		
			Unité	2 017	2 018	2 019	2 020	Total	Coût unitaire (millions de FCFA)	2 017	2 018	2 019		2 020	Budget Etat (ress. Propres)	CAST	Projets (ress ext.) T5	PME		% Pr dans total PME	Financement total
1.3.8	Mettre à niveau/ Former des acteurs services centraux, déconcentrés et des acteurs communautaires sur les standards et outils	DR					1					80	80	-	80					80	-
1.3.9	Mettre en place les dispositifs de lavemains Tippy Tap dans toutes les écoles	DR			1	1	1	3	Forfait		50	50	50	150	-	150				150	-
<b>Formation professionnelle</b>										-	101	101	91	293	-	-	267	-	-	267	26
1.3.10	Acquérir et installer des lavemains et des postes d'eau potable dans les centres	DGFP, DAF/MJFIP	Centre	0	2	2	2	6	1,000	-	2	2	2	6						-	6
1.3.11	Construire et équiper des cantines dans les centres de formation	DGFP, DAF/MJFIP	Centre	0	1	1	1	3	54,000	-	54	54	54	162			162			162	-
1.3.12	Construire et équiper des infirmeries dans les centres de formation	DGFP, DAF/MJFIP	Infirmérie	0	1	1	1	3	35,000	-	35	35	35	105			105			105	-
1.3.13	Développer un programme d'éducation à l'hygiène, sécurité et santé au travail dans les centres de formation	DGFP/MJFIP	Programme	0	1				10,000	-	10	-	-	10						-	10

Identifiants	Activités par programmes	Structures responsables	Programmation physique					Programmation budgétaire (millions de FCFA)				Total PAP	Source de financement					Financement à rechercher			
			Unité	2 017	2 018	2 019	2 020	Total	Coût unitaire (millions de FCFA)	2 017	2 018		2 019	2 020	Budget Etat (ress. Propres)	CAST	Projets (ress ext.) T5		PME	% Pr dans total PME	Financement total
1.3.14	Développer des modules sur les thèmes émergents (citoyenneté, genre et VIH-SIDA environnement, changement climatique, développement durable...)	DGFP/ MJFIP	Module	0	0	1			10,000	-	-	10	-	10						-	10
<b>1.4</b>	<b>Action 04: Maintien dans l'éducation formelle</b>									<b>23 927</b>	<b>33 157</b>	<b>31 509</b>	<b>33 273</b>	<b>121 865</b>	<b>115 502</b>	<b>-</b>	<b>5 998</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>121 500</b>	<b>365</b>
	<b>Objectif spécifique: créer les conditions nécessaires permettant aux élèves, apprenants et étudiants d'achever un cycle donné</b>																				
	<b>Préscolaire</b>									<b>-</b>	<b>628</b>	<b>811</b>	<b>1 019</b>	<b>2 458</b>	<b>2 458</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2 458</b>	<b>-</b>
1.4.1	subventionner la cantine au profit des auditeurs des structures du préscolaire	DAMSSE	auditeurs	0	41 883	54 058	67 920	163861	0,015	-	628	811	1 019	2 458	958	1 500				2 458	-
	<b>Primaire</b>									<b>22 004</b>	<b>26 629</b>	<b>24 408</b>	<b>25 602</b>	<b>98 643</b>	<b>92 645</b>	<b>-</b>	<b>5 998</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>98 643</b>	<b>-</b>
1.4.2	Acquérir des vivres au profit des élèves des écoles primaire	DAMSSE	élève	2 622 624	3 187 283	3 388 124	3 553 834	12 751 865	0,0072	18 883	22 948	24 394	25 588	91 813	91 813					91 813	-
1.4.3	Suivre, superviser et coordonner les activités d'éducation	DRENA	Forfait	1	1	1	1	4		13	13	14	14	54	54					54	-
1.4.4	Renforcer les capacités des acteurs locaux (AME, APE, COGES)	DR	Forfait	1				1		100				100	79		21			100	-
1.4.5	Acquérir des vivres au profit des écoles primaires dans le cadre du projet CATHWELL.	DAMSSE	Forfait	1	1			2		3 008	3 667			6 675	698		5 977			6 675	-

Identifiants	Activités par programmes	Structures responsables	Programmation physique						Programmation budgétaire (millions de FCFA)					Total PAP	Source de financement							
			Unité	2 017	2 018	2 019	2 020	Total	Coût unitaire (millions de FCFA)	2 017	2 018	2 019	2 020		Budget Etat (ress. Propres)	CAST	Projets (ress ext.) T5	PME	% Pr dans total PME	Financement total	Financement à rechercher	
<b>Post Primaire et secondaire général</b>											<b>1 204</b>	<b>4 687</b>	<b>4 840</b>	<b>4 927</b>	<b>15 658</b>	<b>15 658</b>					<b>15 658</b>	
1.4.6	Acquérir des vivres au profit des élèves du post-primaire et secondaire général	DAMSSE	élève	164 931	648 616	669 781	681 761	21650 88,556	0,0072	1 188	4 670	4 822	4 909	15 589	12 589	3 000				15 589	-	
1.4.7	Assurer l'orientation des élèves	DR	Forfait	1	1	1	1	4		13	13	13	14	52	52					52	-	
1.4.8	Effectuer des sorties d'information (SIOSPB)	DR	Forfait	1	1	1	1	4		4	4	4	4	17	17					17	-	
<b>Post Primaire et secondaire technique</b>											<b>610</b>	<b>1 034</b>	<b>1 226</b>	<b>1 437</b>	<b>4 306</b>	<b>4 306</b>					<b>4 306</b>	
1.4.9	Acquérir des vivres au profit des élèves du post-primaire	DAMSSE	élève	8 681	65 288	89 580	116 502	280 050	0,0072	63	470	645	839	2 016	2 016					2 016	-	
1.4.10	Tenir les sessions statutaires des commissions (CNBS, CEP, CAADES, CNPVE)	SG	Forfait		1	1	1	4		48	49	50	52	199	199					199	-	
1.4.11	Octroyer des bourses aux élèves orientés dans les filières scientifiques et à l'EFTP	DGEFTP	Elève	10 000	10 300	10 609	10 917	41825,8	0,05	500	515	530	546	2 091	1 591	500				2 091	-	
<b>Formation professionnelle</b>											<b>109</b>	<b>179</b>	<b>224</b>	<b>289</b>	<b>800</b>	<b>435</b>					<b>435</b>	<b>365</b>
1.4.12	Doter les apprenants de bourses de formation professionnelle	DGFP, DAF/ MJFIP	Bourse	0	300	450	650	1400	0,200	-	60	90	130	280						-	280	

Identifiants	Activités par programmes	Structures responsables	Programmation physique						Programmation budgétaire (millions de FCFA)					Total PAP	Source de financement						
			Unité	2 017	2 018	2 019	2 020	Total	Coût unitaire (millions de FCFA)	2 017	2 018	2 019	2 020		Budget Etat (ress. Propres)	CAST	Projets (ress ext.) T5	PME	% Pr dans total PME	Financement total	Financement à rechercher
1.4.13	Mettre en place un dispositif pour le suivi conseil des apprenants des centres de formation professionnelle	DGFP/MJFIP	Centre	0	2	5	10	17	5,000	-	10	25	50	85					-	85	
1.4.14	Octroyer des bourses de stages en algérie, Tunisie et Maroc	DGFP, DAF/MJFIP	Bourse	50	50	50	50	200	2,176	109	109	109	109	435	435				435	-	
<b>1.5</b>	<b>Action 05: Egalité et équité d'accès pour tous</b>									<b>376</b>	<b>951</b>	<b>1 114</b>	<b>1 446</b>	<b>3 886</b>	<b>2 002</b>	<b>-</b>	<b>25</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2 026</b>	<b>1 860</b>
	<b>Objectif spécifique: assurer l'accès à tous les enfants et apprenants à un enseignement et/ou à une formation de qualité</b>																			<b>-</b>	<b>-</b>
	<b>Préscolaire</b>									<b>-</b>	<b>85</b>	<b>88</b>	<b>90</b>	<b>263</b>	<b>263</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>263</b>	<b>-</b>
1.5.1	Appuyer les structures préscolaires publiques en milieu rural	DR	Forfait		1	1	1		Forfait		30	33	35	98	98				98	-	
1.5.2	Assurer la gratuité de la cantine scolaire au profit du préscolaire public en milieu rural	DR	Forfait		1	1	1		Forfait		30	30	30	90	90				90	-	
1.5.3	Appuyer les communes prioritaires dans le développement du préscolaire communautaire	DR	Forfait		1	1	1		Forfait		25	25	25	75	75				75	-	
	<b>Primaire</b>									<b>301</b>	<b>361</b>	<b>361</b>	<b>361</b>	<b>1 384</b>	<b>1 384</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 384</b>	<b>-</b>	
1.5.4	Assurer le suivi évaluation des actions de promotion du genre	SG	Forfait	1	1	1	1	4		1	1	1	1	4	4				4	-	

Identifiants	Activités par programmes	Structures responsables	Programmation physique					Programmation budgétaire (millions de FCFA)				Total PAP	Source de financement										
			Unité	2 017	2 018	2 019	2 020	Total	Coût unitaire (millions de FCFA)	2 017	2 018		2 019	2 020	Budget Etat (ress. Propres)	CAST	Projets (ress ext.) T5	PME	% Pr dans total PME	Financement total	Financement à rechercher		
1.5.5	Elaborer et mettre en œuvre les plans d'action des communes prioritaires	DGESS	Forfait		1	1	1	3						105	105					105	-		
1.5.6	Mettre en œuvre la stratégie de mobilisation sociale dans les zones rurales	DGEF	Forfait		1	1	1							75	75					75	-		
1.5.7	Veiller au respect des normes en matière de construction notamment la réalisation latrines séparées	DGESS	Forfait		1	1	1							-						-	-		
1.5.8	Subventionner la scolarisation des filles nouvellement inscrites au CP1	DGEF	Elèves	1	1	1	1	4					300	300	300	300	1 200	700	500		1 200	-	
<b>Post primaire et Secondaire</b>										<b>50</b>	<b>115</b>	<b>95</b>	<b>95</b>	<b>355</b>	<b>355</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>355</b>	<b>-</b>		
1.5.9	Doter les élèves des communes et prioritaires dans le post primaire et secondaire en manuels et fournitures scolaires	DAMSSE	Forfait	1	1	1	1	4					50	25	25	25	125	125			125	-	
1.5.10	Subventionner les frais de scolarité des filles en difficultés des communes prioritaires dans le post primaire et le secondaire	DR	Forfait		1	1	1	3	Forfait					-	30	30	30	90	90			90	-

Identifiants	Activités par programmes	Structures responsables	Programmation physique					Programmation budgétaire (millions de FCFA)				Total PAP	Source de financement					Financement à rechercher			
			Unité	2 017	2 018	2 019	2 020	Total	Coût unitaire (millions de FCFA)	2 017	2 018		2 019	2 020	Budget Etat (ress. Propres)	CAST	Projets (ress ext.) T5		PME	% Pr dans total PME	Financement total
1.5.11	Subventionner les frais de scolarités des élèves en fin de cycle dans l'EFTP	DR	Forfait		1	1	1	3	Forfait		25	25	25	75	75					75	-
1.5.12	Mener une étude sur les grossesses précoces et/ou non désirées assortie de recommandations	DGEF	Forfait			1		1	Forfait		20			20	20					20	-
1.5.13	sorties d'échanges et de concertation sur les cas de séduction d'enseignants	DR	Forfait		1	1	1	3	Forfait		15	15	15	45	45					45	-
<b>Formation professionnelle</b>										<b>25</b>	<b>390</b>	<b>570</b>	<b>900</b>	<b>1 885</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>25</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>25</b>	<b>1 860</b>
1.5.14	Mettre en place des plateformes de formations (FMQ, FAQ, PFM, etc.) adaptées aux filières prioritaires (textile, agriculture, élevage et agro-alimentaire, BTP)	DGFP/MJFIP	Plateforme	1	0	0		1	24,500	25	-	-	-	25			25			25	-
1.5.15	Mettre en place un mécanisme de renforcement du continuum alphabétisation-formation professionnelle	DGFP/MJFIP	Apprenants	0	200	300	500	1000	0,150	-	30	45	75	150						-	150

Identifiants	Activités par programmes	Structures responsables	Programmation physique					Programmation budgétaire (millions de FCFA)				Total PAP	Source de financement					Financement à rechercher				
			Unité	2 017	2 018	2 019	2 020	Total	Coût unitaire (millions de FCFA)	2 017	2 018		2 019	2 020	Budget Etat (ress. Propres)	CAST	Projets (ress ext.) T5		PME	% Pr dans total PME	Financement total	
1.5.16	Subventionner les coûts de formation et mettre en place des mesures incitatives fortes acceptées de façon concertée au profit des jeunes femmes, filles et groupes très défavorisés	DGFP, DAF/ MJFIP	Apprenants	0	200	300	500	1000	1,150	-	230	345	575	1 150						-	1 150	
1.5.17	Octroyer des aides, bourses, prêts aux jeunes/apprenants issus des ménages pauvres et en difficulté	DGFP, DAF/ MJFIP	Apprenants	0	200	300	350	850	0,200	-	40	60	70	170						-	170	
1.5.18	Prendre en compte la FP dans les orientations des élèves en fin de cycle (primaire, post-primaire et secondaire)	DGFP/ MJFIP	Elève	0	150	200	300	650	0,600	-	90	120	180	390						-	390	
<b>1.6</b>	<b>Action 06: Mobilisation sociale et implication des parties prenantes</b>									<b>77</b>	<b>260</b>	<b>265</b>	<b>268</b>	<b>869</b>	<b>420</b>	<b>345</b>	<b>27</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>792</b>	<b>78</b>	
	<b>Objectif spécifique: améliorer la participation des communautés à la gestion des structures éducatives</b>																				-	-
	<b>Préscolaire</b>									<b>50</b>	<b>50</b>	<b>50</b>	<b>50</b>	<b>200</b>	<b>200</b>			<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>200</b>	<b>-</b>
1.6.1	Sensibiliser les populations des zones à faibles taux de scolarisation à participer au programme d'éducation parentale	DR	Forfait	1	1	1	1	4		50	50	50	50	200	200						200	-

Identifiants	Activités par programmes	Structures responsables	Programmation physique					Programmation budgétaire (millions de FCFA)				Total PAP	Source de financement					Financement à rechercher				
			Unité	2 017	2 018	2 019	2 020	Total	Coût unitaire (millions de FCFA)	2 017	2 018		2 019	2 020	Budget Etat (ress. Propres)	CAST	Projets (ress ext.) T5		PME	% Pr dans total PME	Financement total	
<b>Primaire</b>									-	80	70	70	220	220	-	-	-	-	220	-		
1.6.2	Impliquer les COGES dans le suivi de la scolarisation des élèves dans les zones à faibles taux de scolarisation	DR	Forfait		1	1	1						20	20	20	60	60				60	-
1.6.3	Elaborer une stratégie d'autonomisation et de pérennisation des COGES et des CCC	DGEFG	Forfait		1									10		10					10	-
1.6.4	Expérimenter la subvention directe aux COGES	DGESS	Forfait		1	1	1						50	50	50	150	150				150	-
<b>Post Primaire et secondaire</b>									-	105	120	120	345	-	345	-	-	-	-	345	-	
1.6.5	Mettre en place de COGES dans les établissements	DGEFG	Forfait		1	1	1		Forfait				30	30	30	90	-	90			90	-
1.6.6	Former les membres des COGES	DGEFG	Forfait		1	1	1		Forfait				25	25	25	75	-	75			75	-
1.6.7	Subventionner directement les COGES à titre expérimental	DGESS	Forfait			1	1		Forfait				50	50	50	150	-	150			150	-
1.6.8	Renforcer les capacités des acteurs pour élaborer et mettre en œuvre des projets d'établissements d'EFTP	DGEFTP	Forfait			1	1		Forfait					15	15	30	-	30			30	-

Identifiants	Activités par programmes	Structures responsables	Programmation physique					Programmation budgétaire (millions de FCFA)				Total PAP	Source de financement					Financement à rechercher				
			Unité	2 017	2 018	2 019	2 020	Total	Coût unitaire (millions de FCFA)	2 017	2 018		2 019	2 020	Budget Etat (ress. Propres)	CAST	Projets (ress ext.) T5		PME	% Pr dans total PME	Financement total	
<b>Formation professionnelle</b>											27	25	25	28	104	-	-	27	-	-	27	78
1.6.9	Renforcer les capacités des collectivités locales au plan organisationnel et technique en vue de leur permettre de mieux assurer le pilotage et l'orientation sur les priorités régionales en matière de formation et d'insertion professionnelles	DGFP, DAF/ MJFIP	Collectivités	4	0	0	0	4	6,675	27	-	-	-	27			27			27	-	
1.6.10	Mettre en place des Comités de Gestion des Centres de Formation (CGCF)	DGFP/ MJFIP	Comité de gestion	0	10	10	11	31	1,000	-	10	10	11	31						-	31	
1.6.11	Assurer le fonctionnement des Comités de Gestion des Centres de Formation (CGCF)	DAF/ MJFIP	Comité de gestion	0	10	10	11	31	1,000	-	10	10	11	31						-	31	
1.6.12	Former les membres des Comités de Gestion des Centres de Formation (CGCF)	DGFP/ MJFIP	Comité de gestion	0	10	10	11	31	0,500	-	5	5	6	16						-	16	

Identifiants	Activités par programmes	Structures responsables	Programmation physique					Programmation budgétaire (millions de FCFA)				Total PAP	Source de financement					Financement à rechercher		
			Unité	2 017	2 018	2 019	2 020	Total	Coût unitaire (millions de FCFA)	2 017	2 018		2 019	2 020	Budget Etat (ress. Propres)	CAST	Projets (ress ext.) T5		PME	% Pr dans total PME
1.7	<b>Action 07 : Développement de l'éducation inclusive</b>								-	251	222	167	640	640	-	-	-	-	640	-
	<b>Objectif spécifique: mettre en œuvre la stratégie nationale d'éducation inclusive</b>																		-	-
	<b>Education de base et enseignement secondaire</b>								-	251	222	167	640	640	-	-	-	-	640	-
1.7.1	Diffuser la SNDEI et son plan d'action	DPFG	Forfait		1					17			17	17					17	-
1.7.2	Sensibiliser les familles, les leaders coutumiers et religieux et les CVD, les structures déconcentrées de l'Etat, les collectivités en vue de leur implication dans l'éducation des enfants et d'améliorer la demande d'éducation inclusive	DR	Forfait		1	1	1			46	50	40	135	135					135	-
1.7.3	Mener des actions de plaidoyer envers les autorités politiques, les décideurs pour une prise en compte des droits des ESH/ESD dans leurs programmes et plans de développement	DPFG	Forfait		1	1	1			1	1	1	2	2					2	-

Identifiants	Activités par programmes	Structures responsables	Programmation physique					Programmation budgétaire (millions de FCFA)				Total PAP	Source de financement					Financement à rechercher						
			Unité	2 017	2 018	2 019	2 020	Total	Coût unitaire (millions de FCFA)	2 017	2 018		2 019	2 020	Budget Etat (ress. Propres)	CAST	Projets (ress ext.) T5		PME	% Pr dans total PME	Financement total			
1.7.4	Harmoniser et valider les différents modules spécifiques en cours d'écriture	DPFG	Forfait		1																37	-		
1.7.5	Assurer la formation continue (recyclage) des enseignants et des encadreurs de l'éducation de base en EI	DPFG	Forfait		1	1	1															162	-	
1.7.6	Assurer la formation spécialisée des enseignants et des encadreurs de l'éducation de base en EI par type de déficience	DR	Forfait		1	1	1															39	-	
1.7.7	Renforcement du partenariat entre l'Etat et les structures privées de formation spécialisée	DR	Forfait		1	1	1																139	-
1.7.8	Organiser des formations continues pour les agents des structures déconcentrées	DR	Forfait		1	1	1																109	-

Identifiants	Activités par programmes	Structures responsables	Programmation physique						Programmation budgétaire (millions de FCFA)					Total PAP	Source de financement						
			Unité	2 017	2 018	2 019	2 020	Total	Coût unitaire (millions de FCFA)	2 017	2 018	2 019	2 020		Budget Etat (ress. Propres)	CAST	Projets (ress ext.) T5	PME	% Pr dans total PME	Financement total	Financement à rechercher
1.8	<b>Action 08: Partenariat avec les structures privées d'enseignement et de formation</b>									6 615	6 838	7 042	7 249	27 743	24 669	-	-	-	-	24 669	3 074
	<b>Objectif spécifique: accompagner les promoteurs privés dans le développement de l'offre d'éducation et de formation</b>																			-	-
	<b>Education de base et enseignement secondaire</b>									6 615	6 813	7 017	7 224	27 669	24 669	-	-	-	-	24 669	3 000
1.8.1	Apporter un appui à l'enseignement privé confessionnel (SNEC, FAIB, FEME)	DEGP	Forfait	1	1	1	1	4		3 865	3 981	4 100	4 219	16 165	16 165					16 165	-
1.8.2	Apporter un appui à l'enseignement privé laïc (UNEEP-L)	DEGP	Forfait	1	1	1	1	4		250	258	265	273	1 046	1 046					1 046	-
1.8.3	Prendre en charge les frais des élèves affectés aux privés	DEGP	Elève	50 000	51 500	53 045	54 636	209 181	0,05	2 500	2 575	2 652	2 732	10 459	7 459					7 459	3 000
	<b>Formation professionnelle</b>									-	25	25	25	74	-	-	-	-	-	-	74
1.8.4	Renforcer les capacités opérationnelles des promoteurs de centres privés (ressources formatives, gestion des centres de formation)	DGFP (DCFPA), DAF/MJFIP	Centres privés	0	70	70	70	210	0,250	-	18	18	18	53						-	53
1.8.5	Mettre à la disposition des promoteurs privés des outils pédagogiques (référentiels et autres guides)	DGFP (DCFPA)/MJFIP	Centres privés	0	70	70	70	210	0,050	-	4	4	4	11						-	11

Identifiants	Activités par programmes	Structures responsables	Programmation physique						Programmation budgétaire (millions de FCFA)					Total PAP	Source de financement						
			Unité	2 017	2 018	2 019	2 020	Total	Coût unitaire (millions de FCFA)	2 017	2 018	2 019	2 020		Budget Etat (ress. Propres)	CAST	Projets (ress ext.) T5	PME	% Pr dans total PME	Financement total	Financement à rechercher
1.8.6	Former les formateurs des centres privés (utilisation des référentiels, ingénierie pédagogique, modules thèmes émergents...)	DGFP (DCFPA)/ MJFIP	Formateurs	0	140	140	140	420	0,025	-	4	4	4	11						-	11
<b>1.9</b>	<b>Action 09: Offre et demande en éducation non formelle</b>									<b>3 911</b>	<b>4 988</b>	<b>5 293</b>	<b>5 725</b>	<b>19 915</b>	<b>11 265</b>	<b>7 650</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>18 915</b>	<b>1 000</b>
	<b>Objectif spécifique: accroître l'accès des jeunes et adultes déscolarisés et non scolarisés à l'ENF</b>																			-	-
	<b>Education Non formelle</b>									<b>3 911</b>	<b>4 988</b>	<b>5 293</b>	<b>5 725</b>	<b>19 915</b>	<b>11 265</b>	<b>7 650</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>18 915</b>	<b>1 000</b>
1.9.1	Construire et équiper des centres d'alphabétisation (CPAF)	DGESS	CENTRE	6	44	44	44	138	9,250	56	407	407	407	1 277	527	750				1 277	-
1.9.2	Construire et équiper des CEBNF	DGESS	CENTRE	12	10	10	10	42	60,000	720	600	600	600	2 520	1 020	1 500				2 520	-
1.9.3	Mettre progressivement en œuvre la carte communale de l'ENF	DGESS	COMMUNE	0	100	140	120	360	0,860	-	86	120	103	310	310					310	-
1.9.4	Mutualiser les salles de classe pour l'alphabétisation des adultes dans 04 régions à travers l'acquisition d'équipement complémentaire (électrification, matériel...)	DR	Salle	0	50	100	200	350	4,000	-	200	400	800	1 400	1 000	400				1 400	-

Identifiants	Activités par programmes	Structures responsables	Programmation physique					Programmation budgétaire (millions de FCFA)				Total PAP	Source de financement					Financement à rechercher					
			Unité	2 017	2 018	2 019	2 020	Total	Coût unitaire (millions de FCFA)	2 017	2 018		2 019	2 020	Budget Etat (ress. Propres)	CAST	Projets (ress ext.) T5		PME	% Pr dans total PME	Financement total		
1.9.5	Ouvrir des centres au profit des groupes spécifiques (adolescents en prison, enfants dans les sites miniers . ; )	DAENF	CENTRE	1	2	2	1	6	40,000	40	80	80	40	240	240					240	-		
1.9.6	Créer un guichet d'appui et d'accompagnement des opérateurs émergents	FONAENF	CENTRE	0	200	500	300	1000	0,634	-	600	600	600	1 800	1 800					1 800	-		
1.9.7	Célébrer la semaine nationale de l'ENF et la JIA	DAENF	Célébration	1	1	1	1	4	25,000	25	25	25	25	100	100					100	-		
1.9.8	Sensibiliser et faire le plaidoyer sur l'accès à l'éducation non formelle	DR	Forfait	1	1	1	1	4		320	330	339	350	1 339	1 339					1 339	-		
1.9.9	Poursuivre la stratégie du faire faire avec le FONAENF	FONAENF	Forfait	1	1	1	1	4		2 750	2 560	2 621	2 700	10 631	4 631	5000				9 631	1 000		
1.9.10	Assurer le suivi évaluation des centres	DR	Forfait		1	1	1				100	100	100	300	300					300	-		
<b>1.10</b>	<b>Action 10: Diversification des offres de formation</b>									-	200	468	196	863	-	-	-	-	-	-	-	863	
	<b>Objectif spécifique: créer de nouvelles filières de formation en adéquation avec les besoins de l'économie.</b>																						
	<b>Formation professionnelle</b>									-	200	468	196	863	-	-	-	-	-	-	-	863	
1.10.1	Créer une filière de formation dans le domaine de l'agriculture	DGFP, DAF/ MJFIP	Filière	0	1			1	200,000	-	200	-	-	200						-	200		
1.10.2	Créer une filière de formation dans le domaine de l'agroalimentaire	DGFP, DAF/ MJFIP	Filière	0	0	0	1	1	195,500	-	-	-	196	196						-	196		

Identifiants	Activités par programmes	Structures responsables	Programmation physique					Programmation budgétaire (millions de FCFA)				Total PAP	Source de financement								
			Unité	2 017	2 018	2 019	2 020	Total	Coût unitaire (millions de FCFA)	2 017	2 018		2 019	2 020	Budget Etat (ress. Propres)	CAST	Projets (ress ext.) T5	PME	% Pr dans total PME	Financement total	Financement à rechercher
1.10.3	Créer une filière de formation dans le domaine de l'élevage	DGFP, DAF/ MJFIP	Filière		0	1	0	1	467,900	-	-	468	-	468					-	468	
<b>1.11</b>	<b>Action 11: Amélioration des conditions de vie et d'études dans les structures éducatives et de formation</b>									<b>28 654</b>	<b>39 988</b>	<b>30 503</b>	<b>23 102</b>	<b>122 246</b>	<b>101 905</b>	<b>-</b>	<b>19 251</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>121 156</b>	<b>1 091</b>
	<b>Objectif spécifique: accroître la fourniture des services sociaux aux élèves, étudiants et apprenants</b>																				
	<b>Formation professionnelle</b>									<b>-</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>8</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>8</b>
1.11.1	Doter les cantines en vivres	DGFP, DAF/ MJFIP	Cantine	0	1	1	1	3	2,000	-	2	2	2	6					-	6	
1.11.2	Doter les infirmeries en produits et consommables pharmaceutiques	DGFP, DAF/ MJFIP	Centre	0	1	1	1	3	0,500	-	1	1	1	2					-	2	
	<b>Supérieur</b>									<b>28 654</b>	<b>39 985</b>	<b>30 500</b>	<b>23 099</b>	<b>122 239</b>	<b>101 905</b>	<b>-</b>	<b>19 251</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>121 156</b>	<b>1 083</b>
1.11.3	Construire une cité universitaire de 4000 lits	PNADES	Cité		0,5	0,5	-		8 842	-	4 421	4 421	-	8 842	8 842				-	8 842	-
1.11.4	Construire un restaurant universitaire de 600 places au CUP de Dédougou	PNADES	Restaurant		1			1	460	-	460	-	-	460	460				-	460	-
1.11.5	Installer des forages positifs avec suppresses dans les cités universitaires	PNADES	Forage positif	5	-	-	-	5	8	40	-	-	-	40	40				-	40	-
1.11.6	Construire une cité universitaire à UK	PNADES	Cité	0,1	0,3	0,3	0,3	1	5 445	300	1 715	1 715	1 715	5 445	4 362					4 362	1 083
1.11.7	Construire un restaurant universitaire de l'UK	PNADES	Restaurant	-	0,5	0,5	-	1	920	-	460	460	-	920	920				-	920	-

Identifiants	Activités par programmes	Structures responsables	Programmation physique					Programmation budgétaire (millions de FCFA)				Total PAP	Source de financement					Financement à rechercher		
			Unité	2 017	2 018	2 019	2 020	Total	Coût unitaire (millions de FCFA)	2 017	2 018		2 019	2 020	Budget Etat (ress. Propres)	CAST	Projets (ress ext.) T5		PME	% Pr dans total PME
1.11.8	Construire des toilettes extérieures (OUAGA I et CUP)	PNADES	Toilettes	1				1	90	90	-	-	-	90	90		-		90	-
1.11.9	Equiper le restaurant universitaire au CUP de Fada	PNADES	Equipe ment	1	-	-	-	1	200	200	-	-	-	200	200		-		200	-
1.11.10	Equiper le restaurant universitaire au CUP de Ouahigouya	PNADES	Equipe ment	1	-	-	-	1	200	200	-	-	-	200	200		-		200	-
1.11.11	Rembourser les arriérés dans la construction et l'équipement d'une cité universitaire à Bobo-Dioulasso, Phase I	PCU	F CFA	1	-	-	-	1	311	311	-	-	-	311	311		-		311	-
1.11.12	Acquérir 135 bus pour les UGEF	PAB UGEF	Bus	1	1	-	-	2	Forfait	3 390	7 065	-	-	10 455	1 455		9 000	-	10 455	-
1.11.13	Construire une cité universitaire Phase 2 Bobo-Dioulasso	PCU	Cité	0,3	0,5	0,3	-	1	5 936	1 555	2 715	1 666		5 936	811		5 125		5 936	-
1.11.14	Construire une cité universitaire et d'une UFR à UO2	PCU	Cité et UFR	1	1	1	-	3	4 788	2 588	2 715	1 666	-	6 968	1 842		5 126		6 968	-
1.11.15	Informatiser l'accès au RU au CENOU	CENOU	RU informatisé	1					60	60	-	-	-	60	60		-		60	-
1.11.16	Mettre en œuvre les activités de santé au sein du ministère	CMLS							-	122	139	153	153	568	568		-		568	-

Identifiants	Activités par programmes	Structures responsables	Programmation physique						Programmation budgétaire (millions de FCFA)					Total PAP	Source de financement						
			Unité	2 017	2 018	2 019	2 020	Total	Coût unitaire (millions de FCFA)	2 017	2 018	2 019	2 020		Budget Etat (ress. Propres)	CAST	Projets (ress ext.) T5	PME	% Pr dans total PME	Financement total	Financement à rechercher
1.11.17	Héberger, restaurer et transporter les étudiants	CENOU	1 000	1	1	1	1	4	Forfait	6 967	7 114	7 157	7 542	28 779	28 779					28 779	-
1.11.18	Octroyer des bourses d'études et orienter les étudiants	CIOSPB		1	1	1	1	4	Forfait	6 345	6 498	6 537	6 821	26 200	26 200					26 200	-
1.11.19	Octroyer des aides et des prêts	FONER		1	1	1	1	4	Forfait	6 487	6 684	6 725	6 869	26 765	26 765					26 765	-
<b>1.12</b>	<b>Actions de support du Programme 1</b>									<b>99</b>	<b>472</b>	<b>281</b>	<b>271</b>	<b>1 123</b>	<b>10</b>	<b>30</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>40</b>	<b>1 083</b>
1.12.1	Relire le document des normes de carte éducative à tous les niveaux	DGESS	Forfait	1						27				27	-					-	27
1.12.2	Diffuser à tous les acteurs du système éducatif (Directions du MENA, DPENA, DRENA, communes, PTF, ONG, COGES, APE, ...) le document de normes élaboré	DGESS	PM							PM				-	-					-	-
1.12.3	Préparer un manuel de procédures de localisation des sites des écoles pour les DPENA	DGESS	Forfait		1									18	-					-	18
1.12.4	Former les planificateurs des DRENA à l'utilisation du manuel	DP	Forfait		1	1	1							65	-					-	65

Identifiants	Activités par programmes	Structures responsables	Programmation physique					Programmation budgétaire (millions de FCFA)				Total PAP	Source de financement					Financement à rechercher				
			Unité	2 017	2 018	2 019	2 020	Total	Coût unitaire (millions de FCFA)	2 017	2 018		2 019	2 020	Budget Etat (ress. Propres)	CAST	Projets (ress ext.) T5		PME	% Pr dans total PME	Financement total	
1.12.5	Accompagner les communes dans l'élaboration et la mise en œuvre de la carte éducative communale	DGESS	Forfait	1	1	1	1			37	37	37	37	148	-					-	148	
1.12.6	Mettre à la disposition des communes les informations relatives aux infrastructures de l'année N en année N-1	DGESS	Forfait		1	1	1					10	10	10	30	-					-	30
1.12.7	Anticiper la sélection des MOD sur l'année n-1	DGESS	PM							PM					-	-					-	-
1.12.8	Création des Commissions de carte éducative au niveau des DPENA	DGESS	PM							PM					-	-					-	-
1.12.9	Assurer le fonctionnement des Commissions de carte éducative au niveau déconcentré	DP	Forfait		1	1	1					62	62	62	186	-					-	186
1.12.10	Analyser en lien avec la réduction des disparités et initiation des programmes d'appui aux communes	DGESS	Forfait		1							18			18	-					-	18

Identifiants	Activités par programmes	Structures responsables	Programmation physique					Programmation budgétaire (millions de FCFA)				Total PAP	Source de financement					Financement à rechercher				
			Unité	2 017	2 018	2 019	2 020	Total	Coût unitaire (millions de FCFA)	2 017	2 018		2 019	2 020	Budget Etat (ress. Propres)	CAST	Projets (ress ext.) T5		PME	% Pr dans total PME	Financement total	
1.12.11	Développer la maîtrise d'ouvrage par les communes avec l'implication des communautés	DGESS	Forfait		1									15								15
1.12.12	Améliorer la délégation aux MOD	DGESS	PM											PM								-
1.12.13	Concevoir un manuel de procédure ou un guide de gestion des fonds destinés aux constructions d'infrastructures éducatives	DGESS	Forfait		1																	17
1.12.14	Exiger dans chaque contrat de travaux, un engagement écrit des entreprises de travaux à respecter le code d'éthique et de déontologie de la commande publique au Burkina	DGESS	PM											PM								-
1.12.15	Contractualiser les responsabilités des communautés pour le suivi des travaux	DGESS	PM											PM								-
1.12.16	Expérimenter le dispositif de suivi par les COGES à travers la diffusion d'un dispositif consensuel	DGESS	Forfait		1																	12

Identifiants	Activités par programmes	Structures responsables	Programmation physique					Programmation budgétaire (millions de FCFA)				Total PAP	Source de financement					Financement à rechercher		
			Unité	2 017	2 018	2 019	2 020	Total	Coût unitaire (millions de FCFA)	2 017	2 018		2 019	2 020	Budget Etat (ress. Propres)	CAST	Projets (ress ext.) T5		PME	% Pr dans total PME
1.12.17	Evaluer les capacités réelles des MOD avant l'attribution des conventions	DMP	PM						PM					-	-				-	-
1.12.18	Développer des actions de formation à l'attention des communes sur la gestion des marchés publics (programmation, passation et exécution des marchés publics)	DMP	Forfait	1	1	1				30	25	25	80	-					-	80
1.12.19	Soumettre au Directeur Régional du Contrôle des Marchés et des Engagements Financiers (DRCMEF) compétent le plan de passation des marchés en même temps que le budget primitif	DP	PM						PM					-	-				-	-
1.12.20	Réviser la convention type MOD	DMP	Forfait	1						10			10	-					-	10
1.12.21	Signer la convention pluriannuelle avec les MOD	DAF	Forfait	1						5			5	-					-	5

Identifiants	Activités par programmes	Structures responsables	Programmation physique					Programmation budgétaire (millions de FCFA)				Total PAP	Source de financement					Financement à rechercher			
			Unité	2 017	2 018	2 019	2 020	Total	Coût unitaire (millions de FCFA)	2 017	2 018		2 019	2 020	Budget Etat (ress. Propres)	CAST	Projets (ress ext.) T5		PME	% Pr dans total PME	Financement total
1.12.22	Réviser du système de la mise à disposition des fonds délégués aux MOD	DAF	Forfait	1							5			5	-					-	5
1.12.23	Autoriser la passation des marchés par les MOD pour la sélection de leurs cocontractants par application de leur manuel de procédures	DMP	Forfait	1							10			10	-					-	10
1.12.24	Mettre en place un mécanisme de contrôle de la qualité des matériaux de construction	DGESS	Forfait	1	1	1					12	12	12	36	-					-	36
1.12.25	Superviser des actions de tous les acteurs notamment, des MOD, des MO, des entreprises, des DRENA, DPENA, Communes et autres	DP	Forfait	1	1	1					15	15	15	45	-					-	45
1.12.26	Assurer la coordination des activités des techniciens des deux ministères MENA et MUH	SG	Forfait	1	1	1					7	7	7	21	-					-	21
1.12.27	Superviser le terrain en cas de difficultés	DGESS	Forfait	1	1	1					13	13	13	39	-					-	39

Identifiants	Activités par programmes	Structures responsables	Programmation physique					Programmation budgétaire (millions de FCFA)				Total PAP	Source de financement					Financement à rechercher			
			Unité	2 017	2 018	2 019	2 020	Total	Coût unitaire (millions de FCFA)	2 017	2 018		2 019	2 020	Budget Etat (ress. Propres)	CAST	Projets (ress ext.) T5		PME	% Pr dans total PME	Financement total
1.12.28	Veiller au respect des normes au niveau provincial et communal	DGESS	PM							PM					-	-				-	-
1.12.29	Superviser les actions des MOD et des Maîtres d'œuvre	DGESS	PM							PM					-	-				-	-
1.12.30	Élaborer le Plan cadre de gestion environnementale et sociale (PCGES) par zones climatiques	SG	Forfait		1	1	1					25	25	25	75	-				-	75
1.12.31	Élaborer les EIÉS ou NIE pour les projets et programmes soumis à l'obligation réglementaire (après screening préalable)	SG	Forfait		1	1	1					15	15	15	45	-				-	45
1.12.32	Mieux définir et coordonner les rôles des différentes structures du MENA en matière de gestion environnementale et sociale.	SG	Forfait		1	1	1					5	5	5	15	-				-	15
1.12.33	S'assurer de l'intégration effective et systématique des clauses environnementales et sociales dans les DAO	SG	PM							PM					-	-				-	-

Identifiants	Activités par programmes	Structures responsables	Programmation physique					Programmation budgétaire (millions de FCFA)				Total PAP	Source de financement					Financement à rechercher			
			Unité	2 017	2 018	2 019	2 020	Total	Coût unitaire (millions de FCFA)	2 017	2 018		2 019	2 020	Budget Etat (ress. Propres)	CAST	Projets (ress ext.) T5		PME	% Pr dans total PME	Financement total
1.12.34	Adapter le contenu du cahier des clauses aux différents types d'infrastructures éducatives	SG	PM							PM					-	-				-	-
1.12.35	Tester de nouvelles solutions de constructions mieux adaptées aux conditions climatiques régionales	SG	Forfait		1						26			26	-					-	26
1.12.36	Tenir les journées provinciales de validation des sites en vue d'une programmation concertée des constructions scolaires	DGESS/MENA		1	1	1	1			25	30	30	30	115	-					-	115
1.12.37	Suivre l'application du décret fixant les modalités de gestion des logements administratifs dévolus aux communes dans le domaine de l'éducation de base	DRH/MENA	PM												-	-				-	-
1.12.38	suivre et évaluer l'impact du programme "emploi jeune" pour l'éducation nationale	DRH/MENA	Forfait		1						20			20	-					-	20



Identifiants	Activités par programmes	Structures responsables	Programmation physique					Programmation budgétaire (millions de FCFA)				Total PAP	Source de financement					Financement à rechercher			
			Unité	2 017	2 018	2 019	2 020	Total	Coût unitaire (millions de FCFA)	2 017	2 018		2 019	2 020	Budget Etat (ress. Propres)	CAST	Projets (ress ext.) T5		PME	% Pr dans total PME	Financement total
2.1.3	Renforcement des capacités des encadreurs du préscolaire en pédagogie sur des thématiques prioritaires	DR	Enseignant		1	1	1		Forfait		15	15	15	45	45					45	-
<b>Primaire</b>										<b>11 760</b>	<b>10 380</b>	<b>9 493</b>	<b>8 489</b>	<b>40 121</b>	<b>35 424</b>	<b>-</b>	<b>4 697</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>40 121</b>	<b>-</b>
2.1.4	Assurer la formation initiale des élèves maîtres	ENEP	Forfait	3 339	3 839	4 008	3 373	14 558	1,71	5 706	6 563	6 850	5 765	24 884	24 884					24 884	-
2.1.5	Assurer la formation des élèves encadreurs	ENS/UK	Encadréur	323	388	457	491	1 659	0,27	87	105	124	133	449	449					449	-
2.1.6	Construire et équiper l'Ecole Nationale des Enseignants du Primaire de Kaya	DGESS	Forfait	0,7	0,3			1		3 686	1 264			4 949	253		4 697			4 949	-
2.1.7	Assurer les conférences pédagogiques du personnel enseignant	DR	Enseignant	1	1	1	1	4		1 871	1 927	1 985	2 044	7 826	7 826					7 826	-
2.1.8	Assurer les conférences pédagogiques du personnel d'encadrement	DR	Encadréur	1	1	1	1	4		409	422	434	447	1 712	1 712					1 712	-
2.1.9	Renforcement des capacités des enseignants en pédagogie sur des thématiques prioritaires	DR	Enseignant		1	1	1		Forfait		100	100	100	300	300					300	-
<b>Post Primaire et secondaire</b>										<b>1 137</b>	<b>1 508</b>	<b>1 333</b>	<b>861</b>	<b>4 839</b>	<b>4 839</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>4 839</b>	<b>-</b>
2.1.10	Assurer la formation initiale des professeurs du post primaire	DGEPFIC	Elève-professeur	3 034	4 006	3 421	1 849	12 310	0,3	910	1 202	1 026	555	3 693	3 693					3 693	-

Identifiants	Activités par programmes	Structures responsables	Programmation physique					Programmation budgétaire (millions de FCFA)				Total PAP	Source de financement					Financement à rechercher			
			Unité	2 017	2 018	2 019	2 020	Total	Coût unitaire (millions de FCFA)	2 017	2 018		2 019	2 020	Budget Etat (ress. Propres)	CAST	Projets (ress ext.) T5		PME	% Pr dans total PME	Financement total
2.1.11	Assurer la formation initiale des professeurs du secondaire	DGEPPIC	Elève-professeur	397	397	397	397	1 588	0,3	119	119	119	119	476	476					476	-
2.1.12	Assurer la formation des animateurs de la vie scolaire	DGEPPIC	Animateur	358	358	358	358	1 432	0,3	107	107	107	107	430	430					430	-
2.1.13	Renforcement des capacités des professeurs en pédagogie sur des thématiques prioritaires	DR	Enseignant		1	1	1		Forfait			80	80	80	240	240				240	-
<b>Formation professionnelle</b>										-	104	104	104	311	-	-	-	311	-	311	-
2.1.14	Former les formateurs des centres de formation	DRH/MJFIP	Formateur	-	100	100	100	300	0	-	10	10	10	30				30		30	-
2.1.15	Renforcer les compétences pratiques des formateurs	DGFP, DRH/MJFIP	Formateur	-	200	200	200	600	0	-	60	60	60	180				180		180	-
2.1.16	Développer des stages d'immersion en entreprise pour les formateurs des centres	DGFP, DRH/MJFIP	Formateur	-	200	200	200	600	0	-	30	30	30	90				90		90	-
2.1.17	Former les personnels d'encadrement	DGFP, DRH/MJFIP	Personnel	-	10	10	10	30	0	-	4	4	4	11				11		11	-
<b>Supérieur</b>										-	2 431	1 979	1 600	6 010	4 000	-	-	2 010	-	6 010	-
2.1.18	Mettre en œuvre la Pédagogie Universitaire dans les Universités	PNADES		-		1	2	3	800	-	800	800	1 600	3 200	3 200					3 200	-

Identifiants	Activités par programmes	Structures responsables	Programmation physique						Programmation budgétaire (millions de FCFA)					Total PAP	Source de financement							
			Unité	2 017	2 018	2 019	2 020	Total	Coût unitaire (millions de FCFA)	2 017	2 018	2 019	2 020		Budget Etat (ress. Propres)	CAST	Projets (ress ext.) T5	PME	% Pr dans total PME	Financement total	Financement à rechercher	
2.1.19	Construire le bâtiment R+4 pour le CPU de l'UK	PNADES		-	1	-		1	800		800	-		800	800			-		800	-	
2.1.20	Construire et équiper un bâtiment pédagogique en R+2 à l'ENS/UK	ENS/UK	Bâtiment		0,4	0,6		1	1 605		642	963		1 605				1 605		1 605	-	
2.1.21	Construire et équiper des salles de cours à l'ENS/UK	ENS/UK	Salle		7,0	8,0		15	27		189	216		405				405		405	-	
<b>2.2</b>	<b>Action 2: Suivi et encadrement pédagogique</b>									<b>2 648</b>	<b>1 688</b>	<b>1 721</b>	<b>1 752</b>	<b>7 809</b>	<b>5 704</b>	<b>1 300</b>	<b>-</b>	<b>805</b>	<b>-</b>	<b>7 809</b>	<b>-</b>	
	Objectif spécifique: assurer l'encadrement pédagogique de proximité à tous les niveaux du système																					
	<i>Education de base et enseignement secondaire</i>									<i>2 648</i>	<i>1 688</i>	<i>1 721</i>	<i>1 737</i>	<i>7 794</i>	<i>5 704</i>	<i>1 300</i>	<i>-</i>	<i>790</i>	<i>-</i>	<i>7 794</i>	<i>-</i>	
2.2.1	Elaborer une stratégie intégrée de suivi et d'encadrement pédagogique adaptée aux différents ordres d'enseignement	DGEPFIC	Forfait	1						25				25	25					25	-	
2.2.2	Mettre en œuvre la stratégie intégrée de suivi et d'encadrement pédagogique	DGEPFIC	Forfait		1	1	1		Forfait		100	125	130	355	355					355	-	
2.2.3	Assurer le suivi et l'encadrement de proximité à travers les visites de classes et des visites d'écoles	DPENA	Forfait	1	1	1	1	4		611	100	100	103	914	614	300				914	-	

Identifiants	Activités par programmes	Structures responsables	Programmation physique					Programmation budgétaire (millions de FCFA)				Total PAP	Source de financement					Financement à rechercher			
			Unité	2 017	2 018	2 019	2 020	Total	Coût unitaire (millions de FCFA)	2 017	2 018		2 019	2 020	Budget Etat (ress. Propres)	CAST	Projets (ress ext.) T5		PME	% Pr dans total PME	Financement total
2.2.4	Renforcer les capacités opérationnelles des CEB à travers leur équipement en matériel informatique et connexion internet dans le cadre de l'exercice de leurs compétences	DPENA	Forfait	1				1		533				533	533					533	-
2.2.5	Assurer le suivi de l'encadrement pédagogique au post primaire et au secondaire ( des jeunes diplômés nouvellement recruté et autres professeurs)	DGEPFIC	Forfait	1	1	1	1	4		260	268	276	284	1 088	1 088					1 088	-
2.2.6	Appuyer le fonctionnement courant des CEB pour qu'elles puissent exercer pleinement leurs rôles dans le cadre de la déconcentration et de la décentralisation	DPENA	Forfait	1	1	1	1	4		1 220	1 220	1 220	1 220	4 880	3 090	1 000		790		4 880	-
<b>Formation professionnelle</b>										-	-	-	15	15	-	-	-	15	-	15	-
2.2.7	Mettre en place un système d'encadrement technique et pédagogique des formateurs	DGFP (DOPNIF)/ MJFIP	Formateur	-	-	-	100	100	0	-	-	-	15	15				15		15	-

Identifiants	Activités par programmes	Structures responsables	Programmation physique						Programmation budgétaire (millions de FCFA)					Total PAP	Source de financement					
			Unité	2 017	2 018	2 019	2 020	Total	Coût unitaire (millions de FCFA)	2 017	2 018	2 019	2 020		Budget Etat (ress. Propres)	CAST	Projets (ress ext.) T5	PME	% Pr dans total PME	Financement total
<b>2.3</b>	<b>Action 3: Curricula et programmes d'enseignement/formation</b>								<b>3 578</b>	<b>1 517</b>	<b>485</b>	<b>515</b>	<b>6 095</b>	<b>2 829</b>	<b>-</b>	<b>3 265</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>6 095</b>	<b>-</b>
	<b>Objectif spécifique: disposer de curricula adapté au développement des compétences</b>																			
	<b>Education de base</b>								<b>3 338</b>	<b>1 252</b>	<b>255</b>	<b>249</b>	<b>5 094</b>	<b>1 829</b>	<b>-</b>	<b>3 265</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>5 094</b>	<b>-</b>
2.3.1	Construire les nouveaux curricula	DGRIEP	Forfait	1	1	1	1	4		100	100	100	99	399	399				399	-
2.3.2	Expérimenter les nouveaux curricula	DGRIEP	Forfait	1	1	1	1	4		80	80	85	80	325	325				325	-
2.3.3	Former les acteurs expérimentateurs des nouveaux curricula	DGREIP	Forfait	1	1	1	1	4		100	80	70	70	320	320				320	-
2.3.4	Moderniser les écoles franco arabes (PREFA)	PREFA	Forfait	1	1	1	1	4		3 058	992			4 050	785		3 265		4 050	-
	<b>Secondaire et ETP</b>								<b>165</b>	<b>165</b>	<b>165</b>	<b>201</b>	<b>696</b>	<b>696</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>696</b>	<b>-</b>
2.3.5	Evaluer les programmes et les enseignements	DGEPFIC	Forfait	1	1	1	1	4		30	30	30	31	121	121				121	-
2.3.6	Construire les nouveaux curricula	DGREIP	Forfait	1	1	1	1	4		85	85	85	70	325	325				325	-
2.3.7	Expérimenter les nouveaux curricula	DGREIP	Forfait	1	1	1	1	4		50	50	50	100	250	250				250	-
	<b>Supérieur</b>								<b>75</b>	<b>100</b>	<b>65</b>	<b>65</b>	<b>305</b>	<b>305</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>305</b>	<b>-</b>
2.3.8	Ecriture des curricula et harmonisation des programmes	DGESup		1	1	1	1	4	Forfait	75	100	65	65	305	305			-	305	-

Identifiants	Activités par programmes	Structures responsables	Programmation physique						Programmation budgétaire (millions de FCFA)					Total PAP	Source de financement						
			Unité	2 017	2 018	2 019	2 020	Total	Coût unitaire (millions de FCFA)	2 017	2 018	2 019	2 020		Budget Etat (ress. Propres)	CAST	Projets (ress ext.) T5	PME	% Pr dans total PME	Financement total	Financement à rechercher
2.4	<b>Action 04: Matériels pédagogiques, didactiques et matières d'œuvre</b>																				
	<b>Objectif spécifique: mettre à la disposition des apprenants, des étudiants et des établissements la matière d'œuvre, les supports didactiques, les ressources documentaires et les supports d'enseignement physiques et virtuels</b>																				
	<b>Préscolaire</b>																				
2.4.1	Acquérir du matériel pédagogique et ludique pour le préscolaire	DAMSE	kit standard	31 276	41 883	54 058	67 920	195 137	0	78	105	135	170	488	288	200				488	-
	<b>Primaire</b>																				
2.4.2	Mettre en œuvre la stratégie nationale de production des matériels didactiques	DGREIP	forfait		1	1	1	3		70	80	80	100	330	330					330	-
2.4.3	Elaboration des nouveaux manuels	DGREIP	Forfait		1	1	1	3			74	65	55	194	194					194	-
2.4.4	Acquérir des manuels scolaires pour le primaire (réimpression des manuels scolaires)	DAMSSE	forfait	1	1	1	1	4		500	500	500	500	2 000	1 500	500				2 000	-
2.4.5	Transférer aux communes des ressources financières destinées à l'achat des cartables minimum pour le primaire	DAMSSE	cartable	2 573 735	3 187 283	3 388 124	3 553 834	12 702 976	0	6 692	8 287	8 809	9 240	33 028	33 028					33 028	-
2.4.6	Acquérir des guides pédagogiques pour les maîtres du primaire	DAMSSE	Guide	43 418	46 916	48 347	44 616	183 297	0	48	52	53	49	202	202					202	-

Identifiants	Activités par programmes	Structures responsables	Programmation physique					Programmation budgétaire (millions de FCFA)				Total PAP	Source de financement					Financement à rechercher			
			Unité	2 017	2 018	2 019	2 020	Total	Coût unitaire (millions de FCFA)	2 017	2 018		2 019	2 020	Budget Etat (ress. Propres)	CAST	Projets (ress ext.) T5		PME	% Pr dans total PME	Financement total
2.4.7	Transférer aux communes des ressources financières destinées à l'achat des consommables scolaires pour le fonctionnement des écoles	DAMSSE	classe	49 376	51 845	54 437	57 159	212 817	0	1 053	1 106	1 161	1 219	4 540	4 540					4 540	-
2.4.8	Equiper les écoles en matériel didactique	DAMSSE	Matériel didactique	-	664	696	833	2 192	0	-	100	104	125	329	329					329	-
2.4.9	Doter les élèves des écoles primaires en kits scolaires	LPA	Forfait	1	1				2 546	2 649				5 196	697		4 499			5 196	-
<b>Post Primaire et secondaire</b>									<b>1 894</b>	<b>1 635</b>	<b>1 793</b>	<b>1 916</b>	<b>7 237</b>	<b>5 737</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>906</b>	<b>-</b>	<b>6 643</b>	<b>594</b>	
2.4.10	Produire des manuels scolaires au plan local	CENAMAFS	Forfait	1	1	1	1	4	1 054	585	603	621	2 862	1 362			906		2 268	594	
2.4.11	construire des laboratoires dans les établissements d'enseignement secondaire	DGESS	laboratoire	24	30	34	37	125	35	840	1 050	1 190	1 295	4 375	4 375				4 375	-	
<b>Formation professionnelle</b>									<b>314</b>	<b>273</b>	<b>180</b>	<b>180</b>	<b>947</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>489</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>489</b>	<b>458</b>	
2.4.12	Rendre disponible les référentiels de formation dans plusieurs métiers et les structures de formation	DGFP (DOPNIF)/ MJFIP	Référentiel	-	3 200	2 000	2 000	7 200	0	-	48	30	30	108					-	108	
2.4.13	Aquérir la matière d'œuvre pour les exercices pratiques	DGFP (DCFPA)/ MJFIP	apprenant	10 000	10 000	10 000	10 000	40 000	0	150	150	150	150	600			250		250	350	

Identifiants	Activités par programmes	Structures responsables	Programmation physique					Programmation budgétaire (millions de FCFA)				Total PAP	Source de financement					Financement à rechercher				
			Unité	2 017	2 018	2 019	2 020	Total	Coût unitaire (millions de FCFA)	2 017	2 018		2 019	2 020	Budget Etat (ress. Propres)	CAST	Projets (ress ext.) T5		PME	% Pr dans total PME	Financement total	
2.4.14	Mettre en place un dispositif pour assurer la maintenance des équipements dans les infrastructures de formation professionnelle réalisées par PRFP	DAF/DGFP	forfait	1	1					164	75			239			239			239	-	
<b>Supérieur</b>										-	10	10	20	40	40	-	-	-	-	40	-	
2.4.15	Opérationnaliser la bibliothèque virtuelle pour les universités	PNADES		-	1	1	2	4	10	-	10	10	20	40	40					40	-	
2.5	<b>Action 05: Promotion du multilinguisme, de la culture et du sport dans l'éducation et la formation</b>									-	61	61	61	184	184	-	-	-	-	184	-	
<b>Objectif spécifique: assurer la promotion des langues et l'intégration de l'école au milieu socioculturel par la promotion du sport, de l'art et de la culture</b>																						
<b>Primaire, post primaire et secondaire</b>										-	61	61	61	184	184	-	-	-	-	184	-	
2.4.16	Doter les écoles bilingues et des collèges multilingues en matériel didactique spécifique	DGREIP	Kit	-	76	76	76	228	0	-	11	11	11	34	34					34	-	
2.4.17	Assurer la formation des enseignants exerçant dans les écoles bilingues	DR	Forfait	-	1	1	1				50	50	50	150	150					150	-	
2.6	<b>Action 06: Opérationnalisation des passerelles</b>									300	364	333	343	1 340	1 320	-	-	-	-	1 320	20	
<b>Objectif spécifique: développer le système des passerelles entre les différents ordres et/ou niveau d'éducation et de formation</b>																						
<b>Education Non formelle</b>										300	344	333	343	1 320	1 320	-	-	-	-	1 320	-	

Identifiants	Activités par programmes	Structures responsables	Programmation physique						Programmation budgétaire (millions de FCFA)					Total PAP	Source de financement						
			Unité	2 017	2 018	2 019	2 020	Total	Coût unitaire (millions de FCFA)	2 017	2 018	2 019	2 020		Budget Etat (ress. Propres)	CAST	Projets (ress ext.) T5	PME	% Pr dans total PME	Financement total	Financement à rechercher
2.6.1	Mettre à la disposition des ONG des ressources pour l'ouverture des centres de la stratégie de scolarisation accélérée/passereilles (SSA/P)	DGREIP	Forfait	1	1	1	1	4		300	309	318	328	1 255	1 255					1 255	-
2.6.2	Elaborer un document guide d'opérationnalisation des passerelles entre l'éducation de base formelle et l'ENF et vice versa	DGREIP	Forfait		1						20			20	20					20	-
	Superviser les centres SSA/P	DGREIP	Forfait		1	1	1				15	15	15	45	45					45	-
<b>Formation professionnelle</b>										-	20	-	-	20	-	-	-	-	-	-	20
2.6.3	Définir les modalités d'opérationnalisation des passerelles entre l'Enseignement Technique et la formation professionnelle	DGFP, (DCFPA)/ MJFIP	Guide	-	1			1	10	-	10	-	-	10					-	10	
2.6.4	Définir les modalités d'opérationnalisation des passerelles entre l'ENF et la formation professionnelle	DGFP, (DCFPA)/ MJFIP	Guide	-	1			1	10	-	10	-	-	10					-	10	

Identifiants	Activités par programmes	Structures responsables	Programmation physique						Programmation budgétaire (millions de FCFA)					Total PAP	Source de financement					
			Unité	2 017	2 018	2 019	2 020	Total	Coût unitaire (millions de FCFA)	2 017	2 018	2 019	2 020		Budget Etat (ress. Propres)	CAST	Projets (ress ext.) T5	PME	% Pr dans total PME	Financement total
2.7	<b>Action 07 : Recherche-action et recherche développement</b>								264	769	410	704	2 147	1 867	-	-	24	-	1 891	256
	<b>Objectif spécifique: promouvoir la recherche-action sur l'enseignement/apprentissage</b>																			
	<b>Education de base et enseignement secondaire</b>								69	164	105	149	487	487	-	-	-	-	487	-
2.7.1	Assurer l'évaluation des acquis scolaires suivant la méthodologie du PASEC	DGESS	Forfait	1	1	1	1	4		49	49	49	49	196	196				196	-
2.7.2	Assurer l'évaluation des acquis scolaires au niveau national	DGESS	Forfait	1	1	1	1			20	100	20	100	240	240				240	-
2.7.3	Mener une étude sur le réinvestissement à l'issue de la formation continue	DGREIP	Etude			1						18		18	18				18	-
2.7.4	Mener une étude sur le profil d'enseignant à recruter par niveau en lien avec les nouveaux champs disciplinaires définis dans les curricula	DGREIP	Etude			1						18		18	18				18	-
2.7.5	Approfondir les résultats de l'étude PASEC 2014 dans les régions de la boucle du Mouhoun et du Sahel	DGREIP	Etude		1							15		15	15				15	-

Identifiants	Activités par programmes	Structures responsables	Programmation physique					Programmation budgétaire (millions de FCFA)				Total PAP	Source de financement					Financement à rechercher			
			Unité	2 017	2 018	2 019	2 020	Total	Coût unitaire (millions de FCFA)	2 017	2 018		2 019	2 020	Budget Etat (ress. Propres)	CAST	Projets (ress ext.) T5		PME	% Pr dans total PME	Financement total
<b>Formation professionnelle</b>										-	10	110	160	280	-	-	-	24	-	24	256
2.7.6	Modéliser et adopter des formes alternatives de formation professionnelle, d'apprentissage et de transfert des compétences des métiers au profit des jeunes et hommes	DGFP, (DCFPA)/ MJFIP	Alternative	-	1	1	1	3	10	-	10	10	10	30				24		24	6
2.7.7	Vulgariser dans les centres de formation les formes alternatives de formation professionnelle, d'apprentissage et de transfert des compétences des métiers au profit des jeunes et hommes	DGFP, (DCFPA)/ MJFIP	Centre		-	2	3	5	50	-	-	100	150	250						-	250
<b>Supérieur</b>										195	595	195	395	1 380	1 380	-	-	-	-	1 380	-
2.7.8	Construire le laboratoire de travaux pratiques de physique chimie à l'UK	PNADES	laboratoire	-	1			1	400	-	400	-	-	400	400					400	-
2.7.9	Construire une bibliothèque centrale extensible en R+ 4 à l'Université de Koudougou	UK	Bibliothèque	0,2	0,2	0,2	0,5	1	600	100	100	100	300	600	600					600	-

Identifiants	Activités par programmes	Structures responsables	Programmation physique					Programmation budgétaire (millions de FCFA)					Total PAP	Source de financement					Financement à rechercher		
			Unité	2 017	2 018	2 019	2 020	Total	Coût unitaire (millions de FCFA)	2 017	2 018	2 019		2 020	Budget Etat (ress. Propres)	CAST	Projets (ress ext.) T5	PME		% Pr dans total PME	Financement total
2.7.10	Organiser le Prix d'excellence en recherche	PNADES		1	1	1	1	4	95	95	95	95	95	380	380					380	-
<b>2.8</b>	<b>Action 08: Evaluation et certification des connaissances et des compétences dans le formel</b>									<b>44 855</b>	<b>43 670</b>	<b>44 075</b>	<b>44 323</b>	<b>176 924</b>	<b>176 924</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>176 924</b>	<b>-</b>
	<b>Objectif spécifique: Améliorer l'évaluation et la certification des apprentissages</b>																				
	<b>Education de base et enseignement secondaire</b>									<b>8 651</b>	<b>8 552</b>	<b>8 597</b>	<b>8 845</b>	<b>34 645</b>	<b>34 645</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>34 645</b>	<b>-</b>
2.8.1	Organiser les examens et concours scolaires (CEP, entrée en 6ème, BEPC, CAP, BEP) et professionnels	DGEC	Forfait	1	1	1	1	4		8 351	8 402	8 437	8 690	33 880	33 880					33 880	-
2.8.2	Organiser des concours de l'excellence	DGEPFIC	Forfait	1	1	1	1	4		300	150	160	155	765	765					765	-
	<b>Supérieur</b>									<b>36 204</b>	<b>35 118</b>	<b>35 478</b>	<b>35 478</b>	<b>142 279</b>	<b>142 279</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>142 279</b>	<b>-</b>
2.8.3	Mettre en œuvre des activités à l'UO1 Pr JKZ (personnel, fonctionnement, équipement, investissements)	UO1 Pr JKZ	Activité	1	1	1	1	4	Forfait	18 259	15 302	15 494	15 494	64 548	64 548					64 548	-
2.8.4	Organiser les sessions de l'examen du baccalauréat	UO1 Pr JKZ	Session		1	1	1		1 500		3 700	3 700	3 700	11100,00	11 100					11 100	-
2.8.5	Mettre en œuvre des activités à l'UO2 (personnel, fonctionnement, équipement, investissements)	UO 2		1	1	1	1	4		3 375	2 898	2 938	2 938	12 149	12 149			-		12 149	-

Identifiants	Activités par programmes	Structures responsables	Programmation physique					Programmation budgétaire (millions de FCFA)				Total PAP	Source de financement					Financement à rechercher					
			Unité	2 017	2 018	2 019	2 020	Total	Coût unitaire (millions de FCFA)	2 017	2 018		2 019	2 020	Budget Etat (ress. Propres)	CAST	Projets (ress ext.) T5		PME	% Pr dans total PME	Financement total		
2.8.6	Mettre en œuvre des activités à l'UK (personnel, fonctionnement, équipement, investissements)	UK		1	1	1	1	4		7 358	7 028	7 094	7 094	28 575	28 575				-		28 575	-	
2.8.7	Mettre en œuvre des activités à l'UPB (personnel, fonctionnement, équipement, investissements)	UPB		1	1	1	1	4		3 811	2 965	3 013	3 013	12 803	12 803				-		12 803	-	
2.8.8	Mettre en œuvre des activités à l'IDS (personnel, fonctionnement, équipement, investissements)	IDS		1	1	1	1	4		3 401	3 225	3 239	3 239	13 104	13 104				-		13 104	-	
<b>2.9</b>	<b>Action 09: Ingénierie de la formation professionnelle</b>									-	64	90	194	348	-	-	-	-	-	-	-	348	
	<b>Objectif spécifique: améliorer l'offre et la qualité de la formation professionnelle en adéquation avec les besoins de l'économie</b>																					-	-
	<b>Formation professionnelle</b>									-	64	90	194	348	-	-	-	-	-	-	-	-	348
2.9.1	Elaborer les référentiels suivant l'APC en privilégiant les filières prioritaires identifiées	DGFP, (DOPNIF)/MJFIP	Référentiel	-	-	-	15	15	9	-	-	-	128	128	-				-		-	128	
2.9.2	Réviser les référentiels pour les adapter à l'évolution de la technologie et aux exigences du savoir-faire en milieu du travail	DGFP, (DOPNIF)/MJFIP	Référentiel	-	5	5		10	8	-	40	40	-	80	-				-		-	80	

Identifiants	Activités par programmes	Structures responsables	Programmation physique					Programmation budgétaire (millions de FCFA)				Total PAP	Source de financement					Financement à rechercher				
			Unité	2 017	2 018	2 019	2 020	Total	Coût unitaire (millions de FCFA)	2 017	2 018		2 019	2 020	Budget Etat (ress. Propres)	CAST	Projets (ress ext.) T5		PME	% Pr dans total PME	Financement total	
2.9.3	Transférer l'élaboration et la révision des référentiels aux chambres consulaires et aux organisations professionnelles faitières	DGFP, (DOPNIF)/ MJFIP	Branch e professionnell e	-	-	4	6	10	5	-	-	20	30	50	-		-	-	-	-	50	
2.9.4	Développer des programmes de reconversion au profit des groupes spécifiques	DGFP, (DOPNIF)/ MJFIP	Progra mme de format ion	-	4	5	6	15	6	-	24	30	36	90						-	90	
<b>2.10</b>	<b>Action 10: Qualité de l'éducation non formelle</b>									<b>504</b>	<b>787</b>	<b>549</b>	<b>676</b>	<b>2 516</b>	<b>2 516</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2 516</b>	<b>-</b>	
	<b>Objectif spécifique: améliorer les apprentissages en donnant des qualifications et des compétences opérationnelles aux apprenants</b>																					
	<b>Education Non formelle</b>									<b>504</b>	<b>787</b>	<b>549</b>	<b>676</b>	<b>2 516</b>	<b>2 516</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2 516</b>	<b>-</b>	
2.10.1	Assurer la formation des animateurs des CPAF.	FONAENF	Anima teur	5 180	5 478	5 791	6 122	22 571	0	207	219	232	245	903	903					903	-	
2.10.2	Assurer la formation initiale des animateurs des structures d'adolescents.	DAENF	Anima teur	213	241	271	303	1 028	0	21	24	27	30	103	103					103	-	
2.10.3	Former les acteurs administratifs et pédagogiques des niveaux central et déconcentré	DAENF	Acteur	350	657	707	757	916	0	35	66	71	76	247	247					247	-	
2.10.4	Recycler chaque année 50% des responsables administratifs et pédagogiques des niveaux central et déconcentré	DAENF	Acteur	175	329	354	379	458	0	7	12	13	14	47	47					47	-	

Identifiants	Activités par programmes	Structures responsables	Programmation physique					Programmation budgétaire (millions de FCFA)				Total PAP	Source de financement					Financement à rechercher			
			Unité	2 017	2 018	2 019	2 020	Total	Coût unitaire (millions de FCFA)	2 017	2 018		2 019	2 020	Budget Etat (ress. Propres)	CAST	Projets (ress ext.) T5		PME	% Pr dans total PME	Financement total
2.10.5	Evaluer les acquis et les apprentissages en ENF	DAENF	Forfait	1	1	1	1	4		39	40	41	50	170	170					170	-
2.10.6	Doter les animateurs des structures d'adolescents en kit d'enseignement	DAENF	Kit/animateur	214	241	271	303	1 029	0	0	1	1	1	2	2					2	-
2.10.7	Encadrer, suivre et superviser les apprentissages dans les CEBNF et structures similaires	DAENF Projet ES/CEBNEF	Campagne	1	1	1	1	4	Forfait	25	25	25	25	100	100					100	-
2.10.8	Etendre la formule enchaînée à douze (12) nouvelles langues d'alphabétisation	DRENF	Nombre langue	-	6	-	6	12	Forfait	-	80	-	80	160	160					160	-
2.10.9	Vulgariser les nouveaux curricula	DRENF	Curriculum	1	1	-	-	2	Forfait	30	30	-	-	60	60					60	-
2.10.10	Réaliser une étude sur l'impact et les modalités de financement des FTS dans les CPAF et CEBNF;	DGESS	Etude	-	1	-	-	1	Forfait	-	30	-	-	30	30					30	-

Identifiants	Activités par programmes	Structures responsables	Programmation physique					Programmation budgétaire (millions de FCFA)				Total PAP	Source de financement					Financement à rechercher			
			Unité	2 017	2 018	2 019	2 020	Total	Coût unitaire (millions de FCFA)	2 017	2 018		2 019	2 020	Budget Etat (ress. Propres)	CAST	Projets (ress ext.) T5		PME	% Pr dans total PME	Financement total
2.10.11	Elaborer des modules de FTS tournés vers des AGR et/ou métiers porteurs et/ou emplois au profit des adolescents, jeunes et adultes suivant les besoins du monde économique	DGREIP	module	-	1	-	-	1	Forfait	-	25	-	-	25	25					25	-
2.10.12	Suivi évaluation des activités de formation professionnelle	DAENF	Centre	1	1	1	1	4	Forfait	15	15	15	15	60	60					60	-
2.10.13	Elaborer 12 documents de post-alphabétisation en complément des 9 déjà stabilisés des apprentissages en ENF	DAENF	document	-	6	-	6	12	Forfait	-	15	-	15	30	30					30	-
2.10.14	Développer des programmes de production, traduction de textes, de documents en langue nationale et en français	DRENF	Atelier	-	1	-	-	1	Forfait	-	50	-	-	50	50					50	-

Identifiants	Activités par programmes	Structures responsables	Programmation physique					Programmation budgétaire (millions de FCFA)				Total PAP	Source de financement					Financement à rechercher			
			Unité	2 017	2 018	2 019	2 020	Total	Coût unitaire (millions de FCFA)	2 017	2 018		2 019	2 020	Budget Etat (ress. Propres)	CAST	Projets (ress ext.) T5		PME	% Pr dans total PME	Financement total
2.10.15	Elaborer et traduire en langues nationales des manuels de référence sur l'éducation parentale pour renforcer l'environnement lettré	DRENF	Manuels	1	1	1	1	4	Forfait	20	20	20	20	80	80					80	-
2.10.16	Valoriser les langues nationales dans l'administration publique (état civil, actes administratifs, documents officiels en bilingue...) et les autres secteurs ;	DAENF	Nombre Langue	1	1	1	1	4	Forfait	30	30	30	30	120	120					120	-
2.10.17	Utiliser les TIC comme canaux de distribution de messages publics par les opérateurs de téléphonie mobile pour promouvoir la post-alphabétisation ;	DRENF	Opérateurs	3	3	3	3	12	10	30	30	30	30	120	120					120	-

Identifiants	Activités par programmes	Structures responsables	Programmation physique					Programmation budgétaire (millions de FCFA)				Total PAP	Source de financement					Financement à rechercher			
			Unité	2 017	2 018	2 019	2 020	Total	Coût unitaire (millions de FCFA)	2 017	2 018		2 019	2 020	Budget Etat (ress. Propres)	CAST	Projets (ress ext.) T5		PME	% Pr dans total PME	Financement total
2.10.18	Prospecter de nouvelles méthodes d'apprentissage chez les adolescents et les adultes, notamment celles faisant appel aux TIC	DGREIP	Centre	1	-	-	-	1	Forfait	10	10	10	10	40	40					40	-
2.10.19	Faire assurer la description scientifique et l'instrumentalisation des langues nationales	DGREIP	Lexique	1	1	1	1	4	Forfait	15	15	15	15	60	60					60	-
2.10.20	Faire le suivi, l'évaluation et la validation des innovations en ENF	DGREIP	Innovation	4	4	4	4	16	Forfait	20	20	20	20	80	80					80	-
2.10.21	Réaliser une étude d'impact sur la mise en œuvre des innovations	DGESS	Etude	-	1	-	-	1	Forfait		30	-		30	30					30	-
<b>2.11</b>	<b>Action 11: Evaluation et certification des acquis et des apprentissages en ENF et dans la formation professionnelle</b>									<b>1 317</b>	<b>1 123</b>	<b>914</b>	<b>924</b>	<b>4 278</b>	<b>3 368</b>	<b>-</b>	<b>910</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>4 278</b>	<b>-</b>
	<b>Objectif spécifique: Améliorer l'évaluation et la certification des apprentissages en ENF</b>																				
	<b>Education Non formelle</b>									<b>80</b>	<b>55</b>	<b>45</b>	<b>55</b>	<b>235</b>	<b>235</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>235</b>	<b>-</b>
2.11.1	Valider le guide et les outils d'évaluation et de certification	DGEC	Atelier	1	-	-	-	1	Forfait	25	-	-	-	25	25					25	-

Identifiants	Activités par programmes	Structures responsables	Programmation physique					Programmation budgétaire (millions de FCFA)					Total PAP	Source de financement					Financement à rechercher		
			Unité	2 017	2 018	2 019	2 020	Total	Coût unitaire (millions de FCFA)	2 017	2 018	2 019		2 020	Budget Etat (ress. Propres)	CAST	Projets (ress ext.) T5	PME		% Pr dans total PME	Financement total
2.11.2	Organiser des sessions d'évaluation certificative avec des épreuves standarts pour tous CPAF	DGEC	Session	1	1	1	1	4	Forfait	30	30	30	30	120	120		-	-	-	120	-
2.11.3	Organiser des sessions dévaluation des acquis des apprenants dans les CEBNF et structures similaires	DGEC	session	1	1	1	1	4	Forfait	15	15	15	15	60	60		-	-	-	60	-
2.11.4	Reproduire les certificats et attestations	DGEC	Attestation	20 000	20 000	-	20 000	60 000	1	10	10	-	10	30	30		-	-	-	30	-
<b>Formation professionnelle</b>										<b>1 237</b>	<b>1 068</b>	<b>869</b>	<b>869</b>	<b>4 043</b>	<b>3 133</b>	<b>-</b>	<b>910</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>4 043</b>	<b>-</b>
2.11.5	Organiser les examens de certification dans les métiers	SP-CNC, DGFP/ MJFIP	Métier couvert	12	13	14	16	55	12	169	169	169	169	677	677					677	-
2.11.6	Mettre en œuvre le Projet de renforcement de la Certification des formations	SP-CNC, DGFP/ MJFIP	Métier couvert	12	13	14	16	55	45	456	600	700	700	2 456	2 456					2 456	-
2.11.7	Renforcer le dispositif national de certification professionnelle et sa réglementation	DGFP, SP-CNC/ MJFIP	Forfait							440	220	-	-	660			660			660	-

Identifiants	Activités par programmes	Structures responsables	Programmation physique					Programmation budgétaire (millions de FCFA)				Total PAP	Source de financement					Financement à rechercher				
			Unité	2 017	2 018	2 019	2 020	Total	Coût unitaire (millions de FCFA)	2 017	2 018		2 019	2 020	Budget Etat (ress. Propres)	CAST	Projets (ress ext.) T5		PME	% Pr dans total PME	Financement total	
2.11.8	Elaborer les principaux textes réglementaires (règlements d'examen, habilitations, jury, etc...) de la certification professionnelle	SP/CNC	Forfait	1	1					20	20			41			41			41	-	
2.11.9	Assurer la communication sur la certification et les titres professionnels	SP/CNC	Forfait	1	1					30	10			40			40			40	-	
2.11.10	Organiser des séances de formation des acteurs principaux et le jury de la certification	SP/CNC	Forfait	1	1					50	30			80			80			80	-	
2.11.11	Améliorer l'informatisation du système de données sur la certification	SP/CNC	Forfait	1	1					71	18			89			89			89	-	
<b>2.12</b>	<b>Action 12: Mise en œuvre de l'assurance qualité dans les les Institutions d'Enseignement Supérieur (IES)</b>									<b>168</b>	<b>194</b>	<b>194</b>	<b>25</b>	<b>581</b>	<b>581</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>581</b>	<b>-</b>	
	<b>Objectif spécifique: Disposer d'un mécanisme d'assurance qualité dans les IES</b>																					
	<b>Supérieur</b>									<b>168</b>	<b>194</b>	<b>194</b>	<b>25</b>	<b>581</b>	<b>581</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>581</b>	<b>-</b>	
2.12.1	Acquérir des véhicules 4x4 (suivi du système LMD et mise en place de l'agence assurance qualité)	DGESup	Véhicules	2	2	2	-	6	15	30	30	30	-	90	90					90	-	
2.12.2	Acquérir des ordinateurs portables	DGESup	Ordinateurs	4	6	6	-	16	1	2	3	3	-	8	8					8	-	

Identifiants	Activités par programmes	Structures responsables	Programmation physique					Programmation budgétaire (millions de FCFA)				Total PAP	Source de financement					Financement à rechercher			
			Unité	2 017	2 018	2 019	2 020	Total	Coût unitaire (millions de FCFA)	2 017	2 018		2 019	2 020	Budget Etat (ress. Propres)	CAST	Projets (ress ext.) T5		PME	% Pr dans total PME	Financement total
2.12.3	Relire et harmoniser des textes juridiques de portée générale dans les IES et les écoles doctorales	DGESup		1	1	1	1	4	Forfait	37	37	37		111	111					111	-
2.12.4	Renforcer les capacités des acteurs	DGESup		1	1	1	1	4		5	5	5		15	15					15	-
2.12.5	Suivre et évaluer le système LMD	DGESup		1	1	1	1	4		4	4	4		12	12					12	-
2.12.6	Opérationnaliser la cellule de coordination du mécanisme d'assurance qualité	DGESup		1	1	1	1	4		-	25	25		50	50					50	-
2.12.7	Sensibiliser les acteurs sur le mécanisme d'assurance qualité	DGESup		1	1	1	1	4		15	15	15	25	70	70					70	-
2.12.8	Ecrire un référentiel et des manuels de procédure d'assurance qualité	DGESup		1	1	1	1	4		75	20	-		95	95			-		95	-
2.12.9	Implémenter le mécanisme d'assurance qualité dans les IES	DGESup		1	1	1	1	4		-	55	75		130	130			-		130	-

Identifiants	Activités par programmes	Structures responsables	Programmation physique						Programmation budgétaire (millions de FCFA)					Total PAP	Source de financement					
			Unité	2 017	2 018	2 019	2 020	Total	Coût unitaire (millions de FCFA)	2 017	2 018	2 019	2 020		Budget Etat (ress. Propres)	CAST	Projets (ress ext.) T5	PME	% Pr dans total PME	Financement total
3	<b>Programme 3 : Pilotage et coordination du secteur de l'éducation et de la formation</b>							71 254	77 504	83 534	87 764	320 056	312 360	727	863	1 014	-	314 964	5 093	
	<i>Objectif Stratégique 3 : Renforcer la gouvernance du secteur de l'éducation et de la formation</i>																	-	-	
3.1	<b>Action 1: La coordination du secteur de l'éducation et de la formation</b>							1 421	1 264	1 297	1 309	5 292	5 282	-	-	-	-	5 282	10	
	<b>Objectif spécifique: Renforcer les capacités de pilotage et de coordination du secteur</b>																			
	<i>Education de base et secondaire</i>							399	371	382	394	1 547	1 547	-	-	-	-	1 547	-	
3.1.1	Tenir les CASEM	SG	Forfait	1	1	1	1	4		27	27	28	29	111	111				111	-
3.1.2	Effectuer les missions de contrôle des activités des structures	ITS	Forfait	1	1	1	1	4		56	58	59	61	234	234				234	-
3.1.3	Tenir les sessions (conseils de direction)	DRENA	Forfait	1	1	1	1	4		112	75	78	80	345	345				345	-
3.1.4	Assurer le suivi de l'exécution et la coordination des activités du PDSEB	SP/ PDSEB	Forfait	1	1	1	1	4		200	206	212	219	837	837				837	-
3.1.5	Contribuer au fonctionnement des organismes internationaux	SG	Forfait	1	1	1	1	4		5	5	5	5	19	19				19	-
	<i>Formation professionnelle</i>							8	18	8	8	42	32	-	-	-	-	32	10	
3.1.6	Tenir les sessions du Comité Technique Permanent (CTP) du Conseil National de l'Emploi et de la Formation Professionnelle	DGFP/ MJFIP	Session	2	2	2	2	8	3,750	7,500	7,500	7,500	7,500	30,000	30,000				30,000	-

Identifiants	Activités par programmes	Structures responsables	Programmation physique					Programmation budgétaire (millions de FCFA)				Total PAP	Source de financement					Financement à rechercher				
			Unité	2 017	2 018	2 019	2 020	Total	Coût unitaire (millions de FCFA)	2 017	2 018		2 019	2 020	Budget Etat (ress. Propres)	CAST	Projets (ress ext.) T5		PME	% Pr dans total PME	Financement total	
3.1.7	Renforcer les capacités du Comité Technique Permanent (CTP) du Conseil National de l'Emploi et de la Formation Professionnelle	DGFP/MJFIP	Session	0	2	0	0	2	5,000	-	10	-	-	10						-	10	
3.1.8	Assurer le fonctionnement de la DGFP	DAF/MJFIP	Forfait							0	0	0	0	2	2					2	-	
<b>Supérieur</b>										<b>1 014</b>	<b>875</b>	<b>907</b>	<b>907</b>	<b>3 703</b>	<b>3 703</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3 703</b>	<b>-</b>	
3.1.9	Construire et équiper le siège de la DGESS (Ordinateurs, cablage et réseautage du siège de la DGESS)	DGESS		1				1	250	250	-	-	-	250	250					-	250	-
3.1.10	Mettre en œuvre la politique du gouvernement en matière d'enseignement supérieur, de recherche scientifique et d'innovation	SE		1	1	1	1	4		33	37	41	41	152	152					-	152	-
3.1.11	Mettre en œuvre les activités de coordination et de pilotage de la Direction générale de l'Enseignement supérieur			1	1	1	1			107	121	133	133	494	494					-	494	-

Identifiants	Activités par programmes	Structures responsables	Programmation physique					Programmation budgétaire (millions de FCFA)				Total PAP	Source de financement					Financement à rechercher			
			Unité	2 017	2 018	2 019	2 020	Total	Coût unitaire (millions de FCFA)	2 017	2 018		2 019	2 020	Budget Etat (ress. Propres)	CAST	Projets (ress ext.) T5		PME	% Pr dans total PME	Financement total
3.1.12	Organiser des sessions techniques pour le pilotage et la coordination (CASEM CTP, CPES, CCEES, HCNRSI, CNBES, CESP, CNRETD, CTVP Conseil de discipline, etc.)	SG		1	1	1	1	4		215	212	211	211	849	849					849	-
3.1.13	Assurer la coopération bilatérale et multilatérale	CAB		1	1	1	1	4		172	188	179	179	717	717					717	-
3.1.14	Gérer les questions juridiques et de coopération	DAJC		1	1	1	1	4		43	49	54	54	200	200			-		200	-
3.1.15	Assurer l'inspection générale des services	IGS		1	1	1	1	4		57	64	71	71	263	263			-		263	-
3.1.16	Mettre en œuvre le plan d'action prioritaire genre et culture au plan national	Cellule Genre		1	1	1	1	4		2	2	2	2	8	8			-		8	-
3.1.17	Appuyer dans la mise en œuvre du plan d'action prioritaire genre et culture au plan international	CIEFFA		1	1	1	1	4		85	97	107	107	398	398			-		398	-
3.1.18	Coordonner les activités du Comité ministériel de lutte contre le SIDA	CMS		1	1	1	1	4		2	2	2	2	8	8			-		8	-

Identifiants	Activités par programmes	Structures responsables	Programmation physique					Programmation budgétaire (millions de FCFA)				Total PAP	Source de financement					Financement à rechercher			
			Unité	2 017	2 018	2 019	2 020	Total	Coût unitaire (millions de FCFA)	2 017	2 018		2 019	2 020	Budget Etat (ress. Propres)	CAST	Projets (ress ext.) T5		PME	% Pr dans total PME	Financement total
3.1.19	Appuyer la CNU dans le suivi de l'exécution des programmes et projets de l'UNESCO et de l'ISESCO	CNU		1	1	1	1	4		48	54	59	59	222	222			-		222	-
3.1.20	élaborer un manuel de gestion des ressources humaines	DRH		1	1	1	1	4			44	44	44	131	131			-		131	-
3.1.21	mettre en œuvre du plan d'action prioritaire genre et culture au plan national	CMS		1	1	1	1	4			3	3	3	9	9			-		9	-
<b>3.2</b>	<b>Action 2: Planification, suivi et évaluation des activités du secteur de l'éducation et de la formation</b>									<b>1 072</b>	<b>1 724</b>	<b>1 332</b>	<b>1 401</b>	<b>5 529</b>	<b>4 421</b>	<b>225</b>	<b>-</b>	<b>410</b>	<b>-</b>	<b>5 056</b>	<b>473</b>
	<b>Objectif spécifique: Mettre en œuvre les outils de planification, de suivi et d'évaluation du secteur de l'éducation et de la formation</b>																				
	<b>Education de base et secondaire</b>									<b>746</b>	<b>930</b>	<b>797</b>	<b>871</b>	<b>3 342</b>	<b>2 967</b>	<b>225</b>	<b>-</b>	<b>150</b>	<b>-</b>	<b>3 342</b>	<b>-</b>
3.2.1	Mettre en œuvre des activités de la dimension éducative dans le centre de recherche en santé de Nouna	DGESS	Forfait	1	1	1	1	4		30	30	30	30	120	120					120	-
3.2.2	Elaborer le plan d'action du MENA	DGESS	Forfait	1	1	1	1	4		40	40	40	40	160	100	60				160	-
3.2.3	Elaborer le CDMT sectoriel	DGESS	Forfait	1	1	1	1	4		25	25	25	25	100	40	60				100	-
3.2.4	Elaborer les programmes et rapports d'activités consolidés	DGESS	Forfait		1	1	1	3			10	10	10	30	30					30	-
3.2.5	Elaborer le plan de trésorerie	DAF	Forfait	1	1	1	1	4		7	5	5	5	22	22					22	-

Identifiants	Activités par programmes	Structures responsables	Programmation physique					Programmation budgétaire (millions de FCFA)				Total PAP	Source de financement								
			Unité	2 017	2 018	2 019	2 020	Total	Coût unitaire (millions de FCFA)	2 017	2 018		2 019	2 020	Budget Etat (ress. Propres)	CAST	Projets (ress ext.) T5	PME	% Pr dans total PME	Financement total	Financement à rechercher
3.2.6	Elaborer le rapport de suivi financier	DAF	Forfait		1	1	1	3			10	10	10	30	30					30	-
3.2.7	Organiser les revues sectorielles de performance	DGESS	Forfait	1	1	1	1	4		20	20	20	20	80	80					80	-
3.2.8	Assurer le suivi du Programme d'investissement Public (PIP)	DGESS	Forfait	1	1	1	1	4		24	24	24	40	111	111					111	-
3.2.9	Produire les annuaires statistiques	DGESS	Forfait	1	1	1	1	4		148	152	157	162	619	584	35				619	-
3.2.10	Elaborer la carte éducative	DGESS	Forfait	1	1	1	1	4		77	78	79	122	356	321	35				356	-
3.2.11	Tenir les journées provinciales de validation des sites	DGESS	Forfait	1	1	1	1	4		25	25	25	25	100	65	35				100	-
3.2.12	Assurer le suivi de l'exécution et la coordination des activités du PDSEB	SP/PDSEB	Forfait	1	1	1	1	4		350	361	371	382	1 464	1 464					1 464	-
3.2.13	Elaborer un manuel de procédures administratives	DGESS	Forfait		1			1			50			50				50		50	-
3.2.14	Elaborer un manuel de procédures financières	DAF	Forfait		1			1			50			50				50		50	-
3.2.15	Elaborer un manuel de procédures de gestion de l'information éducative	DGESS	Forfait		1			1			50			50				50		50	-

Identifiants	Activités par programmes	Structures responsables	Programmation physique					Programmation budgétaire (millions de FCFA)				Total PAP	Source de financement					Financement à rechercher			
			Unité	2 017	2 018	2 019	2 020	Total	Coût unitaire (millions de FCFA)	2 017	2 018		2 019	2 020	Budget Etat (ress. Propres)	CAST	Projets (ress ext.) T5		PME	% Pr dans total PME	Financement total
<b>Formation professionnelle</b>										-	283	153	148	583	-	-	-	110	-	110	473
3.2.16	Mettre en place un dispositif de traçabilité des formés des centres de formation professionnelle du Burkina Faso.	DGFP (DCFPA), DSI/MJFIP	Dispositif						25,000	-	25	25	25	75						-	75
3.2.17	Construire la carte de la formation professionnelle	DGFP (DCFPA), DGESS, DGIPE, DSI/MJFIP	Carte	0	1			1	15,000	-	15	-	-	15						-	15
3.2.18	Actualiser la carte de la formation professionnelle	DGFP (DCFPA), DGESS, DGIPE/MJFIP	Carte		0	1	1	2	5,000	-	-	5	5	10				10		10	-
3.2.19	Diffuser la carte de la formation professionnelle sur support électronique (clé, DVD) et papier	DGFP (DCFPA), DGESS, DGIPE/MJFIP	Supports	0	3900	3900	3900	11700	0,025	-	98	98	98	293						-	293
3.2.20	Renforcer les capacités (humaines, matérielles et financières) des organes de suivi-évaluation et des structures productrices de données	DGESS, DGFP/MJFIP	Forfait							-	25	5	-	30						-	30

Identifiants	Activités par programmes	Structures responsables	Programmation physique					Programmation budgétaire (millions de FCFA)				Total PAP	Source de financement					Financement à rechercher			
			Unité	2 017	2 018	2 019	2 020	Total	Coût unitaire (millions de FCFA)	2 017	2 018		2 019	2 020	Budget Etat (ress. Propres)	CAST	Projets (ress ext.) T5		PME	% Pr dans total PME	Financement total
3.2.21	Mettre en place et assurer le fonctionnement du dispositif de planification, de suivi et d'évaluation du PSEF au sein du MJFIP	DGESS, DAF, DGFP, DRH/MJFIP	Forfait							-	20	20	20	60						-	60
3.2.22	Elaborer un manuel de procédures administratives	DGESS	Forfait		1			1			50			50				50		50	-
3.2.23	Elaborer un manuel de procédures financières	DAF	Forfait		1			1			50			50				50		50	-
<b>Supérieur</b>										<b>327</b>	<b>512</b>	<b>383</b>	<b>383</b>	<b>1 604</b>	<b>1 454</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>150</b>	<b>-</b>	<b>1 604</b>	<b>-</b>
3.2.24	Disponibiliser les indicateurs du MESRSI	DGESS		1	1	1	1	4		212	227	248	248	934	934			-		934	-
3.2.25	Suivre la mise en œuvre des politiques sectorielles	DGESS		1	1	1	1	4		10	10	10	10	40	40			-		40	-
3.2.26	Organiser les revues sectorielles (mi-parcours et annuelles) de mise en œuvre des politiques sectorielles	DGESS		1	1	1	1	4		10	10	10	10	40	40			-		40	-
3.2.27	Elaborer les programmes et rapports d'activités consolidés du ministère	DGESS		1	1	1	1	4		20	20	20	20	80	80			-		80	-

Identifiants	Activités par programmes	Structures responsables	Programmation physique					Programmation budgétaire (millions de FCFA)				Total PAP	Source de financement					Financement à rechercher			
			Unité	2 017	2 018	2 019	2 020	Total	Coût unitaire (millions de FCFA)	2 017	2 018		2 019	2 020	Budget Etat (ress. Propres)	CAST	Projets (ress ext.) T5		PME	% Pr dans total PME	Financement total
3.2.28	Contribuer à mobiliser les financements au profit du ministère par l'organisation des tables rondes sectorielles	DGESS		1	1	1	1	4		5	5	5	5	20	20			-		20	-
3.2.29	Elaborer le programme d'investissement prioritaire (PIP)	DGESS		1	1	1	1	4		15	15	15	15	60	60			-		60	-
3.2.30	Suivre l'exécution du programme d'investissement prioritaire (PIP)	DGESS		1	1	1	1	4		2	2	2	2	8	8			-		8	-
3.2.31	Elaborer les projets et programmes du ministère	DGESS		1	1	1	1	4		10				10	10			-		10	-
3.2.32	Evaluer les projets et programmes du ministère	DGESS		1	1	1	1	4		5	5	5	5	20	20			-		20	-
3.2.33	Elaborer et mettre en œuvre la carte universitaire	DGESS		1	1	1	1	4		15	15	15	15	60	60			-		60	-
3.2.34	Elaborer et mettre en œuvre le système national de recherche et d'innovation	DGESS		1	1	1	1	4		10	10	10	10	40	40			-		40	-
3.2.35	Réaliser des études spécifiques	DGESS		1	1	1	1	4		10	25	25	25	85	85			-		85	-
3.2.36	Elaborer un référentiel de suivi évaluation des activités du ministère	DGESS		1	1	1	1	4						-	-			-		-	-

Identifiants	Activités par programmes	Structures responsables	Programmation physique					Programmation budgétaire (millions de FCFA)				Total PAP	Source de financement					Financement à rechercher						
			Unité	2 017	2 018	2 019	2 020	Total	Coût unitaire (millions de FCFA)	2 017	2 018		2 019	2 020	Budget Etat (ress. Propres)	CAST	Projets (ress ext.) T5		PME	% Pr dans total PME	Financement total			
3.2.37	Suivre l'application du cahier de charges dans les institutions privées d'enseignement supérieur	DGESS		1	1	1	1	4						10	10	10	30	30			-		30	-
3.2.38	Identifier et suivre les actions des intervenants extérieurs (autres projets et programmes intervenant au ministère, ONG, OSC, secteur privé et collectivités territoriales)	DGESS		1	1	1	1	4					3	3	3	3	12	12			-		12	-
3.2.39	Mettre à jour de la base de données des ONG et AD	DGESS		1	1	1	1	4						5	5	5	15	15			-		15	-
3.2.40	Elaborer un manuel de procédures administratives	DGESS	Forfait		1			1						50			50				50		50	-
3.2.41	Elaborer un manuel de procédures financières	DAF	Forfait		1			1						50			50				50		50	-
3.2.42	Elaborer un manuel de procédures de gestion de l'information éducative	DGESS	Forfait		1			1						50			50				50		50	-

Identifiants	Activités par programmes	Structures responsables	Programmation physique					Programmation budgétaire (millions de FCFA)				Total PAP	Source de financement					Financement à rechercher		
			Unité	2 017	2 018	2 019	2 020	Total	Coût unitaire (millions de FCFA)	2 017	2 018		2 019	2 020	Budget Etat (ress. Propres)	CAST	Projets (ress ext.) T5		PME	% Pr dans total PME
<b>3.3</b>	<b>Action 3: Gestion des ressources humaines</b>							<b>50 434</b>	<b>55 302</b>	<b>59 976</b>	<b>62 300</b>	<b>228 012</b>	<b>227 509</b>	<b>-</b>	<b>503</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>228 012</b>	<b>-</b>	
	<b>Objectif spécifique: Améliorer la gestion des ressources humaines</b>																			
	<b>Education de base et secondaire</b>							<b>44 873</b>	<b>49 430</b>	<b>54 325</b>	<b>57 020</b>	<b>205 648</b>	<b>205 648</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>205 648</b>	<b>-</b>	
3.3.1	Assurer les tâches administratives dans l'éducation à travers la prise en charge des salaires du personnel administratif	DRH	Forfait	1	1	1	1	4		44 316	48 753	53 628	56 302	202 998	202 998				202 998	-
3.3.2	Organiser les concours directs et professionnels	DRH	Forfait	1	1	1	1	4		200	206	212	219	837	837				837	-
3.3.4	Tenir les sessions d'affectation du personnel pour convenance personnelle	DRH	Forfait	1	1	1	1	4		26	27	27	28	108	108				108	-
3.3.5	Assurer le renforcement des capacités des PAG	DRH	Forfait	1	1	1	1	4		318	431	444	457	1 650	1 650				1 650	-
3.3.6	Assurer la gestion des carrières des personnels	DRH	Forfait	1	1	1	1	4		13	13	14	14	54	54				54	-
	<b>Formation professionnelle</b>							<b>401</b>	<b>447</b>	<b>232</b>	<b>288</b>	<b>1 368</b>	<b>865</b>	<b>-</b>	<b>503</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 368</b>	<b>-</b>	
3.3.7	Elaborer et mettre en œuvre un plan de formation des formateurs, des gestionnaires et des encadreurs techniques des structures de formation professionnelle	DRH/ DGFP	Forfait	1	1	1				55	25	-	-	80		80			80	-
3.3.8	Assurer les dépenses de personnel	DRH	Forfait	1	1	1	1			154	191	232	288	865	865				865	-

Identifiants	Activités par programmes	Structures responsables	Programmation physique					Programmation budgétaire (millions de FCFA)				Total PAP	Source de financement					Financement à rechercher			
			Unité	2 017	2 018	2 019	2 020	Total	Coût unitaire (millions de FCFA)	2 017	2 018		2 019	2 020	Budget Etat (ress. Propres)	CAST	Projets (ress ext.) T5		PME	% Pr dans total PME	Financement total
3.3.9	Assurer le perfectionnement des formateurs (Former sur la base d'un plan d'urgence 200 à 250 formateurs)	DGFP	Forfait	1	1					90	178	-	-	268			268			268	-
3.3.10	Capitaliser l'expérience taiwanaise à travers l'assistance technique taiwanaise (formations, voyages, séminaires etc...)	DGFP	Forfait	1	1					52	53			105			105			105	-
3.3.11	Renforcer les capacités des acteurs à l'ingénierie de la formation	DGFP	Forfait	1						50				50			50			50	-
<b>Supérieur</b>										<b>5 160</b>	<b>5 426</b>	<b>5 419</b>	<b>4 992</b>	<b>20 996</b>	<b>20 996</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>20 996</b>	<b>-</b>
3.3.12	Assurer la formation du personnel du ministère	DRH		1	1	1	1	4		151	214	215	215	794	794				-	794	-
3.3.13	Mettre en œuvre les activités de gestion des ressources humaines	DRH		1	1	1	1	4		362	414	458		1 235	1 235				-	1 235	-
3.3.14	tenir les commissions nationales d'affectation des agents du MESRSI	DRH		1	1	1	1	4			5	5	5	15	15				-	15	-

Identifiants	Activités par programmes	Structures responsables	Programmation physique					Programmation budgétaire (millions de FCFA)				Total PAP	Source de financement					Financement à rechercher			
			Unité	2 017	2 018	2 019	2 020	Total	Coût unitaire (millions de FCFA)	2 017	2 018		2 019	2 020	Budget Etat (ress. Propres)	CAST	Projets (ress ext.) T5		PME	% Pr dans total PME	Financement total
3.3.15	Renforcer les capacités opérationnelles des structures à travers le paiement des salaires des personnels de l'enseignement supérieur hors EPE	DRH	Forfait	1	1	1	1	4		4 647	4 792	4 741	4 772	18 952	18 952					18 952	-
<b>3.4</b>	<b>Action 04: Gestion des ressources matérielles et financières</b>									<b>14 527</b>	<b>14 266</b>	<b>15 602</b>	<b>17 272</b>	<b>61 667</b>	<b>59 703</b>	<b>502</b>	<b>-</b>	<b>304</b>	<b>-</b>	<b>60 508</b>	<b>1 159</b>
	<b>Objectif spécifique: assurer une gestion optimale des ressources matérielles et financières au sein du secteur de l'éducation et de la formation</b>																				
	<b>Education de base et secondaire</b>									<b>8 377</b>	<b>11 281</b>	<b>12 600</b>	<b>14 197</b>	<b>46 455</b>	<b>44 631</b>	<b>502</b>	<b>-</b>	<b>204</b>	<b>-</b>	<b>45 336</b>	<b>1 119</b>
3.4.1	Elaborer le budget programme du MENA	DAF	Forfait	1	1	1	1	4		65	66	67	99	297	197	100			297	-	
3.4.2	Effectuer la revue à mi-parcours de l'exécution du budget	DAF	Forfait	1	1	1	1	4		13	13	13	14	52	52				52	-	
3.4.3	Approvisionner les structures en carburant et lubrifiant	DAF	Forfait	1	1	1	1	4		525	541	519	534	2 119	2 119				2 119	-	
3.4.4	Assurer le nettoyage des bâtiments administratifs du ministère	DAF	Forfait	1	1	1	1	4		50	52	53	55	209	209				209	-	
3.4.5	Assurer la maintenance des véhicules	DAF	Forfait	1	1	1	1	4		40	41	42	44	167	167				167	-	
3.4.6	Assurer la maintenance des matériels informatiques	DAF	Forfait	1	1	1	1	4		30	31	32	33	126	126				126	-	

Identifiants	Activités par programmes	Structures responsables	Programmation physique					Programmation budgétaire (millions de FCFA)				Total PAP	Source de financement					Financement à rechercher			
			Unité	2 017	2 018	2 019	2 020	Total	Coût unitaire (millions de FCFA)	2 017	2 018		2 019	2 020	Budget Etat (ress. Propres)	CAST	Projets (ress ext.) T5		PME	% Pr dans total PME	Financement total
3.4.7	Assurer la participation du personnel à des activités à l'intérieur et à l'extérieur du pays	DAF	Forfait	1	1	1	1	4		110	112	117	197	536	536					536	-
3.4.8	Assurer le fonctionnement courant des structures			1	1	1	1	4		7 544	10 426	11 757	13 222	42 949	41 224	402		204		41 830	1 119
<b>Formation professionnelle</b>										-	10	30	100	140	-	-	-	100	-	100	40
3.4.9	Mettre en place un système de comptabilité matière dans les centres de formation professionnelle	DGFP ,DAF/MJFIP	Centres		1	3	10	14	10,000	-	10	30	100	140				100		100	40
<b>Supérieur</b>										6 150	2 974	2 973	2 975	15 072	15 072	-	-	-	-	15 072	-
3.4.10	Mettre en œuvre le Plan de Passation des Marchés	DMP		1	1	1	1	4		105	120	132	134	491	491			-		491	-
3.4.11	Mettre en œuvre le budget du MESRSI			1	1	1	1	1		5 976	2 698	2 684	2 684	14 043	14 043					14 043	-
3.4.12	élaborer le budget programme 2018-2020	DAF		1	1	1	1	4		30	31	31	31	123	123					123	-
3.4.13	élaborer les outils d'exécution du budget programme 2017-2019	DAF		1	1	1	1	4		40	125	125	125	415	415					415	-

Identifiants	Activités par programmes	Structures responsables	Programmation physique						Programmation budgétaire (millions de FCFA)					Total PAP	Source de financement					
			Unité	2 017	2 018	2 019	2 020	Total	Coût unitaire (millions de FCFA)	2 017	2 018	2 019	2 020		Budget Etat (ress. Propres)	CAST	Projets (ress ext.) T5	PME	% Pr dans total PME	Financement total
3.5	<b>Action 05: Renforcement des capacités</b>								3 130	3 343	3 710	3 756	13 940	13 911	-	17	-	-	13 928	12
	<b>Objectif spécifique: renforcer les capacités de planification et de gestion des acteurs et des structures en charge du secteur</b>																			
	<b>Education de base et secondaire</b>								3 058	3 281	3 654	3 694	13 687	13 687	-	-	-	-	13 687	-
3.5.1	Développer le cadre institutionnel	DDI	Forfait	1	1	1	1	4		13	14	15	15	57	57				57	-
3.5.2	Assurer le suivi de l'exécution et la coordination des activités du PDSEB	SP/PDSEB	Forfait	1	1	1	1	4		313	322	332	342	1 308	1 308				1 308	-
3.5.3	Réaliser l'audit de gestion annuelle du CAST	DAF	Forfait	1	1	1	1	4		100	100	100	100	400	400				400	-
3.5.4	Mettre en œuvre le plan d'amélioration des services financiers	DAF	Forfait	1	1	1	1	4		100	100	100	100	400	400				400	-
3.5.5	Mettre en œuvre le plan stratégique de renforcement des capacités (PSRC)	DRH	Forfait	1	1	1	1	4		300	300	300	300	1 200	1 200				1 200	-
3.5.6	Construire les bâtiments administratifs (DRENA et DPENA)	DGESS	Forfait		1	1	1	3		1 082	1 115	1 148	1 182	4 527	4 527				4 527	-
3.5.7	Réhabiliter les bâtiments administratifs	DGESS	Forfait	1	1	1	1	4		1 000	1 181	1 510	1 555	5 246	5 246				5 246	-
3.5.8	Formation à l'élaboration du Budget Programme	DAF	Forfait	1	1	1	1	4		50	50	50		150	150				150	-

Identifiants	Activités par programmes	Structures responsables	Programmation physique						Programmation budgétaire (millions de FCFA)					Total PAP	Source de financement						
			Unité	2 017	2 018	2 019	2 020	Total	Coût unitaire (millions de FCFA)	2 017	2 018	2 019	2 020		Budget Etat (ress. Propres)	CAST	Projets (ress ext.) T5	PME	% Pr dans total PME	Financement total	Financement à rechercher
3.5.9	Mettre en œuvre les recommandations des missions conjointes de suivi du plan	DAF	Forfait	1	1	1	1	4		100	100	100	100	400	400					400	-
<b>Formation professionnelle</b>										17	6	-	6	29	-	-	17	-	-	17	12
3.5.10	Assurer la formation continue des acteurs en planification et gestion de la formation professionnelle	DRH/MJFP	Acteur	50	0	0	0	50	0,341	17	-	-	-	17			17			17	0
3.5.11	Acquérir du matériel informatique au profit des acteurs en planification et gestion de la formation professionnelle	DAF/MJFP	Ordinateur	0	10	0	10	20	0,600	-	6	-	6	12						-	12
<b>Supérieur</b>										56	56	56	56	223	223	-	-	-	-	223	-
3.5.12	Former le personnel de la DAF, DGESS et DRH en Budget Programme	DAF		1	1	1	1	4		40	40	40	40	160	160					160	-
3.5.13	Former le personnel de la DGESS en prospective	DGESS		1	1	1	1	4		10	10	10	10	40	40					40	-
3.5.14	Mettre en œuvre les activités de développement institutionnel	DDI		1	1	1	1	4		6	6	6	6	23	23					23	-

Identifiants	Activités par programmes	Structures responsables	Programmation physique					Programmation budgétaire (millions de FCFA)				Total PAP	Source de financement					Financement à rechercher			
			Unité	2 017	2 018	2 019	2 020	Total	Coût unitaire (millions de FCFA)	2 017	2 018		2 019	2 020	Budget Etat (ress. Propres)	CAST	Projets (ress ext.) T5		PME	% Pr dans total PME	Financement total
<b>3.6</b>	<b>Action 06: Gestion des systèmes d'informations</b>																				
	<b>Objectif spécifique: Disposer d'un système intégré d'information statistique pour le secteur</b>																				
	<b>Education de base et secondaire</b>																				
3.6.1	Adapter le système d'information Statistique et de Gestion de l'Education (SIGE) aux réformes institutionnelles	DGESS	Forfait		1	1	1	3			50	50	50	150	150					150	-
	<b>Formation professionnelle</b>																				
3.6.2	Elaborer un tableau de bord sur la formation professionnelle	DGESS/MJFIP	Tableau	0	1	1	1	3	15,000	-	15	15	15	45						-	45
3.6.3	Mettre en place un Système d'information et de production statistique sur la formation professionnelle	DGESS/MJFIP	Annuaire	1	0	0	0	1	42,750	43	-	-	-	43			43			43	-
3.6.4	Mettre en place des salles de documentation technique dans les centres de formation professionnelle au profit des apprenants	DAD	Forfait							210				210			210			210	-
	<b>Supérieur</b>																				
3.6.5	Produire les annuaires statistiques et le tableau de bord du ministère	DGESS		1	1	1	1	4		60	60	60	60	240	240					240	-

Identifiants	Activités par programmes	Structures responsables	Programmation physique					Programmation budgétaire (millions de FCFA)				Total PAP	Source de financement					Financement à rechercher			
			Unité	2 017	2 018	2 019	2 020	Total	Coût unitaire (millions de FCFA)	2 017	2 018		2 019	2 020	Budget Etat (ress. Propres)	CAST	Projets (ress ext.) T5		PME	% Pr dans total PME	Financement total
3.6.6	Informatisation de la gestion des archives et des documents du MESRSI	DAD		1	1	1	1	4		122	133	142	142	539	539					539	-
3.6.7	Assurer le développement des TIC et le système informatique au sein du ministère	DSI		1	1	1	1	4		1	1	1	1	4	4					4	-
3.6.8	élaborer les outils de gestion des archives	DAD		1	1	1	1	4			8	8		16	16					16	-
3.6.9	tenir les sessions de traitement des archives	DAD		1	1	1	1	4			15	15		30	30					30	-
3.6.10	renforcer les capacités en informatique documentaire des acteurs	DAD		1	1	1	1	4			17	17		34	34					34	-
3.6.11	suivre les activités des services d'archives et de documentation des structures déconcentrées et/ou rattachées et des directions centrales du MESRSI	DAD		1	1	1	1	4			13	13		26	26					26	-
3.6.12	tenir les sessions de numérisation des archives	DAD		1	1	1	1	4			5	5		10	10					10	-
3.6.13	tenir les sessions de formation de classification décimale de DEWEY	DAD		1	1	1	1	4			2	2		4	4					4	-

Identifiants	Activités par programmes	Structures responsables	Programmation physique						Programmation budgétaire (millions de FCFA)					Total PAP	Source de financement						
			Unité	2 017	2 018	2 019	2 020	Total	Coût unitaire (millions de FCFA)	2 017	2 018	2 019	2 020		Budget Etat (ress. Propres)	CAST	Projets (ress ext.) T5	PME	% Pr dans total PME	Financement total	Financement à rechercher
<b>3.7</b>	<b>Action 07 : Communication interne et externe</b>																				
	<b>Objectif spécifique: Améliorer la visibilité et la lisibilité des actions du secteur</b>																				
	<b>Education de base et secondaire</b>																				
3.7.1	Assurer le pilotage des activités de communication et d'information au MENA	DCPM	Forfait	1	1	1	1	4		13	13	14	14	54	54					54	-
3.7.2	Assurer la coordination du réseau informatique du MENA	DSI	Forfait	1	1	1	1	4		13	13	14	14	54	54					54	-
3.7.3	Assurer la gestion des archives	DAD	Forfait	1	1	1	1	4		13	13	14	14	54	54					54	-
3.7.4	Elaborer et mettre en œuvre une stratégie de communication sur le PSEF	SP/PDSEB	Atelier		1			1			50		-	50	50					50	-
	<b>Formation professionnelle</b>																				
3.7.5	Organiser le salon des métiers	DGFP/MJFIP	Salon	0		1		1	75,000	-	-	75	-	75						-	75
3.7.6	Organiser des journées portes ouvertes des centres de formation professionnelle dans les régions	DGFP/MJFIP	Centre	0	5	5	3	13	3,000	-	15	15	9	39						-	39
3.7.7	Organiser les olympiades des métiers	DGFP, SP-CNC/MJFIP	Olympiade	2	1			3	30,000	60	30	-	-	90			90			90	-

Identifiants	Activités par programmes	Structures responsables	Programmation physique						Programmation budgétaire (millions de FCFA)					Total PAP	Source de financement							
			Unité	2 017	2 018	2 019	2 020	Total	Coût unitaire (millions de FCFA)	2 017	2 018	2 019	2 020		Budget Etat (ress. Propres)	CAST	Projets (ress ext.) T5	PME	% Pr dans total PME	Financement total	Financement à rechercher	
3.7.10	Réaliser difuser des publi reportage et documentaires sur les centres de formation professionnelle	DCPM, DGFP/ MJFIP	Publi reportage	0	1	1	1	3	10,000	-	10	10	10	30						-	30	
<b>Supérieur</b>										<b>59</b>	<b>66</b>	<b>72</b>	<b>72</b>	<b>269</b>	<b>269</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>269</b>	<b>-</b>	
3.7.11	Assurer la communication et le fonctionnement de la presse ministérielle	DCPM		1	1	1	1	4		59	66	72	72	269	269				-	269	-	
<b>3.8</b>	<b>Action 08: Renforcement de la gestion décentralisée de l'éducation</b>									<b>75</b>	<b>75</b>	<b>75</b>	<b>75</b>	<b>300</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>300</b>	<b>-</b>	<b>300</b>	<b>-</b>	
	<b>Objectif spécifique: renforcer la gestion décentralisée du secteur</b>																					
	<b>Education de base et secondaire</b>									<b>75</b>	<b>75</b>	<b>75</b>	<b>75</b>	<b>300</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>300</b>	<b>-</b>	<b>300</b>	<b>-</b>	
3.8.1	Actualiser l'outil de programmation pluriannuelle des transferts de compétences et de ressources aux communes	DGESS	Forfait	1	1	1	1	4		10	10	10	10	40					40	40	-	
3.8.2	Organisation la rencontre annuelle MENA-Communes	DGESS	Forfait	1	1	1	1	4		50	50	50	50	200					200	200	-	
3.8.3	Mise en œuvre du mécanisme conjoint MENA-Communes de suivi des compétences transférées	DGESS	Forfait	1	1	1	1	4		15	15	15	15	60					60	60	-	

Identifiants	Activités par programmes	Structures responsables	Programmation physique					Programmation budgétaire (millions de FCFA)				Total PAP	Source de financement					Financement à rechercher					
			Unité	2 017	2 018	2 019	2 020	Total	Coût unitaire (millions de FCFA)	2 017	2 018		2 019	2 020	Budget Etat (ress. Propres)	CAST	Projets (ress ext.) T5		PME	% Pr dans total PME	Financement total		
3.9	<b>Action 09: Renforcement de la déconcentration de l'Enseignement Supérieur</b>								-	1 000	1 000	1 250	3 250	-	-	-	-	-	-	3 250			
	<b>Objectif spécifique: poursuivre la déconcentration de l'enseignement supérieur</b>								-	1 000	1 000	1 250	3 250	-	-	-	-	-	-	3 250			
	<b>Supérieur</b>								-	1 000	1 000	1 250	3 250	-	-	-	-	-	-	3 250			
3.9.1	Créer et opérationnaliser les directions régionales de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifiques et de l'innovation	SG	Direction régionale		4	4	5	13	250					1 000	1 000	1 250	3 250					-	3 250
3.10	<b>Actions de support du Programme 3</b>								-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-			
3.10.1	Développement d'un système d'information sur les secteurs porteurs en matière d'emploi en vue de promouvoir l'insertion socio-professionnelle	DGFP/MJFIP																					
3.10.2	Sécurisation foncière des établissements	DAF												-						-	-		
<b>Coût total PAP</b>									480 141	556 867	560 222	561 720	2 158 951	1 995 442	28 789	69 564	20 280	-	2 114 074	44 876			
1	<b>Programme 1 : Développement de l'accès à l'éducation et à la formation</b>								328 878	399 502	401 689	399 408	1 529 478	1 395 255	26 062	54 842	15 210	-	1 491 369	38 108			
2	<b>Programme 2 : Qualité de l'éducation et de la formation</b>								80 009	79 862	74 999	74 548	309 417	287 827	2 000	13 859	4 056	-	307 741	1 676			
3	<b>Programme 3 : Pilotage et coordination du secteur de l'éducation et de la formation</b>								71 254	77 504	83 534	87 764	320 056	312 360	727	863	1 014	-	314 964	5 093			

**Ressources attendues (millions de FCFA)**

	<b>2 017</b>	<b>2 018</b>	<b>2 019</b>	<b>2 020</b>	<b>total</b>
MENA	369 778	412 873	446 622	451 758	1 681 030
MESRSI	100 000	102 402	94 140	85 062	381 604
MJFIP	10 364	8 080	6 265	6 453	31 161
<b>TOTAL</b>	<b>480 141</b>	<b>523 355</b>	<b>547 027</b>	<b>543 273</b>	<b>2 093 795</b>

**DEPENSES (millions de FCFA)**

	<b>2 017</b>	<b>2 018</b>	<b>2 019</b>	<b>2 020</b>	<b>total</b>
MENA	369 777	437 290	450 738	461 696	1 719 502
MESRSI	100 000	109 515	100 068	90 929	400 511
MJFIP	10 364	10 063	9 416	9 095	38 938
<b>TOTAL</b>	<b>480 141</b>	<b>556 867</b>	<b>560 222</b>	<b>561 720</b>	<b>2 158 951</b>

**GAP (millions de FCFA)**

	<b>2 017</b>	<b>2 018</b>	<b>2 019</b>	<b>2 020</b>	<b>total</b>
MENA	- 0	24 417	4 116	9 939	38 471
MESRSI	0	7 113	5 928	5 866	18 907
MJFIP	0	1 983	3 152	2 642	7 777
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>33 512</b>	<b>13 196</b>	<b>18 447</b>	<b>65 155</b>

**Taux de dépendance global (%)**

<b>GAP</b>	<b>2 017</b>	<b>2 018</b>	<b>2 019</b>	<b>2 020</b>	<b>total</b>
MENA	0%	6%	1%	2%	2%
MESRSI	0%	7%	6%	7%	5%
MJFIP	0%	25%	50%	41%	25%
<b>TOTAL</b>	<b>0%</b>	<b>6%</b>	<b>2%</b>	<b>3%</b>	<b>3%</b>